



2

---

# REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Bussigny*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *16 janvier* 1901.

Le Chef de service du Département,

*L. Favre*



*Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du n° 1 de l'année 1876 au n° 77 de l'année 1900. ce que nous certifions à Bussigny le 16 Mars 1901.*



*l'Officier de l'Etat Civil de Bussigny*

*Ch. Albert Barraud*



N° 1  
*Dumont Mingard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize* ans — ~~mil huit cent quatre vingt~~ *mil neuf cent un*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dumont Henri Armand, Agriculteur*

de *Bussigny* — domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *Bussigny le dix* ans — *mil huit cent septante sept*

fil de *Jules Alexandre Henri Dumont, Agriculteur*

et de *Suzanne Louise Pauline Guibon sa femme à Bussigny*

2° *Mingard Lydia, ménagère*

de *Chapelle* — domiciliée à *Crissier*

*Célibataire*

née à *sière Eclépens le vingt* ans — *mil huit cent septante huit*

fille de *Henri Louis Mingard, Agriculteur*

et de *Henriette Augustine Charbon sa femme à Crissier*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt sept, à Chapelle et à Crissier le vingt huit février mil neuf cent un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Bussigny, à Chapelle et à Crissier*

Signatures des époux :

*H. Dumont*  
*L. Dumont, née Mingard*

Signatures des témoins :

*Alfred Neyret, à Bussigny*  
*Albert Zarnier*

Communiqué : aux officiers de

*l'état civil de St-Cierges et de Romanel*

L'officier de l'état civil :

*E. Albert Barraud*



No 2  
Casellini Pittet

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq mai mil neuf cent un  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Casellini Archangel, gypcier peintre

de Aragno (Bessin) domicilié à Bussigny

veuf de Emma Jacquier dès le vingt Septembre mil huit cent quatre vingt quatre

né à Aragno Bessin le seize Octobre mil huit cent soixante sept

fil de François Casellini décédé

et de Martha Gobbi sa femme décédée

2° Pittet Hélène Louise Marie ménagère

de Pampigny domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Bussigny le neuf février mil huit cent soixante sept

filles de Louis Pittet décédé

et de Louise Charlotte née Vivinard sa veuve à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt deux, à Aragno et à Pampigny le vingt quatre Avril mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny à Aragno et à Pampigny

Signatures des époux :

A. Casellini  
Marie Casellini née Pittet

Signatures des témoins :

Henri Le Barreau  
et Benjamin Barreau

Communiqué : aux Officiers de l'Etat civil de Aragno et de Pampigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barreau

N° 3  
*Loncet & Maury*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt juillet* \_\_\_\_\_ mil neuf cent un  
 \_\_\_\_\_ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Loncet Jean Baptiste, ouvrier tailleur* \_\_\_\_\_

de *Neureux (Fribourg)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Bussigny* \_\_\_\_\_

né à *Neureux le dix sept Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_

fil de *Jean Joseph Ladislas Loncet, employé au J.D. à Yvernaid* \_\_\_\_\_

et de *Mari Elisabeth née Dafflon, décédée* \_\_\_\_\_

2° *Maury Clémence Léontine, cuisinière* \_\_\_\_\_

de *Fribourg* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Bussigny, avant à Pierrengey*

*Célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Lausanne le trente un Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_

filie de *Louis Théophile Alexis Maury* \_\_\_\_\_

et de *Louise Julie née Gillieron, décédée* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt sept, à Neureux, à Fribourg*  
*et à Pierrengey le vingt huit Mai mil neuf cent un* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à*  
*Bussigny, à Neureux, à Fribourg*  
*et à Pierrengey* \_\_\_\_\_

Communiqué : aux Officiers de l'état  
 Civil de *Neureux (Fribourg)* d'Oron  
 et de *Lonay* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jean Loncet* \_\_\_\_\_  
*Clémence Loncet née Maury*

Signatures des témoins :

*Alexandre Gergesat*  
*Perrette Constant*

L'officier de l'état civil :

*E. Montbaraud*

N<sup>o</sup> *A*  
*Gorgerat, Demontejaud*

Aujourd'hui *dis neuf Octobre* \_\_\_\_\_ mil neuf cent ~~un~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> *Gorgerat Charles Henri, Agriculteur* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bussigny* \_\_\_\_\_ domicilié à *Bussigny* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*Célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *St. Germain (Bussigny) le dis trois* mil huit cent *septante trois* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fil de *Jean Jean Frédéric Gorgerat* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Jeanne Louise Henriette née Dupard à Bussigny* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Demontejaud Marie, Couturière* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lampigny* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lampigny* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*Célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Lampigny le dis sept Novembre* mil huit cent *septante cinq* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de *Henri François Demontejaud, agriculteur* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Mélanie Franquette Jenny née Pittet sa femme domiciliée à Lampigny* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lampigny le vingt et à Bussigny le*  
*vingt un Septembre mil neuf cent un* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à*  
*Lampigny et à Bussigny*

Signatures des époux :

*Gorgerat Charles*  
*Marie Gorgerat née Demontejaud*

Signatures des témoins :

*Despouds Charles*  
*Demontejaud L.*

Communiqué : à l'Officier de l'Etat  
*Civil de Lampigny* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*Co. Albert Barreau*



N° 5

*Grandchamp Cesch*

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

Aujourd'hui *Dimanche* ~~le~~ *Septembre* ~~le~~ *1891* ~~le~~ *1891* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Grandchamp Arin, ouvrier tuilier*  
 de *Cheabres* domicilié à *Bussigny*  
 veuf de *Lucie Destrois* dès le *vingt six* *Avril* *mil huit cent*  
*quatre vingt quinze*

né à *Cheabres* le *vingt cinq* *Avril* *mil huit cent* *soixante sept*  
 fils de *Louise Marguerite Grandchamp*  
 et de

2° *Cesch Emma Henriette, sans profession*  
 de *Oberlangenegg (Berne)* domiciliée à *Bussigny*  
*Célibataire, mineure autorisée*

née à *Lausanne* le *vingt huit* *Juillet* *mil huit cent* *quatre vingt trois*  
 fille de *Jacob Cesch, Boulanger*

et de *Julie née Porchet sa femme, domiciliés à Bussigny*  
 Les publications ont eu lieu à *Bussigny* le *huit*, à *Oberlangenegg*  
 le *neuf* et à *Cheabres* le *onze* *Octobre*, *mil neuf cent* *un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*Certificat de publication*  
*à Bussigny, à Oberlangenegg*  
*et à Cheabres*

Communiqué : à l'officier de l'état civil  
 de *Cheabres* et à celui de *Schwarzegg*

Signatures des époux :  
*Arin Grandchamp*  
*Henriette Grandchamp née Cesch*

Signatures des témoins :  
*Barthe*  
*Charles Cesch*

L'officier de l'état civil :  
*Es. Albert Barraud*

N° 6  
Delessert Héritier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Novembre* mil neuf cent un  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Delessert Jules Louis, Boulanger*de *Sarigny, Jorel & Feney* domicilié à *Lucens**Célibataire*né à *Charornay le vingt un février* mil huit cent *soixante neuf*fils de *Jean Jules Louis Delessert*et de *Julie née Léger à Lucens*2° *Héritier Alice Henriette*de *Hollondins* domiciliée à *Bussigny & Borge**Célibataire*née à *Crisier le vingt trois Septembre* mil huit cent *quatre vingt*fille de *Henri Héritier, veuve*et de *Janelette Augustina née Bédan, Les deux à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Lucens le vingt quatre, à Hollondins, Sarigny Jorel & Bussigny le vingt six et à Feney le vingt sept Octobre, mil neuf cent un.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*L'autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Lucens de célébrer le mariage à Bussigny*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : *aux Officiers de l'Etat Civil de Lucens, Sarigny, Jorel, Feney & Hollondins*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jules Delessert*  
*Alice Delessert née Héritier*

Signatures des témoins :

*Arnot Amstutz*  
*Louisa Amstutz*

L'officier de l'état civil :

*Ch. Barbier*

N° 1

*Gougginsperg, Duboua*

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Novembre* ~~mil neuf cent un~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gougginsperg Ernest, boulanger*  
de *Ferrey et Belp (Berne)* domicilié à *Buttigny*  
*Célibataire*

né à *Courvet (Neuchâtel) le dix février mil huit cent septante quatre*  
fils de *Marin François Bau Gougginsperg, pharmacien*  
et de *Margdalena née Sterchi sa femme les deux à Buttigny*  
2° *Duboua Emma, ménagère*  
de *Lutry & Grandvaux* domiciliée à *Corsier de la Vierge Lutry*  
*Célibataire*

née à *Escherin de Lutry le dix sept Mars mil huit cent septante cinq*  
fille de *Jean Abram Daniel Duboua, agriculteur*  
et de *Louise Emma née Blanc sa femme les deux à Corsier*

Les publications ont eu lieu à *Buttigny Longe, à Ferrey, Lutry & Grandvaux*  
*Le Douze Octobre mil neuf cent un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*Certificat de publication à*  
*Buttigny, à Ferrey, à Lutry et à*  
*Grandvaux*

Signatures des époux :  
*E. Gougginsperg*  
*E. Gougginsperg née Duboua*

Signatures des témoins :  
*L. Rasche*  
*Alexandre Barraud*

Communiqué : aux officiers de l'état civil  
de *Ferrey, de Lutry et de Cully*

L'officier de l'état civil :  
*E. Albert Barraud*

*Dans sa séance du 4 Mars 1902*  
*le Conseil d'Etat a ordonné que*  
*l'acte de mariage ci-dessus soit*  
*rectifié dans la forme*  
*1° Que le nom de famille*  
*de l'époux soit parvenu -*  
*Gougginsperg, soit écrit*  
*Gugginsberg.*  
*2° Que la bourgeoisie de*  
*Belp (Berne) omise, soit*  
*ajoutée à celle de Ferrey.*  
*Buttigny le 8 Mars 1902*  
*l'Officier de l'Etat civil*  
*E. Albert Barraud*





N<sup>o</sup> 8  
*Charles Charbonnier*

mil neuf cent un  
~~mil huit cent quatre vingt~~

Aujourd'hui *vingt un Novembre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

- Nom et profession de l'époux:
- Lieu d'origine et de domicile:
- Etat civil:
- Lieu et date de la naissance:
- Noms, profession et domicile des parents:
- Nom et profession de l'épouse:
- Lieu d'origine et de domicile:
- Etat civil:
- Lieu et date de la naissance:
- Noms, profession et domicile des parents:
- Date des publications:

1<sup>o</sup>. *Charles Félix Auguste Daniel Henri, négociant*  
 de *Bôle (Neuchâtel) & Laugondry* domicilié à *Bôle*  
 veuf de *Lina Louise Mathilde née Delacourisina* dès le *seize Septembre*  
*mil neuf cent*  
 né à *Colombier (Neuchâtel)* le *vingt neuf* <sup>Avril</sup> *mil huit cent cinquante neuf*  
 fils de *Henri Friedrich Charles*  
 et de *Anna Fanny née Terdan*  
 2<sup>o</sup> *Charbonnier Juliette, institutrice*  
 de *Corre Felice (Italia)* domiciliée à *Turin*  
*Célibataire*

née à *Corre Felice (Italia)* le *treize Janvier* *mil huit cent soixante trois*  
 fille de *Jean Daniel Charbonnier D'icéda'*  
 et de *Caroline Philippina née Peyrot*

Les publications ont eu lieu à *Bôle* le *trente Octobre*, à *Laugondry* le  
*deux* et à *Corre Felice* le *trois Novembre* *mil neuf cent un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:  
*L'autorisation de l'Officier de l'Etat civil de Bôle de célébrer le mariage à Bessigny*

Communiqué: à l'Officier de l'Etat civil de Bôle et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux:  
*f. Charles*  
*Juliette Charles née Charbonnier*

Signatures des témoins:  
*D. L. Charbonnier*  
*Julia Charbonnier*

L'officier de l'état civil:  
*L. Hoffmann*

N° 9  
Lahrner, Neyret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Decembre mil neuf cent un  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lahrner Henri Albert, Agriculteur

de Lippoldswilen (Ehurgovie) domicilié à Buttigny

Célibataire

né à Hornens rue Champrent le vingt six Juin mil huit cent septante cinq

fils de Jean Jacques Lahrner, agriculteur

et de Marie Louise née Kowyer de Gemme, domiciliés à Buttigny

2° Neyret Louise Anna, ménagère

de Buttigny domiciliée à Buttigny

Célibataire

née à Crisier le vingt six Juin mil huit cent septante six

fille de Louis Albert Neyret, agriculteur

et de Jeanne Elise Borely de Gemme domiciliés à Buttigny

Les publications ont eu lieu à Buttigny le vingt six et à Lippoldswilen  
le vingt neuf Octobre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à  
Buttigny et à Lippoldswilen

Communiqué : à l'Officier de l'Etat  
Civil de Ellighausen, Ehurgovie

Signatures des époux :

Albert Lahrner  
Louise Lahrner née Neyret

Signatures des témoins :

Neyret Alfred  
Pasche

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Visé le 16 Xr 1901.

Jacques Hoff

Un double a été remis à l'autorité  
Cantonale le 10 Janvier 1902, en  
exécution de l'article 2 de la loi  
à Buttigny le 10 Janvier 1902

Officier de l'Etat Civil

E. Albert Barraud

Le No 9 à page 9 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1901. Les deux doubles  
du présent Registre sont conformes ce que nous certifions  
à Buttigny le 31 Decembre 1901 Officier de l'Etat Civil E. Albert Barraud

N<sup>o</sup> 1  
Cuérel Pisset

Aujourd'hui huit février mil neuf cent deux  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Cuérel Alfred, Domestique agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Villars-St-Croix domicilié à Bussigny

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né aux Thiézy le vingt sept Mars mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fils de Eugène Cuérel, journalier à Villars-St-Croix

domicile des parents:

et de Louise Duperron née Chollet, décédée

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Pisset Julia Jenny Henriette, Couturière

Lieu d'origine et de domicile:

de Sampigny domiciliée à Bussigny

Etat civil:

Célibataire, mineure autorisée.

Lieu et date de la naissance:

née à Bussigny le six Mars mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Jean Louis Pisset

domicile des parents:

et de Louise Charlotte née Fissinard sa veuve à Bussigny

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Villars-St-Croix le quatorze  
et à Sampigny le quinze Janvier mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication à Bussigny  
à Villars-St-Croix et à Sampigny

Signatures des époux:

Alfred Cuérel  
Julie Cuérel née Pisset

Signatures des témoins:

Archange Casellini  
Rossier Edouard

Communiqué: à l'officier de l'Etat  
Civil de Sampigny

L'officier de l'état civil:

Cs. Albert Berrouard



N° 2  
*Bolay Cuérel*

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

Aujourd'hui *vingt deux février* \_\_\_\_\_ ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *mil neuf cent deux*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bolay Charles François, Agriculteur* \_\_\_\_\_  
 de *Lampigny* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lampigny* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

né à *Lampigny le deux Novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante cinq* \_\_\_\_\_  
 fils de *Jean Charles François Henri Bolay* \_\_\_\_\_  
 et de *Louise Marie née Farcy, domiciliée à Lampigny* \_\_\_\_\_  
 2° *Cuèrel Léonie Fanny, ménagère* \_\_\_\_\_  
 de *Pillard-Ste. Croix* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lampigny* \_\_\_\_\_  
*Célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :  
 Date des publications :

née à *Genève le vingt Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante sept* \_\_\_\_\_  
 fille de *Charlotte Rosette Cuèrel* \_\_\_\_\_  
 de *Pillard-Ste. Croix y domiciliée* \_\_\_\_\_  
 Les publications ont eu lieu à *Lampigny le trente un Janvier et*  
 à *Pillard-Ste. Croix le premier février, mil neuf cent deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*L'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Lampigny de célébrer le mariage à Lampigny*

Communiqué : à l'Officier de l'Etat civil de Lampigny \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Charles Bolay*  
*Léonie Bolay Cuèrel*

Signatures des témoins :

*M. L. Cuèrel*  
*Emma Cuèrel*

L'officier de l'état civil :

*M. M. Renaud*

N° 3

*Barraud & Cottier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept juin* mil neuf cent *deux*  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Barraud Lucien Emile, agriculteur*

de *Bussigny et de Villars-Vireclin* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *Bussigny le huit juin* mil huit cent *septante six*

fils de *Louis Albert Barraud, agriculteur à Bussigny*

et de *Henriette Albertine Coderoy sa femme décédée*

2° *Cottier Louise Jenny, ménagère*

de *Rougemont* domiciliée à *Bussigny*

*Célibataire*

née à *Bussigny le huit avril* mil huit cent *septante six*

filles de *Jean Abram Cottier, maréchal*

et de *Antoinette Rossier sa femme, domiciliés à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt*, à *Rougemont le vingt un* et à *Villars Vireclin le vingt deux* *soit mil neuf cent deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Bussigny, à Rougemont et à Villars-Vireclin*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux *Officiers de l'Etat Civil de Bottens et de Rougemont*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Lucien Barraud*

*Jenny Barraud*  
*sa femme Cottier*

Signatures des témoins :

*J. Vidoudez*  
*J. de Vigorabat*

f. L'officier de l'état civil :

*Reynard remplacé*

N° 4

*Barraud, Francfort*

Aujourd'hui *quatorze juin* mil huit cent ~~quatre-vingt~~ *deux*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Barraud Jules Edouard, Agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bussigny de Villars, Cercelin* domicilié à *Bussigny*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Bussigny le vingt huit juillet* mil huit cent *septante six*

Noms, profession et

fil de *Samuel Benjamin Barraud, Agriculteur à Bussigny*

domicile des parents :

et de *Alexandrine Jeanne Neyret, Secadae*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Francfort Augusta, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Begnins* domiciliée à *Laudanne, La Bourdonnette*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *La Bourdonnette le vingt cinq novembre* mil huit cent *septante huit*

Noms, profession et

fille de *François Jacob Francfort agriculteur à La Bourdonnette*

domicile des parents :

et de *Marianna Susanne née Boret sa femme*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny et à Begnins le neuf à*  
*Laudanne le dix et à Villars Cercelin le onze* ~~hai~~ *mil huit*  
*cent deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à*  
*Bussigny, à Begnins à*  
*Laudanne et à Villars Cercelin*

Signatures des époux :

*Barraud Edouard*  
*Auguste Barraud née Francfort*

Signatures des témoins :

*Constant Fittel*  
*Constant Barraud*

Communiqué : *aux Officiers de*

*l'Etat Civil de Botten, de Laudanne*  
*et de Begnins*

L'officier de l'état civil :

*C. Barraud*



N<sup>o</sup> 5  
*Amiquet Magnenet*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *neuf Octobre* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *deux*  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> *Amiquet Adrien, Employé au J.S.* \_\_\_\_\_

de *Mathod* \_\_\_\_\_ domicilié à *Bussigny* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Mathod le deux Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante trois* \_\_\_\_\_

fils de *Abram Joseph Amiquet décédé* \_\_\_\_\_

et de *Marieanne née Beillot sa femme décédée* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Magnenet Lucie Constante sans profession* \_\_\_\_\_

de *Faulion* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Bussigny* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Yverdon le quatorze Janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre vingt deux* \_\_\_\_\_

fille de *Jean David Gabriel Magnenet décédé* \_\_\_\_\_

et de *Constance Felie née Hauteauxeris décédée* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le treize, à Mathod et à*  
*Faulion le quatorze Juin mil neuf cent deux* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificat de publication à Bussigny*  
*à Mathod et à Faulion* \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Amiquet Adrien*  
*Lucie Amiquet née Magnenet*

Signatures des témoins:

*Jules Amiquet à Bussigny*  
*Adrien Duvernoy à Echandens*

Communiqué: aux Officiers de  
 l'Etat Civil de Champrent et de  
*Faulion* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

*C. Albert Barraud*

N° 6  
Novel & Rey

Aujourd'hui vingt trois Octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent deux  
~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Novel Louis François, Employé de bureau \_\_\_\_\_  
de Villars-st. Croix \_\_\_\_\_ domicilié à Bussigny \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Lausanne le deux Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_  
fils de feu Jean François Novel \_\_\_\_\_  
et de Louise Henriette née Gavillet sa femme à Bussigny \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° Rey Alice Ida, régente \_\_\_\_\_  
de Bussy s.orges \_\_\_\_\_ domiciliée à Echandent \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à Echandent le vingt Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_  
fille de Louis François Rey régent à Echandent \_\_\_\_\_  
et de Caroline Ericot sa femme \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Echandent le vingt neuf, à Bussigny  
à Villars-st. Croix et à Bussy le trente Août mil neuf cent  
deux \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à  
Echandent, Bussigny, Villars  
st. Croix et Bussy \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Novel  
Alice Novel née Rey

Signatures des témoins :

L. Rey, à Echandent  
Louis Diverin à Bussigny

Communiqué : à l'Officier de l'état  
civil de Sonay et de Villars sous  
Yend. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Le 18 Fe 1902  
Barraud

No 7  
Cuérel Groua

Aujourd'hui vingt sept Décembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent ~~deux~~  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Cuérel Maurice Louis, Agriculteur \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Villars-ste-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à Villars-ste-Croix \_\_\_\_\_

Etat civil:

Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Villars-ste-Croix le seize Février mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de feu François Louis Cuérel \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Elise née Cuérel sa femme à Villars-ste-Croix \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° Groua Bertha Marie, ménagère \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Pécrot de Novalles \_\_\_\_\_ domiciliée à Suchy \_\_\_\_\_

Etat civil:

Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Giers le quatorze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de Edouard Groua agriculteur à Suchy \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Adèle née Boulet sa femme, décédée \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Villars-ste-Croix le vingt un, à Giers  
et à Suchy le vingt deux et à Novalles le vingt six Novembre  
mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication à Villars-  
ste-Croix, à Suchy, à Giers et à  
Novalles \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Maurice Cuérel  
Bertha Cuérel née Groua

Signatures des témoins:

Charles Demelais  
Et. Barrault Bessot

Communiqué: aux Officiers de l'Etat  
Civil de Grandson, Pécrot de Belmont

L'officier de l'état civil:

E. Albert Barrault



N<sup>o</sup> 1  
*Vivianand Jaquier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *huit* un *janvier* \_\_\_\_\_ mil neuf cent  
 trois \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Vivianand Charles Louis, Agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Bussigny et de Baracon* \_\_\_\_\_ domicilié à *Bussigny* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Bussigny le vingt six Septembre* mil huit cent *soixante huit* \_\_\_\_\_

fil de *Louis Armand Vivianand D'écide* \_\_\_\_\_

et de *Hermette née Gillieron sa femme à Echandens* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Jaquier Nancy, ménagère* \_\_\_\_\_

de *Tuchersens* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Tuchersens* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *rière Hermenches le neuf Décembre* mil huit cent *septante un* \_\_\_\_\_

fille de *Julie Jaquier, à Tillars - Bramard* \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Baracon et à Tuchersens le huit et à*  
*Bussigny le dix janvier mil neuf cent trois* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à*  
*Baracon, à Bussigny et à*  
*Tuchersens* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Charles Vivianand*  
*Nancy Vivianand née Jaquier*

Signatures des témoins :

*Paul Pieben*  
*Louise Pieben*

Communiqué : aux Officiers de

*l'Etat Civil de Boudon et de*  
*Palegiens* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*E. M. Barraud*

N<sup>o</sup> 2  
Kräichenbühl & Cuérel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui sept février mil neuf cent trois  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Kräichenbühl Alfred, Charpentier

de Otterbach (Berne) domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Dietsch (Berne) le neuf Octobre mil huit cent septante cinq

fil de Christian Kräichenbühl 'décédé'

et de Justine née Lingg sa femme 'décédée'

2<sup>o</sup> Cuérel Constance Rosa, Couturière

de Villars-ste-Croix domiciliée à Villars-ste-Croix

Célibataire

née à Villars-ste-Croix le vingt-trois Mars mil huit cent septante huit

filles de feu François Louis Cuérel

et de Elisa née Cuérel sa femme à Villars-ste-Croix

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Villars-ste-Croix et à Otterbach le vingt-un janvier mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication à Bussigny, à Villars-ste-Croix et à Otterbach

Signatures des époux:

Alfred Kräichenbühl  
Rosa Kräichenbühl née Cuérel

Signatures des témoins:

Alois Cuérel  
Charles Demelais

Communiqué: à l'officier de l'état civil de Kurzenberg (Berne)

L'officier de l'état civil:

E. Albert Barraud

N<sup>o</sup> 3  
Moras Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq Avril* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent trois</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Moras Constant Albert, Agriculteur*

de *Villard-Ste-Croix* domicilié à *Villard Ste-Croix*

*Célibataire*

né à *Villard-Ste-Croix le quinze Septembre* mil huit cent *septante*

fils de *feu Jean Louis Moras*

et de *Louise Huguenet sa femme*, à *Villard Ste-Croix*

2<sup>o</sup> *Pache Janna Nancy, Couturière*

de *Chapelle* domiciliée à *Villard Ste-Croix*

*Célibataire*

née à *Villard Ste-Croix le vingt deux Avril* mil huit cent *quatre vingt un*

fille de *David Jean Louis Pache*

et de *Marie Cuénou sa femme*, domiciliés à *Villard Ste-Croix*

Les publications ont eu lieu à *Villard Ste-Croix le vingt et à Chapelle le vingt un Mars mil neuf cent trois.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Villard Ste-Croix et à Chapelle*

Signatures des époux :

*Moras*  
*Janna Pache*

Signatures des témoins :

*Jules Derouge, Lausanne*  
*Eugène Ducion, Roussillon*

Communiqué : à l'Officier de l'Etat Civil de *St-Cierges*

L'officier de l'état civil :

*Albert Barraud*



N<sup>o</sup> 4

*Vagnières Damons*  
*nié Ducret*  
 Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *huit Août* mil neuf cent *trois*  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> *Vagnières Charles Louis, Chocolatier*de *Orzents* domicilié à *Bussigny**Divorcé de Rosa Hélène née Tuberson, dès le quatre Novembre 1901**mil neuf cent un*né à *Cormondréche le 28 Novembre* mil huit cent *soixante neuf*fils de *Jean Pierre Vagnières*et de *Madeline née Demny à Neuchâtel*2<sup>o</sup> *Damons nié Ducret Marie Emma, ménagère*de *Aubonne* domiciliée à *Ecublens**veuve de Charles Julien Damons, dès le vingt cinq juin**mil neuf cent un*née à *Ecublens le vingt deux Décembre* mil huit cent *soixante neuf*fille de *Louis Jean Ducret agriculteur à Ecublens*et de *Jeanne Susanne née Ramak*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny et à Ecublens le vingt deux, à Orzents*  
*le vingt quatre et à Aubonne le vingt cinq juillet mil neuf cent*  
*trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificat de publication à*  
*Bussigny, à Ecublens, à Orzents*  
*et à Aubonne*

Communiqué: aux *Officiers de l'Etat*  
*Civil de Aubonne d'Ecublens et*  
*d'Ursins*

Signatures des époux:

*Charles Vagnières*  
*Marie Vagnières nié Ducret*

Signatures des témoins:

*J. P. Randon*  
*Alfred Goussier*

L'officier de l'état civil:

*E. Albert Barraud*

N° 5

*Barraud Chappuis*

Aujourd'hui *vingt deux août* ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent trois</sup>

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Barraud Jules Ulysse, Agriculteur*  
de *Bussigny et de Villars-Biercelin* domicilié à *Bussigny*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Bussigny le six juin* mil huit cent *quatre vingt un*

Noms, profession et

fil de *Jean Louis Rodolphe Barraud, Décoré*

domicile des parents :

et de *Julie Françoise nie Neyret sa veuve à Bussigny*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Chappuis Jeanne Berthe, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rivars* domiciliée à *Bussigny*

Etat civil :

*Célibataire, mineure autorisée.*

Lieu et date de la naissance :

née à *Bussigny le vingt huit juillet* mil huit cent *quatre vingt quatre*

Noms, profession et

fille de *Louis Chappuis*

domicile :

et de *Louise Antoinette nie Masson sa femme les deux à Bussigny*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny et à Rivars le premier*  
*et à Villars-Biercelin le deux août mil neuf cent trois.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à*  
*Bussigny, à Rivars et à Villars-*  
*Biercelin*

Signatures des époux :

*Jules Barraud*  
*Berthe Barraud nie Chappuis*

Signatures des témoins :

*Henri Gorgeur*  
*Hennette Chappuis*

Communiqué : aux officiers de  
l'état civil de *St. Saphorin*  
et de *Dothard*

L'officier de l'état civil :

*P. M. Barraud*

N° 6

Aujourd'hui trois Septembre mil neuf cent trois  
mil huit cent quatre-vingt-

Brocard Dufour

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Brocard Eugène, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Digny domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Jorel (Lavaux) vingt sept ans mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fils de Jean Brocard, ancien Instituteur

domicile des parents :

et de Louise née Bastian sa femme domiciliés à Renens

Nom et profession de l'épouse :

2° Dufour Rosa Marguerite, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Chatelard et de Noville domiciliée à Renens

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Hermenches le vingt huit juillet mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Julie Dufour, domiciliée à Renens

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Villeneuve et à Montreux  
le vingt à Renens et à Digny le vingt un août, mil neuf cent  
trois

Par jugement rendu le 18 mai 1911 par le Tribunal civil du District de Lausanne, déclaré définitif et exécutoire le 15 juin 1911 le mariage ci contre a été rompu par le divorce en vertu de l'article 46 lettre A. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Transcrit sur l'invitation du Département de Justice et Solles en date du 28 juin 1911

Bussigny le 30 juin 1911

L'Officier de l'Etat Civil

E. Albert Barraud

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny, à Villeneuve, à Montreux, à Renens et à Digny

Signatures des époux :

Brocard Eugène

Rosa Brocard née Dufour

Signatures des témoins :

Graug Ami

Nichoud Julien

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil de La Sarraz, de Montreux de Villeneuve et de Romanel

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud



N° 7  
Roos Halbi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par communication du conseil communal de Kilchberg près Zurich du 24 Janvier 1916 il résulte que les époux Roos Halbi ont acquis la bourgeoisie de la dit Commun. Bussigny le 7 février 1916

Officier de l'état civil  
Areyres

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° Roos Xavier, Chocolatier

de Romoos (Lucerne) domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Echoltzmatt le dix huit Septembre mil huit cent septante neuf

fils de Xavier Roos

et de Rosa née Hünziker sa femme domiciliés à Sarau

2° Halbi Emilie, Cuisinière

de Saanen (Berne) domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Alantschen le douze juillet mil huit cent quatre-vingt un

fille de Ulrich Halbi

et de Lisette Kohli sa femme, domiciliés à Alantschen

Les publications ont eu lieu à Bussigny le quinze, à Alantschen

le dix huit, à Romoos le vingt quatre Septembre et à

Cessenay le cinq Octobre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny, à Alantschen à Cessenay et à Romoos

Signatures des époux :

Xavier Roos

Emilie Roos, Halbi

Signatures des témoins :

Joseph Waldli

Charles Demelais

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil, de Cessenay de Alantschen et de Romoos

L'officier de l'état civil :

E. Mat Barraud

N° 8  
*Durussel, Moraz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un Novembre* mil neuf cent *trois* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Durussel Ernest Jules, Agriculteur*

de *Seigneux* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *Cossonay le vingt quatre Octobre* mil huit cent *septante sept*

fils de *Jean Louis Durussel*

et de *Elide Desponds sa veuve à Lausanne*

2° *Moraz Louise Marie, ménagère*

de *Villars St Croix* domiciliée à *Bussigny*

*Célibataire*

née à *Bussigny le vingt huit Novembre* mil huit cent *septante neuf*

fille de *Jean François Louis Moraz, agriculteur*

et de *Louise Henriette Croyon sa femme, domiciliée à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny et à Villars St Croix le*

*huit neuf et à Seigneux le vingt un Octobre mil neuf cent trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication*  
*à Bussigny, à Villars St Croix*  
*et à Seigneux*

Signatures des époux :

*Durussel Jules*  
*Louise Durussel née Moraz*

Signatures des témoins :

*Alfred Jaccaud*  
*Charles Demelais*

Communiqué : à l'officier de l'Etat Civil de *St Margel*

L'officier de l'état civil :

*E. Mont Barraud*

Par jugement rendu le 24 Octobre 1913 déclaré définitif et exécutoire le 6 Janvier 1914, le tribunal du District de Lausanne a dissous par le divorce en application de l'article 138 du code civil Suisse et désigné les deux conjoints comme époux coupables et a fixé à un an le délai pendant lequel ils ne pourront se remarié transcrit par le Département de Justice et Police en date du 07 Janvier 1914

Bussigny le 20 Janvier 1914  
 L'Officier de l'état civil  
*Arcey*





N° 9  
Bron & Henrioud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil neuf cent

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bron Auguste, Charon

de Lutry & d'Epesses domicilié à Lutry

Célibataire

né à la Conversion de Lutry le vingt deux Novembre mil huit cent quatre vingt deux

fil de Jean Paul Henri Bron, décédé

et de Léonora Ruchonnet sa femme à Lutry

2° Henrioud Rosine, sans profession

de Gressy domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Freny Tuitteboeuf le dix huit Décembre mil huit cent quatre vingt un

fille de Jacques Jules Henrioud, décédé

et de Anna Baumgart sa femme à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Lutry le vingt un de Bussigny le trente Novembre et à Epesses et Gressy le premier Décembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication et autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Lutry de célébrer le mariage à Bussigny

Signatures des époux :

Auguste Bron  
Rosine Bron nee Henrioud

Signatures des témoins :

Ercole Quazza  
Henri Bron à Lutry

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Communiqué : aux officiers de l'Etat Civil de Lutry, de Cully et de Belmont

Le 96° 9 à page 25 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1903  
Les deux doubles du présent registre sont conformes, aglu nous certifions.  
A Bussigny le 31 Décembre 1903. L'officier de l'Etat Civil E. Albert Barraud

Je le certifie le 9 Janvier 1904  
[Signature]

Un double a été remis à l'autorité cantonale le 9 Janvier 1904 en conformité de l'article 2 de la loi.

Bussigny le 9 Janvier 1904  
L'officier de l'Etat Civil  
E. Albert Barraud





N° 1  
Wolff Nobel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février ~~mil neuf cent quatre~~  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wolff Louis, Employé aux chemins de fer fédéraux  
de Grand Combe des Bois (Doubs France) domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Collombay (Valais) le quatorze juillet mil huit cent septante huit

fils de Eugène Wolff vannieret de Marie Elisabeth Fagner sa femme, domiciliée à Bussigny
2° Nobel Cathérine sans professionde Sainte Marguerite (St. Gall) domiciliée à Fribourg (Ville)
Célibataire

née à Yvon le quatorze juin mil huit cent quatre vingt trois

fille de Joseph Nobel marchand ambulantet de Anne Marie Schiltet sa femme, domiciliée à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Bussigny le dix sept, à Fribourg le dix huit  
à Sainte Marguerite le dix neuf novembre mil neuf cent trois et  
à Grand Combe des Bois les deux & dix janvier mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Fribourg,  
à Bussigny, à Ste. Marguerite et à  
Grand Combe des Bois, autorisation  
de l'Ambassade de France à Berne  
et du Département de Justice et  
Police du Canton de Fribourg

Communiqué : aux officiers de l'Etat  
Civil de Fribourg et de Ste. Marguerite  
et à la Chancellerie d'Etat à  
Lausanne.

Signatures des époux :

Louis Wolff  
Cathérine Wolff Née Nobel

Signatures des témoins :

H. Luy J. Les  
Alain Nobel

L'officier de l'état civil :

Cs. Hans Barraud

N° 2  
Vuerschow Schopfer

Aujourd'hui neuf avril ~~mil neuf cent quatre~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile ;  
Etat civil :

1° Vuerschow Louis Rodolphe, Agriculteur  
de Bussigny domicilié à Bussigny  
Célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Yvermèze Petit Sacconea Genève le quatre <sup>juin</sup> mil huit cent ~~septante quatre~~  
fils de Jean Henri Vuerschow  
et de Jenny Schneider sa femme

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° Schopfer Eugénie Julie sans profession  
de Lausanne (Berne) domiciliée à Lausanne  
Célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile :

née à Paris le cinq janvier mil huit cent quatre vingt deux  
fille de Jules Schopfer, agriculteur  
et de Eugénie Challet sa femme, domiciliée à Cottent

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le dix sept, à Lausanne  
le dix neuf et à Lausanne (Berne) le vingt un ~~trois mil neuf~~  
cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
à Bussigny, à Lausanne et à  
Lausanne.

Signatures des époux :  
Vuerschow Louis.  
Eugénie Vuerschow ne Schopfer.

Signatures des témoins :  
Charles Barraud  
Cottier Chs.

Communiqué : aux officiers de  
l'Etat Civil de Lausanne  
et de Lausanne.

L'officier de l'état civil :  
E. Albert Barraud

N° 3  
Cottier, Finaua

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Avril mil neuf cent ~~quatre~~  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Cottier Charles Louis, maréchal  
de Rougemont domicilié à Bussigny  
Célibataire

---

né à Bussigny le neuf janvier mil huit cent septante trois  
fils de Jean Abram Cottier, maréchal  
et de Antoinette née Rossier sa femme, les deux à Bussigny

2° Finaua Rosine, cuisinière  
de Hermenches domiciliée à Lausanne  
Célibataire

---

née à Joussens le quatorze août mil huit cent septante deux  
fille de Jean Pierre Samuel Finaua  
et de Louise née Anneler sa femme décédée

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt-cinq, à Lausanne  
à Rougemont et à Hermenches, le vingt six Mars, mil neuf  
cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

<p>Pièces déposées :</p> <p><u>Certificat de publication</u> <u>à Bussigny, à Lausanne à</u> <u>Rougemont et à Hermenches</u></p> <hr/> <hr/> <p>Communiqué : <u>aux officiers</u> <u>de l'Etat civil de Rougemont</u> <u>de Moudon et de Lausanne</u></p>	<p>Signatures des époux :</p> <p><u>Cottier Ch.</u> <u>Rosine Cottier Finaua</u></p> <p>Signatures des témoins :</p> <p><u>Jean Abram Cottier</u> <u>Alfred Cottier</u></p> <p>L'officier de l'état civil :</p> <p><u>E. Albert Barraud</u></p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



N° 4  
Crosier-Wagnières

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mai mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crosier Auguste Samuel Rodolphe, Commis

de Montherod domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Aubonne le six Novembre mil huit cent septante cinq

fil de François Jules Daniel Crosier, employé aux C.F.F.

et de Sabine Augustina née Braissant sa femme à Bussigny

2° Wagnières Fanny, sans profession

de Orgens domiciliée à Yverdon

Célibataire

née à Orgens le huit Janvier mil huit cent quatre-vingt

filles de Jean Louis Wagnières, Charpentier

et de Rosalie née Berthorey sa femme domiciliés à Orgens

Les publications ont eu lieu à Bussigny le neuf, à Yverdon et Orgens  
le dix et à Montherod le onze Avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à  
Bussigny, à Yverdon, à Orgens  
et à Montherod

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux Officiers de  
l'Etat Civil de Simel, d'Ursins  
et d' Yverdon

Signatures des époux :

Crosier

Wagnières

Signatures des témoins :

Joseph Wuelchli

Wagnières Francis

L'officier de l'état civil :

P. Albert Barraud

N° 5  
Klay Wolf Schärer

Aujourd'hui vingt un mai mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre vingt

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° Klay Jean Jules, briquetier  
de Walkringen (Berne) domicilié à Bussigny  
Célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Compiègne le trente Septembre mil huit cent septante sept  
fils de Georges Albert Klay, bûcheron  
et de Alphonsine née Chassot sa femme, domiciliés à Bussigny

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° Wolf Elisabeth née Schärer, vannière  
de Grand Combe des Bois (Doubs) domiciliée à Bussigny  
Divorcée de Napoléon Eugène Joseph Wolf le vingt trois  
Octobre mil neuf cent un

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à Grossaffoltern le trente un Mars mil huit cent cinquante huit  
fille de feu Jean Baptiste Schärer  
et de feu Anna Maria Wagner sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Walkringen le vingt  
trois et à Grand Combe des Bois le vingt quatre Avril mil neuf  
cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à  
Bussigny, à Walkringen et à  
Grand Combe des Bois

Signatures des époux :

Klay Jules

L'épouse ne sachant écrire a  
apposé sa marque habituelle  
consistant en une +  
Signatures des témoins :

Jules Aubert

Klay Louis

Communiqué : à l'officier de  
l'Etat Civil de Walkringen et  
au Département de Justice &  
Police

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

N° 6  
Détrax & Cesch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq juin* ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Détrax Alfred, boulanger*

de *Jorol & Essertes* domicilié à *Grandvaux*

*Célibataire*

né à *Curson s. Grandvaux le vingt dix* ~~juillet~~ ~~mil huit cent septante dix~~

fils de *Louis Samuel Détrax, agriculteur*

et de *Stélie née Chollet sa femme, domiciliée à Grandvaux*

2° *Cesch Marie Julie, sans profession*

de *Oberlangenegg (Berne)* domiciliée à *Bussigny*

*Célibataire*

née à *Lausanne, Villa Cour le vingt un* ~~juin~~ ~~mil huit cent quatre vingt un~~

fille de *Jacob Cesch boulanger*

et de *Julie née Porchet sa femme, domiciliée à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le trois*, à *Grandvaux*  
et à *Jorol le quatre*, à *Schwartzenegg le cinq* et à *Essertes le*  
*sept juin mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*L'autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Cully, de célébrer le mariage à Bussigny*

Signatures des époux :

*Alfred Détrax*  
*Marie Détrax née Cesch*

Signatures des témoins :

*Phasche.*  
*J. Pardon*

Communiqué : aux officiers

*de l'Etat Civil de Cully, d'Oron*  
*de Jorol et de Schwartzenegg*

L'officier de l'état civil :

*E. Albert Barraud*



N° 7 Michot  
Cuerel Bugnoux

Aujourd'hui Deux juillet mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° Cuerel Alexis Henri, Cantonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-Ste-Croix domicilié à Villars-Ste-Croix

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Villars-Ste-Croix le deux août mil huit cent cinquante-neuf

Noms, profession et

fils de Jean Ferdinand Cuerel

domicile des parents :

et de Jeune Susanne Marguerite née Michon sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2° Michot née Bugnoux Eugénie Marguerite

Lieu d'origine et de domicile :

de Taulion domiciliée à Villars-Ste-Croix

Etat civil :

veuve de François Louis Michot de la 25 juin 1899

Lieu et date de la naissance :

vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Noms, profession et

née à Pièra le vingt-huit janvier mil huit cent cinquante-neuf

domicile des parents :

fille de Isaac Louis Charles Bugnoux

et de Louise Adaline née Jotherand sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-Ste-Croix et à Taulion  
le neuf avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
à Villars-Ste-Croix et à Taulion

Signatures des époux :

Alexis Cuerel  
Eugénie Cuerel née  
Bugnoux

Signatures des témoins :

Louis Dondais  
Emile Gibbieron

Communiqué : à l'officier de  
l'Etat civil de Taulion

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N<sup>o</sup> 8  
Collet, Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre Septembre* mil neuf cent *quatre*  
mil huit cent *quatre-vingt-*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Collet Georges Henri, tuilier*  
de *Suchy et de Pentheriaz* domicilié à *Eclérens*  
*Célibataire*

né à *Ecublens le quatorze février* mil huit cent *quatre vingt deux*  
fils de *Charles Henri Collet, tuilier*  
et de *Augustine Louise née Rieber, domiciliés à Bussigny*  
2<sup>o</sup> *Dutoit Alina Julia dite Alma, sans profession*  
de *Boudon et de Neyrens* domiciliée à *Bussigny*  
*Célibataire*

née à *Pency le jour le douze janvier* mil huit cent *quatre vingt cinq*  
fille de *Constant Philippe Dutoit, Cafetier*  
et de *Constance née Pichonnat sa femme domiciliés à Bussigny*  
Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt sept août*  
à *Boudon, Neyrens & Eclérens le trente août*, à *Suchy et*  
à *Pentheriaz le trente un août mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*L'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de La Sarraz de célébrer le mariage à Bussigny*

Signatures des époux :

*Georges Collet*  
*Alma Collet née Dutoit*

Signatures des témoins :

*Lina Pichonnat*  
*André Dutoit*

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil de *Belmont, de Boudon de Neyrens et de Pentheriaz*

L'officier de l'état civil :

*E. Albert Barraud*

N° 9  
*Schreier Prabin*

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui *premier Octobre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent quatre</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° *Schreier Gottlieb Johann, Agriculteur*  
de *Gals (Berne)* domicilié à *Bussigny*  
*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à *Gals le quinze Juin* mil huit cent *quatre vingt deux*  
fils de *Jacob Samuel Schreier, Agriculteur*  
et de *Anna Benoit née Cékler sa femme, domiciliés à Gals.*

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° *Prabin Marie Eugénie, ménagère*  
de *Corveron* domiciliée à *Bussigny*  
*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à *Corveron le onze Novembre* mil huit cent *quatre vingt deux*  
fille de *Jean Louis Prabin, ouvrier tuilier*  
et de *Isaline née Meystra sa femme, domiciliés à Bussigny*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le sept, à Champion le huit et à Corveron le neuf Septembre mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Bussigny, à Champion et à Corveron*

Signatures des époux :

*Gottlieb Schreier*  
*Eugénie Schreier née Prabin*

Signatures des témoins :

*Jn Louis Prabin*  
*Charles Demalot*

Communiqué : aux Officiers de l'état civil de *Pampalou et de St. Cierges*

L'officier de l'état civil :

*E. Albert Barraud*



N° 10  
*Duperrée Solaz*

Aujourd'hui *quinze Octobre* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *quatre*  
 mil huit cent *quatre-vingt-*

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu  
 1° *Duperrée John Alphonse, Agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rougemont* \_\_\_\_\_ domicilié à *Villars-St.-Croix*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Villars-St.-Croix le quatre février* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

Noms, profession et

fils de *Jules Charles Louis Philippe Duperrée*

domicile des parents :

et de *Henriette Delisle née Cuérel*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Solaz Lucie Mathilde, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *L'Abbaye* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

*Célibataire mineure autorisée*

Lieu et date de la naissance :

née à *Villars Le Comte le premier Avril* mil huit cent *quatre-vingt-dix*

Noms, profession et

fille de *Eugène Solaz Cordonnier*

domicile :

et de *Emma née Jacquier la femme domiciliée à Puidrier*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Villars-St.-Croix et à Rougemont*  
*le neuf à L'Abbaye et à Lausanne le dix Septembre*  
*mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à*  
*Villars-St.-Croix, Rougemont*  
*L'Abbaye et Lausanne et*  
*l'autorisation du père de l'épouse*  
*mineure*

Signatures des époux :

*Alphonse Duperrée*  
*Lucie Duperrée née Solaz*

Signatures des témoins :

*Jules Duperrée*  
*Louis Magnière*

Communiqué : *Aux officiers de*  
*l'état civil de Rougemont, de*  
*L'Abbaye et de Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*C. Albert Barraud*

N° 11

Rey & Nater

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Septembre mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rey Wilhelm, menuisier

de Nöricken (Argovie) domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Nöricken le premier juillet mil huit cent septante sept

fils de Friedrich Rey, Charpentier

et de Elisabeth née Heber sa femme, domiciliés à Nöricken

2° Nater Euphrasie, Cuisinière

de Bürchen (Palais) domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Bürchen le quatre août mil huit cent soixante quatre

fille de Jean Joseph Nater décédé

et de Herlen Marie sa femme, domiciliés à Tieg (Palais)

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt, à Nöricken  
le vingt un et à Bürchen le vingt deux Septembre, mil  
neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
à Bussigny, à Nöricken et à  
Bürchen

Signatures des époux :

Wilhelm Rey

Euphrasie Nater

Signatures des témoins :

Alexandre Talbot

Fritz Rey

L'officier de l'état civil :

Et. Albert Barraud

Communiqué : aux officiers de  
l'Etat Civil de Nöricken et de  
Bürchen

Un double à été remis à l'autorité  
Cantonale le 11 Janvier 1905  
Bussigny le 12 Janvier 1905  
L'officier de l'Etat civil  
Et. Albert Barraud



Form. 5. page 36 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1904. Les  
deux doubles du présent Registre sont conformes, ce que nous certifions, à Bussigny le  
21 Décembre 1904. L'officier de l'Etat civil. Et. Albert Barraud



N° 1  
L'evêque Gillieron

Aujourd'hui *Dieu huit février* mil neuf cent *vingt-cinq*  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *L'evêque Fernand Joseph, Confiseur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Elouges, province de Hainaut Belgique* domicilié à *Bussigny*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Elouges le vingt Décembre* mil huit cent *quatre-vingt*

Noms, profession et

fils de *Pierre Joseph L'evêque ancien négociant*

domicile des parents :

et de *Desire Rolland son épouse à Elouges*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Gillieron Cécile sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ropraz (Taud)* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Gyon Côte d'Or France* le *treize* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

Noms, profession et

fille de *Jean Charles Timé Gillieron*

domicile :

et de *Françoise Elisabeth Rossier sa femme décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le sept, à Elouges le huit*  
*à Ropraz le dix et à Lausanne le quatorze janvier mil*  
*neuf cent cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Bussigny*  
*à Elouges, à Ropraz et à Lausanne,*  
*Autorisation de la légation de Belgique*  
*à Berne, du Département de Justice*  
*Police du Canton de Taud et le*  
*consentement des parents de l'époux*

Communiqué : aux Officiers de l'état

*Civil de Couvet, de Jorat et de Lausanne*  
*et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne*

Signatures des époux :

*Fernand L'evêque*  
*Cécile L'evêque née Gillieron*

Signatures des témoins :

*Bonjour Frédéric*  
*Javier Ross.*

L'officier de l'état civil :

*Ch. Albert Barraud*



N° 2  
Pittet Rolax

Aujourd'hui quatre ~~ans~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup> ~~ans~~ <sup>mil huit cent quatre-vingt-</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Pittet Alfred Jules, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny et de Sampigny domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bussigny le vingt trois mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

de Charles Albert Pittet, Agriculteur

domicile des parents :

et de Adèle née Besset domiciliés à Bussigny

Nom et profession de l'épouse :

2° Rolax Louisa Berniette, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne et de Bussigny domiciliée à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bussigny le douze ~~ans~~ <sup>mil huit cent quatre vingt trois</sup> ~~ans~~

Noms, profession et

de Samuel Louis Rolax, Agriculteur

domicile des parents :

et de Louisa Félicie Martin sa femme, domiciliés à Bussigny

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le neuf, à Sampigny le dix et à Lausanne le onze février mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny à Sampigny et à Lausanne

Signatures des époux :

Alfred Pittet  
Louisa Pittet née Rolax

Signatures des témoins :

Charles Rolax } à Genève  
Louis Rochat }

Communiqué : aux Officiers de

l'Etat Civil de Lausanne et de Sampigny

L'officier de l'état civil :

Cs. Albert Barraud

N° 3  
Tache Cornuet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit ~~ans~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup> ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tache Alfred Gustave, Chocolatier

de Epalinges domicilié à Bussygny

Célibataire

né à Echandens le vingt cinq trois mil huit cent quatre vingt trois

fils de Jules Louis Samuel Tache, Agriculteur

et de Emilie Marie Françoise née Duprat, domiciliés à Echandens

2° Cornuet Ida Chocolatière

de Lutry domiciliée à Bussygny

Célibataire

née à Nonnans le dix huit Décembre mil huit cent quatre vingt sept

fille de feu Daniel Henri Cornuet

et de Elise née Forestier Sécédin

Les publications ont eu lieu à Bussygny le quatorze, à Lutry le

quinze et à Epalinges le quinze février mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussygny, à Epalinges et à Lutry et autorisation du tuteur de l'épouse mineure.

Signatures des époux :

Tache Alfred

Ida Tache née Cornuet

Signatures des témoins :

Amiguel Jules

Emile Guérol

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil de Lutry et d'Epalinges

Par jugement rendu le 28 Octobre 1910 par le Tribunal civil du District d'Orbe, déclaré définitif et exécutoire le 11 Janvier 1911 le mariage ci contra a été rompu par la divorce en vertu de l'article 46 a) de la loi fédérale du 24 Décembre 1874

Transcrit sur l'invitation du Département de Justice & Police en date du 24 Janvier 1911

Bussygny le 26 Janvier 1911

L'officier de l'état civil

E. Albert Barraud

N° 4  
Crosier Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mars mil neuf cent  
mil huit cent quatre vingt

Cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Crosier Jules Auguste, Agriculteur

de Monthorod domicilié à Bussigny avant à Clarend

Célibataire

né à Aubonne le quatorze Septembre mil huit cent septante deux

fil de François Jules Daniel Crosier, employé aux C.F.F.

et de Sabine Augustine Bressant les deux à Bussigny

2° Jordan Marie Hélène ménagère

de Ormont-Dessus domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Ormont-Dessus le vingt huit Mars mil huit cent septante huit

filles de Jean Jordan, Agriculteur

et de Marie Louise Fernet sa femme les deux à Ormont-Dessus

Les publications ont eu lieu à Bussigny à Montreux le premier  
à Ormont-Dessus le deux à Monthorod le quatre Mars  
mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à  
Bussigny, à Montreux, à Ormont-  
Dessus et à Monthorod

Signatures des époux :

Jules Crosier  
Hélène Crosier née Jordan

Signatures des témoins :

Daniel Crosier  
E. Jarbojat

Communiqué : aux Officiers de  
l'Etat Civil de Montreux, Ormont  
Dessus et Gimmel

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud



N° 5  
*Seris Guillermina*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze* juillet <sup>mil neuf cent,</sup> mil huit cent quatre vingt-

*cinq* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Seris Claude Seraphin, maçon*

de *St. Vincent, province de Turin (Italie)* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *St. Vincent le douze juillet* mil huit cent *septante sept*

fil de *Célestin Seris agriculteur à St. Vincent*

et de *Marie Thelanie Perceillon sa femme*

2° *Guillermina Marie Sererina, sans profession*

de *St. Vincent, province de Turin (Italie)* domiciliée à *Bussigny, avant à St.*

*Célibataire*

née à *St. Vincent, le vingt six février* mil huit cent *quatre vingt trois*

fille de *Sulpice Guillermina, décédé*

et de *Marie Magdelaine Bozonet sa femme décédée*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le quatorze* à *St. Vincent*  
*le dix neuf février mil neuf cent cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Bussigny et à St. Vincent, autorisation du Consulat d'Italie à Genève, et autorisation du Département de Justice & Police à Lausanne*

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

*Seris Seraphin*  
*Guillermina Marie Sererina*

Signatures des témoins :

*Caldan Joseph*  
*Bastie Ernest*

L'officier de l'état civil :

*Ch. Albert Banaud*

N° 6

*Barrax Cuérel*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois mai* mil neuf cent *cinq*  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Barrax Louis, Employé aux Chemins de fer fédéraux*

de *Epesses* domicilié à *Cheabres*

*veuf de Anna Maria Hegertes née le deux Décembre*  
*mil neuf cent trois.*

né à *Cheabres le vingt neuf juillet* mil huit cent *soixante six*

fil de *Jean François Barrax*

et de *Sophie née Grandchamp, veuve Ador à Cheabres*

2° *Cuérel Marie Louise, sans profession*

de *Villars-st. Croix* domiciliée à *Bussigny*

*Célibataire*

née à *Bea le vingt un juillet* mil huit cent *cinquante quatre*

fille de *George Henri Cuérel*

et de *Anne Pauline Lache de femme à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Cheabres le quatre, à Bussigny et*  
*à Villars-st. Croix le cinq et à Epesses le six mai mil neuf*  
*cent cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*L'autorisation de l'Officier de*  
*l'Etat Civil de St. Saphorin de*  
*célébrer le mariage à Bussigny*

Signatures des époux :

*Le Barrax*  
*Marie Barrax née Cuérel*

Signatures des témoins :

*Henri Chélin*  
*Louis Cuérel*

L'officier de l'état civil :

*L. Albert Barrax*

Communiqué : aux officiers de  
*l'Etat Civil de St. Saphorin et de*  
*Cully.*

*Par jugement rendu le*  
*4 juin 1914, le Tribunal*  
*civil du District de Lausanne*  
*a dit sous par la divorce, le*  
*mariage ci contre, en application*  
*de l'article 139 du Code Civil Suisse*  
*désigné le mari comme époux*  
*couppable et a fixé à deux ans le*  
*délai pendant lequel il ne*  
*pourra se remarier*  
*transcrit sur l'ordre du Départe-*  
*ment de Justice & Police en date*  
*du 17 Octobre 1914*  
*Bussigny le 20 Octobre 1914*  
*L'Officier de l'Etat Civil*  
*L. Albert Barrax*



N° 7  
*Kary Diserens*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit juin* mil neuf cent *vingt-cinq*  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kary Pierre François, Cordonnier*

de *Pryon* domicilié à *Pryon*

*Célibataire*

né à *Pryon le trois Décembre* mil huit cent *quatre-vingt*

fils de *Pierre François Kary agriculteur à Pryon*

et de *Jenny Emilie née Bocherens*

2° *Diserens Julia Louise, Cuisinière*

de *Sarigny* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *Bussigny le vingt juillet* mil huit cent *septante huit*

fille de *feu Jules Louis Diserens*

et de *Suzanne Woser sa femme à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Sarigny le cinq, à Pryon & à Lausanne*

*le six juin mil neuf cent cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

\*Pièces déposées :

*Le Certificat de publication et l'autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Pryon, de célébrer le mariage à Bussigny*

Signatures des époux :

*François Kary*  
*Julie Kary née Diserens*

Signatures des témoins :

*Constant Pittet*  
*Diserens Jules*

Communiqué : aux officiers de

*l'Etat Civil de Pryon, de Sarigny et de Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*M. Bernaud*



N° 8  
Cissot, Grolletnée Labret  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juillet mil neuf cent cinq  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cissot Louis Charles, Agriculteur

de Dailens domicilié à Dailens

Célibataire

né à Dailens le premier février mil huit cent trente huit

fils de Jean Louis Cissot décédé

et de Louise Antoinette Grollet sa femme décédée

2° Grollet née Labret Marie Julia, propriétaire

de Dailens domiciliée à Bussigny

veuve de Henri François Grollet dès le six novembre  
mil huit cent quatre-vingt-seizenée à Longevilles/Doubs France le dix sept Octobre  
mil huit cent quarante un

fille de Constant Adonis Labret décédé

et de Marie Genevieve Ferrera son époux, décédée.

Les publications ont eu lieu à Bussigny le quatorze et à Dailens  
le quinze juin mil neuf cent cinqAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier  
de l'état civil de Dailens  
de célébrer le mariage à  
Bussigny.Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Dailens

Signatures des époux :

Charles Cissot

Julia Cissot  
née Labret

Signatures des témoins :

Louis Mercier - Parre

Tanny Mercier

L'officier de l'état civil :

L. Albert Barraud

N° 9  
*Durova Silva*

Aujourd'hui *deux sept juillet* — *mil neuf cent cinq*  
*mil huit cent quatre-vingt-*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Durova Jean Baptiste Lucien, sieur de Long*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Emarèse, province de Turin (Italie)* domicilié à *Bussigny*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Emarèse le huit janvier* — *mil huit cent septante huit*

Noms, profession et

fil de *Julien Durova, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Marie Marguerite Binet, son épouse, domiciliés à St. Vincent*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Silva Ange Adélaïde, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *St. Vincent, province de Turin (Italie)* domiciliée à *Bussigny*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *St. Vincent le treize Octobre* — *mil huit cent septante huit*

Noms, profession et

fille de *Joseph Silva J'accède*

domicile :

et de *Marie Anne Sategna J'accède*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le huit mai, à Emarèse*  
*et à St. Vincent le quatre juin mil neuf cent cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Bussigny*  
*à Emarèse et à St. Vincent, autorisation du Département de Justice*  
*et Police du canton de Paud à Lausanne*  
*et du Consulat d'Italie à Genève*

Signatures des époux :

*Lucien Durova*  
*Ange Durova née Silva*

Signatures des témoins :

*Carnas Herr*  
*Odruing Charrière*

Communiqué : au Département

*de Justice et Police et à la*  
*Chancellerie d'Etat à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*E. Montreux*

N° 10  
Wehren Gacon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre mil neuf cent cinq  
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Wehren Victor. Employé aux C.F.F.

de Rougemont domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Dommartin le quatre Août mil huit cent septante neuf

fils de Pierre Abram Wehren à Bussy s. Boudon

et de Lydie Curchod sa femme, décédée

2° Gacon Blanche Valentine, Couturière

de Fiezons (Neuchâtel) domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Villeret (Berne) le vingt huit Juin mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Samuel Eugène Gacon, Chocolatier

et de Marie née Delerava sa femme, domiciliée à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à St. Aubin le vingt un

et à Rougemont le vingt deux juillet mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à  
Bussigny, à St. Aubin et à  
Rougemont

Communiqué : aux officiers de  
l'Etat Civil de Rougemont et  
de St. Aubin

Signatures des époux :

V. Wehren  
O. Wehren mi Gacon

Signatures des témoins :

Vagnier Xavier  
Gleyre Louis

L'officier de l'état civil :

L. H. Barraud



N° 11  
Surt & Luber

Aujourd'hui treize Octobre mil neuf cent cinq  
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Surt Jules, meunier

Lieu d'origine et de domicile :

de Rickenbach (Lucerne) domicilié à Fenthalaz

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Schoftland (Argov) le dix-neuf Janvier mil huit cent septante six

Noms, profession et

fils de Stephan Jean Surt, meunier à Wynigen (Berne)

domicile des parents :

et de défunte Louise Surt sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2° Luber Sophie Françoise, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Prilly & d'Éisswil domiciliée à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nece le vingt-un Novembre mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Jean Henri Luber, Charpentier

domicile :

et de Louise née Marguerat sa femme domiciliés à Bussigny

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rickenbach le vingt huit à Fenthalaz  
le vingt six, à Prilly et à Éisswil le vingt six et à Bussigny  
le vingt cinq Septembre, mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier  
de l'Etat Civil de Cotsonay  
de célébrer le mariage à  
Bussigny

Signatures des époux :

Jules Surt  
Sophie Surt née Luber

Signatures des témoins :

Albert Surt  
Henri Luber

Communiqué : aux Officiers de  
l'Etat Civil de Rickenbach, de  
Cotsonay, de Romanet et  
d'Éisswil

L'officier de l'état civil :

E. H. Barraud

N° 12

Baeriswyl Klay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Octobre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baeriswyl Georges Arthur, plâtrier peintre

de Fribourg ville de Carol domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Fribourg le seize Décembre mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Jean Joseph Baeriswyl, Agent de police

et de Eugénie Françoise née Clément, lingère les deux à Fribourg

2° Klay Marie Louise Bernicte, Cuisinière

de Walkringen (Berne) domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Bussigny le quatre Décembre mil huit cent quatre vingt sept

fille de Georges Albert Klay, Dittendant

et de Marie Alphondine née Chassot sa femme les deux à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Fribourg le 21 Août, à Carol le vingt deux

à Lausanne le vingt deux, à Bussigny le vingt un Août et à

Walkringen le quatre Octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Lausanne de célébrer le mariage à Bussigny

Signatures des époux :

Baeriswyl Arthur  
Louise Baeriswyl ne Klay

Signatures des témoins :

A. Pittet  
A. Tölay

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil de Lausanne, Fribourg, Carol et Walkringen

Par jugement rendu le 20 février 1915. Le tribunal de 1<sup>re</sup> instance de la République et Canton de Genève a dit sous par le divorce le mariage contracté à Bussigny le 21 Octobre 1905

entre Baeriswyl Georges Arthur de Fribourg ville de Carol et Klay Marie Louise Bernicte de Walkringen (Berne) Le divorce a été prononcé contra la sœur Baeriswyl en vertu des articles 138 et 142 du Code civil

Le tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la sœur Baeriswyl ne pourra contracter un nouveau mariage. Du certificat de non appel des 24 mai 1915 il résulte que le jugement est passé en force de chose jugée dès ce jour

Toutefois le 6 mai 1915 ensuite de la communication du greffier du tribunal qui a prononcé le divorce Bussigny le 6 mai 1915 L'Officier de l'Etat Civil E. Albert Barraud



N<sup>o</sup> 13  
*Bolomey, Vuille*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *seize Décembre* mil neuf cent *cinq*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Bolomey Ferdinand, garde malades*

de *Lutry & forel* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *forel le vingt cinq Octobre* mil huit cent *quatre vingt deux*

fils de *Jules Bolomey, bûcherant à forel*

et de *Jenny Henriette née Chappuis sa femme*

2<sup>o</sup> *Vuille Elise Rosine, Cuisinière*

des *Ponts, La Sagne & Brot (Veuchatel)* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire autorisée par son père*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Ollon le trente un Mai* mil huit cent *quatre vingt sept*

fille de *Henri Felix Vuille, agriculteur*

et de *Marie née Hauri, sa femme, domiciliés à St-Triphon*

Les publications ont eu lieu à *Lutry le quatre, à forel le cinq, à Bussigny le trois, à Ponts de Veuchatel le quatre, à La Sagne le six, à Rochefort le trois et à Lausanne le quatre Novembre mil neuf cent cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication, à Lutry à forel, à Bussigny, à Ponts de Veuchatel à La Sagne, à Rochefort et à Lausanne*

Signatures des époux :

*Bolomey Ferdinand*  
*Rosine Bolomey née Vuille*

Signatures des témoins :

*Alois Bolomey*  
*Amieville Berthe*

L'officier de l'état civil :

*C. Albert Bernaud*

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil de *Lutry, forel, Ponts, La Sagne, Rochefort & Lausanne*



N° 14

Greger, Jouvenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Décembre — mil neuf cent cinq —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Greger Rudolph Kaa, secrétaire forestier —  
de Warnakallen (Prusse Orientale) domicilié à Czulow —  
celibataire —

né à Warnakallen le dix neuf Octobre mil huit cent septante huit —  
fils de Rudolph Greger, instituteur —  
et de Adeline née Schodes, domiciliée à Nassaren (Prusse) —  
2<sup>o</sup> Jouvenat Jenny Marie sans profession —  
de Ollon — domiciliée à Bussigny —  
Celibataire —

née à Aigle le onze février — mil huit cent septante neuf —  
fille de Joseph Jouvenat pâtissier —  
et de Marie Françoise Rosalie née Dufour, domiciliée à Bussigny —  
Les publications ont eu lieu à Ollon le vingt neuf juillet, à Bussigny  
le trente un juillet et à Warnakallen le quinze Août mil neuf  
cent cinq, sans opposition —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication et autori-  
sation de l'officier de l'Etat civil  
d'Ollon de célébrer le mariage  
à Bussigny —

Communiqué : à l'officier de l'Etat  
civil d'Ollon et à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne —

Signatures des époux :

Mase Greger  
Jenny Greger née Jouvenat

Signatures des témoins :

Ch. Gorgorak  
Ch. Jettim

L'officier de l'état civil :

Ch. Albert Bernard

N° 15

Cassini Habert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *hente un Décembre* mil neuf cent *cinq*  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cassini Giacomo Giovanni Battista, Chocolatier*

de *Aqui, province de l'Emilie (Italie)* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *Aqui le six Août* mil huit cent *septante trois*

fil de *Tomaso Cassini Jacobi*

et de *Anna Carlina sa femme à Aqui*

2° *Habert Clémence Louise, filicida*

de *Bayoilles Vozges (France)* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *Lausanne le vingt Octobre* mil huit cent *quatre vingt cinq*

filie de *Prosper Habert, jardinier à Lausanne*

et de *Louise Marguerite Pradet sa femme, Jacobi*

Les publications ont eu lieu à *Aqui et à Bayoilles les vingt six Novembre*  
*et trois Décembre à Bussigny le vingt huit et à Lausanne le trente un*  
*Octobre mil neuf cent cinq.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Aqui*  
*à Bayoilles à Lausanne et à*  
*Bussigny*

Signatures des époux :

*Cassini Battista*  
*Clémence Cassini née Habert*

Signatures des témoins :

*Luigi Berni*  
*F. Nagler*

L'officier de l'état civil :

*Es. Albert Barraud*

Communiqué : à l'Officier de l'Etat  
Civil de Lausanne et à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne

*Le N° 15 à page 51 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1905.*  
*Les deux doubles du présent Registre sont conformes, ce que nous certifions.*  
*A Bussigny le 131 Décembre 1905 L'Officier de l'Etat Civil. Es. Albert Barraud*

*Un double a été remis à*  
*l'autorité Cantonale le*  
*8 Janvier 1906 en exécution*  
*de l'article 2 de la loi*  
*Bussigny le 8 Janvier 1906*  
*L'Officier de l'Etat Civil*  
*Es. Albert Barraud*

N° 1  
Antonin Gras

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre janvier mil neuf cent dix  
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Antonin Ferdinand Maurice, Agriculteur

de Conthey (Erd) Valais) domicilié à St. Régier

Célibataire

né à Conthey (Erd) le trois février mil huit cent soixante dix sept

fils de Jean Pierre Joseph Antonin, Agriculteur à Conthey

et de Judith née Berthoud décédée

2° Gras Louise Emma Henriette, ménagère

de Courtilles domiciliée à St. Régier

Célibataire

née à Cojonney Blonay le quinze Avril mil huit cent septante cinq

fille de Daniel Henri Gras décédé

et de Jeannette Marguerite née Dufey, ménagère à La Chiesara

Les publications ont eu lieu à St. Régier la Chiesara le seize à

Conthey et à Courtilles le dix huit Décembre mil neuf cent

cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication et  
autorisation de l'officier de l'Etat  
civil de St. Régier de célébrer  
le mariage à BussignyCommuniqué : aux officiers de l'Etat  
civil de St. Régier, de Conthey et de  
Lucens

Signatures des époux :

Maurice Antonin

Emma Antonin née Gras

Signatures des témoins :

Henri Ferret

Lucien Barraud

L'officier de l'état civil :

L. Mon Barraud



N° 2

Rossier Balmat

Aujourd'hui dix huit mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

Nom et profession de l'époux :

1° Rossier William Louis, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny et de Bournens domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bussigny le vingt neuf Décembre mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fils de Eugène Rossier, Agriculteur à Lachaux

domicile des parents :

et de Charlotte Louise Julia Henriette Perraud sa femme à Bussigny

Nom et profession de l'épouse :

2° Balmat Louise Alice, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Semsales (Fribourg) domiciliée à L'Isle

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à L'Isle le vingt cinq Décembre mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fille de Antoine Edouard Emmanuel Balmat décédé

domicile :

et de Jenny Caroline Victoire née Geneva sa femme à L'Isle

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le douze, à Bournens, à Semsales et à L'Isle le treize février mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny, à Bournens, à Semsales et à L'Isle.

Signatures des époux :

William Rossier  
Alice, Rossier née Balmat

Signatures des témoins :

Gustave, Rossier  
Rose Faillietaz

Communiqué : aux Officiers de l'état civil, de Sullens de L'Isle et de Semsales.

L'officier de l'état civil :

E. Albert Perraud

N° 3  
 Stauffer-Kräutler  
 née Bessot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Mars mil neuf cent six  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stauffer Albert Emile, agriculteur

de Signau (Berne) domicilié à Echandens

Célibataire

né à Sampelen (Berne) le vingt quatre trois mil huit cent septante neuf

fils de Alfred Jean Rodolphe Stauffer, agriculteur à Sampelen

et de Marie Elisabeth Wenker décédée.

2° Kräutler née Bessot Louisa Henriette, ménagère

de Lausanne & Jouventin Héjery domiciliée à Bussigny

veuve de Georges Henri Kräutler dès le dix neuf mai mil

neuf cent deux

née à Bussigny le deux août mil huit cent soixante six

filles de François Frédéric Bessot décédé.

et de Louise Constance née Fittot décédée.

Les publications ont eu lieu à Bussigny, Echandens & Lausanne

vingt quatre, à Jouventin Héjery le vingt cinq et à Signau le vingt

six février Mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de  
 l'Etat Civil de Sonay, de célébrer  
 le mariage à Bussigny

Communiqué : aux officiers de l'Etat  
 Civil de Sonay, de Signau de  
 Romanel et de Lausanne

Signatures des époux :

Stauffer Emile  
 Louisa Stauffer née Bessot

Signatures des témoins :

Jules Tasey  
 Alfred Rittet

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barrand

N° 4  
*Vesch, Stockli*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six juillet* ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent dix</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vesch Charles Gustave, boulanger*

de *Oberlangnegg (Berne)* — domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *Corcelles le Forat le huit février* mil huit cent *quatre vingt*

fils de *Jacob Vesch, boulanger*

et de *Julie née Porchet sa femme à Bussigny*

2° *Stockli Anna Isabelle, ménagère*

de *Suggisberg (Berne)* — domiciliée à *Epreles*

*Célibataire*

née à *Rolle le seize Octobre* — mil huit cent *quatre vingt trois*

fille de *Christian Stockli ouvrier tuilier à Bussigny*

et de *Ana Vifian sa femme décédée*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le huit juin, à Schwarzenegg à Suggisberg et à Epreles le neuf juin mil neuf cent dix.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Bussigny à Schwarzenegg à Suggisberg et à Epreles*

Signatures des époux :

*Vesch Charles*

*Isabelle Vesch née Stockli*

Signatures des témoins :

*[Signature]*

*Grandchamp Orion*

Communiqué : *aux officiers de l'Etat civil de Schwarzenegg, de Suggisberg et d'Epreles*

L'officier de l'état civil :

*E. Albert Barraud*



N° 5  
Jeanmonod, Sergeat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix huit Août mil neuf cent dix  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jeanmonod Gustave, Agriculteur

de Florence domicilié à Charornay

Célibataire

né à Florence le quatre Décembre mil huit cent septante deux

fil de François Jeanmonod Agriculteur à Fontalchez (Genève)

et de Adèle Emilia née Gaille, décédée

2° Sergeat Julie Louise, Cuisinière

de Bussigny domiciliée à Bussigny, avant à Genève

Célibataire

née à St. Germain Bussigny le trois Octobre mil huit cent septante cinq

filles de Jean Henri Sergeat décédé

et de Jeanne Henriette née Laguerre sa femme à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Florence le vingt un juillet, à Charornay

le dix neuf à Bussigny et à Genève le dix huit juillet mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Charornay de célébrer le mariage à Bussigny

Signatures des époux :

Gustave Jeanmonod  
Julie Jeanmonod née Sergeat

Signatures des témoins :

James Jeanmonod  
Fanny Rogross

Communiqué : aux Officiers de

l'Etat civil de Florence, de Charornay et de Genève

L'officier de l'état civil :

E. M. J. Beauvais

N° 6

*Novel, Petitpierre*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement du tribunal du district de Cologny, rendu le 27 avril 1916 et déclaré définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup> août 1916 le mariage inscrit ci contre à été dissous par le divorce en vertu de l'article 142 du code civil suisse. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le dit Novel ne pourra contracter un nouveau mariage. Transcrit sur l'invitation du Département de justice et Police en date du 8 août Bussigny le 26 août 1916



*Heuret*

Aujourd'hui *vingt cinq* ~~mil neuf cent~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *Sept*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Novel Gustave Aphonse, menuisier*

de *Villars Ste Croix* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *Bussigny le vingt cinq Janvier* mil huit cent *quatre vingt trois*

fils de *Jean François Novel*

et de *Lucide Benicette née Cavillet à Bussigny*

2° *Petitpierre Ida, sans profession*

de *Neuchâtel et de Couret* domiciliée à *Bussigny*

*Célibataire, mineure autorisée*

née à *Chatilland le quatorze Janvier* mil huit cent *quatre vingt sept*

fille de *Charles Auguste Petitpierre, Chef de gare - Bussigny*

et de *Mais Rosalie née Pages de Femmes*

Les publications ont eu lieu à *Villars Ste Croix, à Bussigny et à*

*Neuchâtel le trente juillet* mil neuf cent *sept* ~~et à Courret le~~

*trente un dit de la même année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Villars Ste Croix, Bussigny et Neuchâtel le trente juillet et à Courret le trente un dit mil neuf cent sept*

Signatures des époux :

*Novel Gustave*  
*Ida Novel née Petitpierre*

Signatures des témoins :

*F. Maulin*  
*Aug. Dubreuil*

L'officier de l'état civil :

*E. Mont Barraud*

N° 7  
*Musy & Brechon*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize Septembre* mil neuf cent dix  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Musy Constant Henri, Agriculteur*

de *Ecublens* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *Bussigny le vingt juin* mil huit cent *septante sept*

fil de *Jules Musy, Agriculteur, à Bussigny*

et de *Jeanne Henriette Lucie née Dumont sa femme*

2° *Brechon Henriette Jeanne, Cuisinière*

de *Ursins* domiciliée à *Bussigny*

*Célibataire, mineure autorisée*

née à *Paulmes le dix neuf Décembre* mil huit cent *quatre vingt dix*

filles de *feu Armand Benjamin Brechon*

et de *Marie Louise née Desvantes Lucie*

Les publications ont eu lieu à *Ecublens le quatorze, à Bussigny et à Ursins, le treize Août Mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Ecublens, à Ursins et à Bussigny*

Signatures des époux :

*Musy Henri*  
*Musy Henriette née Brechon*

Signatures des témoins :

*Colombo Lucien*  
*Edouard Musy*

Communiqué : aux *Officiers de l'Etat Civil, d'Ecublens et d'Ursins*

L'officier de l'état civil :

*E. Albert Barraud*



N° 8  
*Kollier Pasche*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept Octobre* mil neuf cent <sup>sup</sup> ~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kollier Auguste Charles, employé aux C.F.F.*

de *Nods (Berne)* domicilié à *Coppet*

*Célibataire*

né à *Nods le vingt un juin* mil huit cent *quatre vingt deux*

fils de *Friedrich Auguste Kollier décédé*

et de *Sophie née Lunier, décédée*

2° *Pasche Marie Elise, Couturière*

de *Servion* domiciliée à *Bussigny*

*Célibataire*

née à *Cully le vingt quatre août* mil huit cent *quatre vingt deux*

fille de *Charles Isaac Pasche décédé*

et de *Clementine Fanny née Abetel sa femme à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt cinq*, à *Servion et à Coppet le vingt sept* et à *Nods le vingt huit* *Septembre* mil neuf cent *sup*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*L'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Coppet de célébrer le mariage à Bussigny*

Communiqué : *aux Officiers de l'Etat Civil de Nods, de Coppet et d'Oron*

Signatures des époux :

*A. Kollier*  
*Mari Kollier née Pasche.*

Signatures des témoins :

*Charles Demelais*  
*Pasche*

L'officier de l'état civil :

*E. Montbrun*

N° 9  
*Clerc. Hardy*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal  
 de Morges du 19 décembre 1924  
 devenu définitif et exécutoire  
 le 4 mars 1925, le mariage  
 ci-contre a été dissous par la  
 divorce en application de l'art  
 142 du C.E.S. Il a été intenté  
 au mari de se remarian avant  
 l'expiration d'un délai d'un an  
 Bussigny, 13 mars 1925  
 L'officier de l'état civil  
*Ch. Fittler*



Aujourd'hui *vingt quatre Novembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent six</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Clerc Jean Rodolphe, ouvrier aux C.F.F.*  
 de *Tras, bas Veilly / Fribourg* domicilié à *Bussigny, avant à Fribourg*  
*Célibataire*

né à *Fribourg le vingt neuf Mars* mil huit cent *septante six*  
 fils de *Charles David Clerc décédé*  
 et de *Annette Filler sa veuve à Fribourg*  
 2° *Hardy Rosa Elise, Couturière*  
 de *Pampigny* domiciliée à *Renens, au pres de l'ancien*  
*Célibataire*

née à *Penthaz le vingt un Septembre* mil huit cent *septante neuf*  
 fille de *Théophile Hardy, maréchal à Pampigny*  
 et de *Antoinette Cothédy sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le six, à Fribourg et Pampigny*  
*le onze, à Tras, bas Veilly, à Renens et au Châtelard le douze Novembre*  
*Mil neuf cent six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Bussigny*  
*à Fribourg, à Pampigny, à Renens*  
*et au Châtelard*

Signatures des époux :

*Clerc Jean Rodolphe*  
*Rosa Elise Hardy*

Signatures des témoins :

*Charles Demelais*  
*Pasche*

Communiqué : aux officiers de l'état

*Civil de Bas Veilly, de Fribourg, de*  
*Pampigny, de Romanel et de Montreux*

L'officier de l'état civil :

*Ch. Albert Barraud*

N° 10  
*Zanone Bullox*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt dix Novembre* mil neuf cent *seis*  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Zanone Henri Louis Alphonse, maçon*

de *Curino, province de Novare, Italie* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *Bussigny le vingt trois janvier* mil huit cent *septante sept*

fils de *feu Antoine Dominique Zanone*

et de *feu Louise Barraud sa femme*

2° *Bullox Henriette Amélie, plieuse*

de *Villars-le-Comte* domiciliée à *Bussigny*

*Célibataire*

née à *Lucens le treize avril* mil huit cent *quatre vingt quatre*

fille de *François Louis Bullox*

et de *Helene Henriette née Negroz sa femme, domiciliée à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt un, à Villars-le-Comte*  
*le vingt quatre Septembre et à Curino le quatorze Novembre*  
*mil neuf cent seis*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à*  
*Bussigny, à Villars-le-Comte et*  
*à Curino, Autorisation du Consulat*  
*d'Italie à Genève et autorisation*  
*du Département de Justice et*  
*Police à Lausanne.*

Communiqué : à l'Officier de l'Etat  
 Civil de *Doregy* et à la Chancelier  
 d'Etat à *Lausanne*.

Signatures des époux :

*Henri Zanone*  
*Amélie Zanone née Bullox*

Signatures des témoins :

*P. L. Bullox*  
*Alphonse Barraud*

L'officier de l'état civil :

*E. Albert Barraud*



N° 11

*Jaccard Beetschen*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Décembre* mil neuf cent *deux* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaccard Paul Alexis, boucher*

de *Villars, Biercelin & Montaubion Chardonnay*, domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *Villars, Biercelin* le *vingt-un Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fils de *Edouard Jaccard, agriculteur à Bottens*

et de *Adèle née Dufour* *décédée*

2° *Beetschen Emilie, Cuisinière*

de *Lenk (Berne)* domiciliée à *Cottonay*

*Célibataire*

née à *Paris* le *dix-neuf Novembre* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fille de *Emilie Beetschen* *décédée*

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Villars, Biercelin & Montaubion Chardonnay* le *premier Décembre*, à *Lenk*, à *Bussigny* et à *Cottonay* le *treize Novembre*, mil neuf cent *deux*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Villars Biercelin, à Montaubion Chardonnay à Bussigny, à Lenk et à Cottonay*

Signatures des époux :

*Jaccard Alexis*  
*Emilie Jaccard Beetschen*

Signatures des témoins :

*Charles Demelais*  
*Louis Massey*

Communiqué : aux Officiers de l'Etat

*Civil, de Bottens, de St. Cierges de Lenk & de Cottonay*

L'officier de l'état civil :

*P. Albert Barraud*

*en 6 sept 1906. de Pajet de Mon*

N°

Aujourd'hui

~~mil neuf cent  
mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

1° Le N° 11 à page 62 est celui de la dernière inscription de faite dans l'année 1906, les deux domicilié à doubles du présent Registre sont conformes, ce que nous certifions.

A Bussigny le 31 Décembre 1906

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

né à L'Officier de l'Etat Civil  
Et. Albert Beauvaud  
et de



2° Un double a été remis à l'Autorité Cantonale le 9 Janvier de 1907 en exécution de l'article 2. domiciliée à de la loi

Bussigny le 9 Janvier 1907

L'Officier de l'Etat Civil  
Et. Albert Beauvaud



née à

fille de

et de

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1  
**Canniquet & Luber** née **Guillemin**  
 Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

mil neuf cent sept  
~~mil huit cent quatre vingt-~~  
~~sept~~

Aujourd'hui henta un janvier par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Canniquet Charles Edouard**, facteur postal  
 de **Pessenay (Beune)** domicilié à **Bussigny**  
 veuf de **Elisa Dumont** dès le vingt cinq Décembre mil neuf cent quatre  
 né à **Bussigny** le deux Octobre mil huit cent soixante neuf  
 fils de feu **Henri Canniquet**  
 et de **Jenny Isabelle** née **Bovey** sa veuve à **Bussigny**

2° **Luber** née **Guillemin** **Julie**, Couturière  
 de **Trilly & Erisvyl (Beune)** domiciliée à **Bussigny**  
 veuve de **Jules Jacques Luber** dès le vingt trois mai mil neuf cent cinq  
 née à **Eutberg** le seize Avril mil huit cent septante six  
 fille de feu **Jules Guillemin**  
 et de **Lucie Marie** née **Desponds** décédée :

Les publications ont eu lieu à **Bussigny** le cinq à **Trilly** & à **Pessenay** le six & à **Erisvyl** le sept janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à  
**Pessenay, à Trilly, à Erisvyl et à Bussigny**

Signatures des époux :

**Edouard Canniquet**  
**Julie Canniquet née Guillemin**

Signatures des témoins :

**Charles Demelais**  
**Dumont & Marc**

L'officier de l'état civil :

**E. Albert Barraud**

Communiqué : aux Officiers de l'état civil de **Pessenay, de Romanet & d'Erisvyl**

Par ordre du Département de Justice et Police l'acte ci-dessus soit être rectifié la a lieu que le nom de famille écrit par erreur "Canniquet" soit orthographié "Canniger".  
 Bussigny, le 2 avril 1908  
 L'Officier de l'état civil  
**Ch. Pictet**





N° 2  
*Rossier Dufour*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *honte un Janvier* ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rossier Charles Louis, Agriculteur*

de *Bournens s. Bussigny* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *Bremblens le vingt sept Avril* mil huit cent *septante huit*

fils de *Henri Rossier, Agriculteur à Sa. Champ*

et de *Julie Henriette Françoise née Neyret sa femme à Bussigny*

2° *Dufour Louisa, ménagère*

de *Goumoens la Ville* domiciliée à *Bussigny*

*Célibataire*

née à *Fugelles-la-Potte le six Mars* mil huit cent *quatre vingt cinq*

fille de *Jules Charles Dufour*

et de *Maria Cesarina née Bersier, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le deux, à Bournens le quatre*  
*et à Goumoens le dix sept Janvier Mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à*  
*Bournens, à Bussigny et à*  
*Goumoens la ville*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux Officiers de  
 l'Etat Civil de *Sullemont* et  
 d' *Echallens*

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Charles Rossier*  
*Louisa Rossier née Dufour*

Signatures des témoins :

*Alberte Rossier*  
*Marie Dufour*

L'officier de l'état civil :

*E. M. Goumoens*

N° 3  
*Renaud Gorgerat*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un février* ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent sept</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Renaud Edmond Lucien, ouvrier tailleur*

de *La Chappe* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *La Chappe le vingt sept Octobre* mil huit cent *quatre vingt trois*

fil de *François Louis Renaud Vicaire*

et de *Emma Louise née Brihan sa femme à Bussigny*

2° *Gorgerat Hélène Lina, plicante*

de *Bussigny* domiciliée à *Bussigny*

*Célibataire, mineure autorisée*

née à *Bussigny le huit juin* mil huit cent *quatre vingt neuf*

fille de *Marie Louise Gorgerat*

et de

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le dix sept et à La Chappe le dix huit janvier mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Bussigny et à La Chappe*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'Etat Civil de *Cottonay*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Edmond Renaud*  
*Hélène Renaud nee Gorgerat*

Signatures des témoins :

*Alphonse Dupressac*  
*Lucie Dupressac*

L'officier de l'état civil :

*P. Alfred Renaud*

N° 4  
Renauld Dumont

Aujourd'hui sept Mars mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Renauld Louis Antoine, ouvrier tuilier

Lieu d'origine et de domicile :

de La. Chauve domicilié à Bussigny

Etat civil :

Celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cottanay le onze Septembre mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fils de feu Jacques Antoine Renauld

domicile des parents :

et de Fanny née Desprez sa femme, domiciliés à Cully

Nom et profession de l'épouse :

2° Dumont Charlotte Léa, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny domiciliée à Bussigny

Etat civil :

Celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Eury le vingt trois février mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fille de Friedrich Francois Louis Dumont

domicile :

et de Marie née Cottas sa femme, domiciliés à Bussigny

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le huit & à La. Chauve le  
neuf février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à  
Bussigny & à La. Chauve

Signatures des époux :

Louis Renauld  
Lois Renauld née Dumont

Signatures des témoins :

Louis Dumont  
Julis Renauld

Communiqué : à l'Officier de  
l'Etat Civil de Cottanay

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud



N° 5  
Klay Lanchaud

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui vingt trois ans mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Klay Gustave Adolphe Cuilier

de Walkringen (Bourges) domicilié à Bussigny

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bussigny le vingt deux Septembre mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fils de Georges Albert Klay, tisserand

domicile des parents :

et de Marie Hyphonine née Chassot sa femme domiciliés à Bussigny

Nom et profession de l'épouse :

2° Lanchaud Eina Alice, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Colochenaz domiciliée à Bussigny avant à Etoy

Etat civil :

Célibataire, mineure autorisée

Lieu et date de la naissance :

née aux Bouliens près Bourges le vingt un mai mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fille de Antoine Louis Lanchaud, agriculteur à Renens

domicile des parents :

et de Alice Alexandrine née Gros décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le neuf, à Walkringen le dix, à Etoy le onze et à Colochenaz le treize février mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny, à Walkringen, à Colochenaz et à Etoy

Signatures des époux :

Klay Adolphe  
Lina Klay née Lanchaud

Signatures des témoins :

Louis Neyret  
Louis Klay

Communiqué : aux officiers de l'Etat

Civil de Walkringen, de Bourges et de St. Prix

L'officier de l'état civil :

E. Albert Bournaud

N° 6  
Barraud Lernet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui honte Avril <sup>mil neuf cent sept</sup> ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barraud Louis Alfred, Employé aux C.F.F.

de Bussigny & de Pillard - Biercelin domicilié à Renens

Célibataire

né à Bussigny le vingt trois Mai mil huit cent quatre vingt deux

fil de Samuel Benjamin Barraud, agriculteur à Bussigny

et de Alexandrine Jeanne née Seyret sa femme, décédée.

2° Lernet Eugénie, Couturière

de Norilla, Rennaz & Ormont-Debbus domiciliée à Norilla

Célibataire

née à Norilla le vingt neuf Août mil huit cent quatre vingt deux

fille de Pierre François Louis Lernet

et de Janny née Guillet sa femme, domiciliés à Norilla

Les publications ont eu lieu à Bussigny le premier Avril, à Ormont-Debbus le deux Avril, à Renens, Norilla, Rennaz, Ormont-Debbus & Pillard - Biercelin le trois Avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Romanel de célébrer le mariage à Bussigny

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil de Bottens, de Romanel de Villeneuve et d'Ormont-Debbus

Signatures des époux :

Alfred Barraud  
Eugénie Barraud ne Lernet

Signatures des témoins :

Barraud Chs  
Constant Fittet

L'officier de l'état civil :

C. Albert Barraud

N° 7  
*Klay, Fuagniaux*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre mai* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent sept</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Klay Ulysse Emile employé aux C.F.F.*de *Walkringen (Berne)* domicilié à *Bussigny**Célibataire*né à *Bussigny le trente un juillet* mil huit cent *quatre vingt deux*fils de *Georges Albert Klay, bûcheron à Bussigny*et de *Marie Alphonsine née Chassot sa femme*2° *Fuagniaux Hélène, Cuisinière.*de *Tucherens* domiciliée à *Lausanne**Célibataire*née à *la Hauguetta le vingt sept février* mil huit cent *quatre vingt un*fille de *Edouard Fuagniaux à Boudon*et de *Louise Fanny née Faney sa femme à Neuchâtel.*Les publications ont eu lieu à *Walkringen, à Bussigny et à Lausanne*  
*le vingt huit et à Tucherens le trente deux mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Walkringen*  
*à Bussigny, à Lausanne et à*  
*Tucherens.*\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_Communiqué : aux Officiers de l'Etat  
Civil de *Walkringen, de Lausanne et*  
*de Boudon*\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Klay Ulysse*  
*Hélène Klay née Fuagniaux*

Signatures des témoins :

*JAMES Ribaux*  
*Coerdai Henri*

L'officier de l'état civil :

*Et. Albert Barrault*



N° 8  
*Mingard Binggeli*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *six juillet* mil neuf cent *sept*  
 mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Mingard Jean Georges, Employé aux C.F.F.*

de *Chapelle* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *Lausanne le vingt quatre juillet* mil huit cent *quatre vingt*

fil de *Jean Mingard* *licé*

et de *Marie Louise Freymond* *licée*

2° *Binggeli Anna, Cuisinière*

de *Walhorn (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *Chapelle le trent un Décembre* mil huit cent *quatre vingt deux*

fille de *Adrien Emmanuel Binggeli* *agriculteur*

et de *Céline née Meyste sa femme, domiciliés à St. Cierges.*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny, à Lausanne et à Walhorn*  
*le huit et à Chapelle le six juin mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Bussigny*  
*à Lausanne à Walhorn et à Chapelle*

Signatures des époux :

*Mingard Jean*  
*Mingard Anna née Binggeli*

Signatures des témoins :

*H. Wasmay*  
*Ernie Mingard*

Communiqué : aux Officiers de l'Etat  
 Civil de *St. Cierges de Lausanne et*  
*de Schwarzenbourg*

L'officier de l'état civil :

*E. H. Barraud*

N° 9  
Lasquier Galley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Ordonnance de jugement rendue par la 5<sup>me</sup> chambre du Tribunal civil de la Seine (Paris) en date du 23 novembre 1913, le divorce du mariage ci-dessus a été prononcé aux motifs et conséquences de droit à la requête et au profit de chacun d'eux et à leurs lofs et griefs respectifs.  
Communiqué par la Légation de Suisse à Paris et transmis sur ordre du Département de Justice et Police  
Bussigny le 15 avril 1915  
L'Officier de l'état civil  
Bl. Fittet



Aujourd'hui huit juillet mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Lasquier Paul Michel, Chocolatier

de Le Lasquier s. Gruyères (Fribourg) domicilié à Bussigny

Célibataire, mineur autorisé

né à La Cour de Brème le huit Mars mil huit cent quatre-vingt huit

fil de Placide Nicolas Prothais Lasquier, cordonnier à La Cour de Brème

et de Marie Félicité née Chardonnet, décédée

2° Galley François Amélie, Chocolatière

de Lers vers Noréaz (Fribourg) domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Lers le vingt un juillet mil huit cent quatre-vingt cinq

filles de Hilair Galley, Cordonnier

et de Joséphine née Rossier sa femme, les deux à Lers vers Noréaz

Les publications ont eu lieu à Bussigny-le-long, à Le Lasquier, à Lers

le long Mai mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny à Le Lasquier et à Lers.

Signatures des époux :

Paul Pasquier  
Amélie Pasquier née Galley

Signatures des témoins :

Charles Michel  
Galley César

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Gruyères et de Lers (Fribourg)

L'officier de l'état civil :

Es. Montbaraud



N° 16  
Grobety Guichoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Pour cause de force majeure, selon Certificat médical, le mariage ci contracté à dû être célébré au domicile de l'épouse, la position de celle-ci la rendant incapable de se rendre à la salle officielle des mariages.

Bussigny le 30 août 1909

L'Officier de l'état civil

C. Montbarraud

Par jugement rendu par le Tribunal de Rolle le 12 mai 1910 et déclaré exécutoire le 31 août 1910 le mariage ci contracté a été rompu par le divorce en vertu de l'article 48 de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Extrait sur l'invitation du Département de Justice et Police en date du 8 septembre 1910

Bussigny le 13 septembre 1910

L'Officier de l'état civil

C. Montbarraud

Aujourd'hui trente Août mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grobety John Albert, électricien

de Tallorbes domicilié à Rolle

Célibataire

né aux Charbonnières le dix sept septembre mil huit cent quatre vingt quatre

fil de Charles Louis Grobety ancien sergent de gendarmerie, en retraite

et de Marie née Carin sa femme, domiciliés à Rolle

2° Guichoud Henriette Paula, sans profession

de Commugny domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Lausanne le onze Mars mil huit cent quatre vingt cinq

fil de Jean Etienne Guichoud jardinier

et de Fanny née Gilberson sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Tallorbes le vingt six, à Bussigny

le vingt sept, à Rolle le vingt neuf et à Commugny le

trente Août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Rolle de célébrer le mariage à Bussigny

Communiqué : Aux Officiers de l'Etat Civil de Tallorbes, de Rolle et de Coppet.

Signatures des époux :

Grobety

Paula Grobety née Guichoud

Signatures des témoins :

J. Waelchli à Bussigny

E. Allemann à Bussigny

L'officier de l'état civil :

C. Montbarraud



N° 11  
 Gogerat Benchoz  
 née Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Août mil neuf cent sept  
 mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gogerat Louis Georges Alfred, Contre maître de fabrique

de Bussigny domicilié à Bussigny

veuf de Rosalie Sellieron des le dix sept Mai mil neuf cent dix

né à Bussigny le sept Mai mil huit cent soixante cinq

fil de feu Jules Frédéric Gogerat

et de feu Jeanne Susanna Joséphine Didierot

2° Benchoz née Jordan Julie Rosière, ancienne négociante

de Rossinières domiciliée à Renard

sœur de Emile Vincent Benchoz des le neuf Juin mil neuf cent deux

née à Aclens le trente un Août mil huit cent septante trois

fille de feu Jean Louis Henri Jordan

et de feu Lucie Constance Bally

Les publications ont eu lieu à Bussigny à Renard le huit et à  
 Rossinières le neuf Août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny  
 à Renard et à Rossinières

Signatures des époux :

Alfred Gogerat  
 Julie Gogerat née Jordan

Signatures des témoins :

Henri Moret à Renard  
 Alice Moret à Renard

Communiqué : aux officiers de  
 l'Etat Civil de Rossinières et de  
 Romanel

L'officier de l'état civil :

E. Alfred Berroux

N° 12  
Moret-Mingard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois Novembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent sept</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Moret Louis Auguste, Agriculteur*

de *Clarmont* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *Clarmont le seize février* mil huit cent *septante-un*

fils de *feu Jean Moret*

et de *Augustine Françoise Julie née Limmemann, Décédée.*

2° *Mingard Alice, ménagère*

de *Chapelles* domiciliée à *Nea*

*Célibataire*

née à *Chapelles le trente Août* mil huit cent *quatre-vingt*

fille de *feu Eugène Mingard*

et de *Simon Cécile née Mingard, à Chapelles*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt-neuf à Clarmont, à Chapelles et à Nea, le trente Octobre mil neuf cent sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Bussigny à Clarmont, à Chapelles et à Nea*

Signatures des époux :

*Auguste Moret*

*Alice Moret née Mingard*

Signatures des témoins :

*Jean Mingard*

*Robert Mingard*

Communiqué : aux Officiers de l'état

*Civil de Collombier, de St-Cierges et de Lullens*

L'officier de l'état civil :

*P. Moret Barraud*

N° 13  
*Collet, Masson*  
*ni Collet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit Novembre* mil neuf cent *sept*  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Collet Jean Samuel, Courrier*

de *Suchy a Lenthéricars* domicilié à *Charannes*

*Celibataire*

né à *Jouatens le vingt deux Août* mil huit cent *cinquante huit*

fils de *Daniel David Isaac Collet*

et de *Susanne Françoise née Lache les deux Décidés*

2° *Masson ni Collet Louise Julia Hén, garde-malades*

de *Ecublens* domiciliée à *Bussigny*

*divorcée de Emile Jélie Masson dès le cinq Septembre, mil neuf cent cinq.*

née à *Ecublens le cinq Janvier* mil huit cent *septant trois*

fille de *Henri Charles Collet*

et de *Augustine Louise née Riéhen les deux à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le deux, à Charannes, à Ecublens et Suchy le trois* & à *Lenthéricars le quatre Novembre mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*L'autorisation de l'officier de l'état civil d'Ecublens de célébrer le mariage à Bussigny*

Signatures des époux :

*Samuel Collet*  
*ni Collet ni Collet*

Signatures des témoins :

*Alfred Goyerat*  
*Henri Collet*

Communiqué : aux Officiers de

*l'état civil de Belmont de Lenthéricars & d'Ecublens*

L'officier de l'état civil :

*P. Albert Bouveret*

*Je le 29 Nov 1907*  
*Richard Luch*



N° 14  
*Clement Jaccoud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *honte Novembre* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *sept*  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Clement Louis Auguste Employé aux C.F.F.*

de *Cuarnens & de L'Isle* \_\_\_\_\_ domicilié à *Bussigny* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

né à *La-Chaux le vingt six janvier* mil huit cent *quatre vingt quatre*

fils de *Rodolphe Louis Clement ouvrier Chocolatier* \_\_\_\_\_

et de *Louise Anna Emilia Dupuis, domiciliés à Bussigny* \_\_\_\_\_

2° *Jaccoud Bertha Elisa ménagère* \_\_\_\_\_

de *Villars, Biercelin & Chandonnay <sup>Montaubion</sup>* domiciliée à *Bussigny* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Villars, Biercelin le quatorze Mars* mil huit cent *quatre vingt quatre*

fille de *Edouard Jaccoud, agriculteur à Bottens* \_\_\_\_\_

et de *Adèle née Dupour Saccida* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le sept, à Cuarnens L'Isle & Villars, Biercelin le huit & à Chandonnay, Montaubion le neuf Novembre mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Bussigny, Cuarnens, L'Isle, Villars Biercelin & Chandonnay, Montaubion*

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil de *L'Isle, de Bottens et de St. Cierges*

Signatures des époux :

*Clement Louis*

*Clement née Jaccoud Bertha*

Signatures des témoins :

*Escar Jaccoud*

*Marguerite Jaccoud*

L'officier de l'état civil :

*Es. Albert Barraud*

N° 15  
Moray, Berboën

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix Décembre mil neuf cent  
sept mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moray Edouard Louis Employé aux C.F.F.

de Villard-He-Croix domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Bussigny le neuf Septembre mil huit cent quatre vingt trois

fils de Jean François Louis Moray

et de Louise Henriette née Croyon sa femme les deux à Bussigny

2° Berboën Marie Eugénie

de Bourges & de Sonay domiciliée à Sonay

Célibataire, mineure autorisée

née à Sonay le trois Août mil huit cent quatre vingt huit

fille de François Auguste Berboën à Sonay

et de Susanne Louise Pauline Delarays née Duperrut née à

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt, à Villard-He-Croix  
le vingt un, à Sonay le vingt deux et à Bourges le vingt trois Novembre  
mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Villard-He-Croix  
à Bussigny, Bourges & Sonay

Signatures des époux :

Moray Edouard  
Marie Moray née Berboën

Signatures des témoins :

J. Durussel  
Ch. Derlais

Communiqué : aux Officiers de

l'Etat Civil de Bourges et de  
Sonay

L'officier de l'état civil :

E. Mout-Bouraud

N°

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

1° Le 76° 15 a page 78 est celui de la dernière inscription faite en l'année 1907. Ses deux doubles du domicile présent Register sont conformes. Ce que nous certifions.

A Bussigny le 31 Décembre 1907

né à \_\_\_\_\_ L'Officier de l'Etat Civil mil huit cent \_\_\_\_\_

fit de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_  
L. Albert Barraud



2°

Un double a été remis à l'autorité domiciliée à Cantonale le 9 Janvier 1908 en exécution de l'article 2 de la loi

Bussigny le 9 Janvier 1908

née à \_\_\_\_\_ L'Officier de l'Etat Civil mil huit cent \_\_\_\_\_

fille de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_  
L. Albert Barraud



Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :



N° 1

*Viquerat, Neyret*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le jugement rendu le 20 janvier 1910, déclaré définitif, exécutoire le 14 février 1910, le Tribunal civil du District de Neuchâtel a déclaré par le divorce le mariage ci contre, en vertu de l'article 46 lettre b. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Transcrit sur l'invitation du Département de Justice & Police, en date du 14 Mars 1910.

Bussigny le 7 Mars 1910  
L'Officier de l'Etat Civil  
*E. Albert Barraud*

Aujourd'hui *premier février* ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Viquerat Charles Aimé* *Commis de bureau*

de *Combremont-le-Grand* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *Neuchâtel le vingt deux Décembre* mil huit cent *quatre vingt trois*

fils de *Charles Viquerat*

et de *Barry née Dutoit sa femme*, domiciliés à *Bussigny*

2° *Neyret Constance Louise*, *ménagère*

de *Bussigny* domiciliée à *Bussigny*

*Célibataire, mineure autorisée*

née à *Bussigny le douze Mars* mil huit cent *quatre vingt huit*

fille de *Ami Louis Neyret*, *agriculteur*

et de *Marie Louise née Fancey sa femme*, domiciliés à *Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le dix*, à *Combremont-le-Grand* *le douze* janvier mil neuf cent *huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Bussigny et à Combremont-le-Grand*

Signatures des époux :

*C. Viquerat*  
*Louise Viquerat née Neyret*

Signatures des témoins :

*Charles Domelaïs*  
*Louis Neyret*

L'officier de l'état civil :

*E. Albert Barraud*

Communiqué : à l'Officier de l'Etat Civil de *Combremont-le-Grand*

N° 2  
*Méan & Ghélin*  
*ni Leubar*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Avril* mil neuf cent ~~huit~~  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Méan Samuel Fritz, ouvrier de fabrique*

de *Layern* domicilié à *Bussigny*

*veuf de Jeanne Rose Liba Rosine née Diserens dès le treize Novembre*  
*mil-neuf-cent-cinq*

né à *Vers chez Savary Layern le sept Octobre* mil huit cent *cinquante-un*

fils de *Auguste Samuel Méan*

et de *Marianna née Kapin Dées*

2° *Ghélin ni Leubar Eina Bernette, ménagère*

de *Nea & Biolley Ojular* domiciliée à *La-Sarraz*

*veuve de Henri Ghélin dès le dix huit mil-neuf-cent-trois*

née à *Bethens le dix sept Novembre* mil huit cent *soixante deux*

fille de *Abiam Leubar*

et de *Georgine Françoise Chatelan*

Les publications ont eu lieu à *Layern, à Bussigny et à Biolley Ojular*  
*le dix, à Nea le douze et à La-Sarraz le treize février mil-neuf-cent*  
*huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Layern*  
*à Bussigny, à Nea, à Biolley Ojular*  
*et à La-Sarraz.*

Signatures des époux :

*Méan*  
*Eina Méan ni Leubar*

Signatures des témoins :

*Charles Demelais*  
*Auguste Peresson*

Communiqué : aux Officiers de  
 l'Etat Civil de *Layern, d'Eballems*  
*de Sullens et de La-Sarraz*

L'officier de l'état civil :

*E. Albert Barraud*

N° 3  
Gorgerat Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gorgerat Henri Louis, Agriculteur

de Bussigny domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Bussigny le dix Octobre mil huit cent septante huit

fils de feu Jean Henri Gorgerat

et de Jeanne Henriette née Laquiere sa veuve à Bussigny

2° Martin Rosa Jeanne Louise, ménagère

de Rossinière domiciliée à Breublens

Célibataire

née à Breublens le vingt neuf juillet mil huit cent quatre vingt deux

fille de Jean François Martin, Agriculteur à Breublens

et de feu Louise Elise née Devillard

Les publications ont eu lieu à Bussigny & à Breublens le dix huit  
et à Rossinière le vingt avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Bussigny  
à Breublens & à Rossinière

Signatures des époux :

Henri Gorgerat

Rosa Gorgerat née Martin

Signatures des témoins :

Ernest Martin à Breublens

Louise Codrey à Romanet

Communiqué : aux Officiers de  
l'Etat Civil de Rossinière et de  
Sonay

L'officier de l'état civil :

Et. Albert Barraud



N° 4  
Barrault-Dormond

Aujourd'hui huit <sup>mil neuf cent</sup> mai ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>huit</sup>

Nom et profession de l'époux :

1° Barrault Jules Albert, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny & Villars-Biercelin domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bussigny le vingt mai mil huit cent quatre-vingt trois

Noms, profession et

fils de françois Eugène Barrault, Agriculteur

domicile des parents :

et de Julie Marie Henriette Keuffer dite Barrelet sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2° Dormond Marguerite, Couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Ollon domiciliée à Villars-Bendras

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Rougemont le vingt sept mil huit cent quatre-vingt quatre

Noms, profession et

fille de Jules Théophile Dormond, Instituteur

domicile :

et de Marianna Sylvia née Monod sa femme les deux à Villars-Bendras

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le huit, à Villars-Biercelin à Ollon à Huémor et à Villars-Bendras le neuf mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Bussigny  
à Villars-Biercelin, à Ollon à Huémor  
et à Villars-Bendras

Signatures des époux :

Albert Barrault  
Marguerite Barrault née  
Dormond

Signatures des témoins :

Eugène Dormond à  
Rollondent  
Charles Jullerat à  
Lausanne

Communiqué : aux Officiers de  
l'Etat Civil de Pottens, de Ollon,  
et de St Cierges

L'officier de l'état civil :

J. Barrault

N° 5  
*Vitoudek, Dessouslary*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente trois* mil neuf cent *huit* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Vitoudek Gustave, Employé*

de *Clarmont* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *Bussigny le six février* mil huit cent *septante sept*

fils de *Henri Edouard Vitoudek, Secida*

et de *Louise Henriette née Barraud sa veuve, à Bussigny*

2° *Dessouslary Marie Louise, Couturière*

de *Jenin Tillant-Saulés* domiciliée à *Bussigny*

*Célibataire*

née à *Boudry le dix sept Octobre* mil huit cent *quatre vingt trois*

fille de *James François Dessouslary, Agriculteur*

et de *Anna Maria Anliker sa femme les deux à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt neuf Avril à Tillant Jenin Saulés le trente et à Clarmont le premier Mai mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Bussigny à Tillant et à Clarmont*

Signatures des époux :

*G. Vitoudek*

*Louise Vitoudek née Dessouslary*

Signatures des témoins :

*James Dessouslary à Bussigny*

*H. Barraud à Lausanne*

Communiqué : aux Officiers de l'état

*Civil de Collombier et de Jenin Tillant-Saulés*

L'officier de l'état civil :

*E. Barraud*

N° 6  
Vauthey, Etendu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept juin mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vauthey Louis Henri, Gendarme

de Seigneux & Bussy St. Vaudon domicilié à Crassier

Célibataire

né à Champtauroux le neuf juillet mil huit cent quatre vingt trois

fils de Jean Louis Vauthey

et de Clémence née Chevalley sa femme

2° Etendu Marie Louise, ménagère

de Chapelles domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Bussigny le premier août mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Henri Rodolphe Etendu, décédé

et de Charlotte Elise Rossier sa femme à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Bussy & à Chapelles le neuf à Bussigny  
le huit à Seigneux et à Crassier le dix juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Officier de l'état  
Civil de Gingins de célébrer le  
mariage à Bussigny

Signatures des époux :

Vauthey H<sup>e</sup> Louis gendarme  
Louise Vauthey née Etendu

Signatures des témoins :

Vauthey Alphonse  
Vauthey Rodolphe

Communiqué : aux Officiers de l'état  
Civil de Villargel, de Boudon, de  
St. Cierges et de Gingins

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud



N° 7  
*Huguenin Firchava*  
*Subilia*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Deux juillet* mil neuf cent *huit*  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Huguenin Firchava Jacques-Alexandre, Employé de banque*  
*de Soles et de la Chaussée du milieu Neuchâtel* domicilié à *Pully*  
*Célibataire*

né au *Soles le dix sept Août* mil huit cent *septante neuf*

fil de *Jacques Huguenin Firchava*

et de *Jenny Annette Natile, domiciliés à Pully*

2° *Subilia Henriette Cécile Lina*

de *Lucens* domiciliée à *Bussigny*

*Célibataire*

née à *Sausanne le vingt deux juillet* mil huit cent *septante six*

filles de *Jean Pierre Subilia ancien pasteur*

et de *Louise Henriette Charlotte née Le Péro, domiciliés à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Pully & Bussigny le vingt trois à*  
*la Chaussée du milieu le vingt quatre & au Soles & Lucens le vingt cinq*  
*soixant mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*L'autorisation de l'officier de l'Etat*  
*Civil de Pully de célébrer le*  
*mariage à Bussigny*

Signatures des époux :

*Huguenin*  
*Huguenin née Subilia*

Signatures des témoins :

*D E Charbonnier*  
*M Subilia*

L'officier de l'état civil :

*Ch. Montbaraud*

Communiqué : aux officiers de l'état civil de *Soles, de la Chaussée du milieu, de Pully & de Lucens*

N° 8  
Faës Gorgerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juillet mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Faës Emile Alphonsa, journalier

de Cerniat (Jubourg) domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Belle Jubourg le quatre Octobre mil huit cent quatre vingt deux

fils de Marie Henriette Faës, fille elle même de Antoine dit Alfred

et de Faës domiciliés à Jubourg

2° Gorgerat Emilie Alice, ménagère

de Bussigny domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Bussigny le vingt deux juillet mil huit cent quatre vingt neuf

fille de Louis Alexis Gorgerat, ouvrier de fabrique

et de Marie Louise née Dumont sa femme, domiciliés à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Bussigny le sept et à Cerniat le huit  
juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Bussigny à Cerniat

Signatures des époux :

Emile Faës

Alice Faës ne Gorgerat

Signatures des témoins :

Louis Gorgerat

Chs Bonatti

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Cerniat

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barrault

N° 9  
*Erlebach Gorgerat*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux août* mil neuf cent ~~huit~~ *huit*  
 mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Erlebach Paul Joseph, peintre*

de *Portalban (Fribourg)* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *Fribourg le vingt un Avril* mil huit cent *quatre vingt cinq*

fils de *Reynold Erlebach, mécanicien à Fribourg*

et de *Emma Adelaïde née Gucrest*

2° *Gorgerat Bertha Louisa, Couturière*

de *Bussigny* domiciliée à *Bussigny*

*Célibataire, mineure autorisée*

née à *Bussigny le huit février* mil huit cent *quatre vingt onze*

fille de *Louis Alexis Gorgerat, ouvrier de fabrique*

et de *Marie Louisa Delmont sa femme, les deux à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt*, à *Delley le vingt trois*  
*juillet* et à *Portalban le huit août* mil neuf cent *huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Bussigny, à Delley et à Portalban et autorisation du père de l'épouse*

Signatures des époux :

*Erlebach Paul*  
*Bertha Erlebach née Gorgerat*

Signatures des témoins :

*Louis Gorgerat*  
*Pasche Ernest*

Communiqué : à l'officier de l'état civil de *Delley (Fribourg)*

L'officier de l'état civil :

*E. M. Barraud*



N° 10  
Lahud Libot

Aujourd'hui dix sept Octobre mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Lahud Jules Aimé, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ozens domicilié à Bussigny, avant à Ozens

Etat civil :

veuf de Alice Lina née Boyay des le 23 janvier 1908

Lieu et date de la naissance :

né à Ozens le huit juin mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de Louis Lahud, Charpentier

domicile des parents :

et de Melani Bourgeois sa femme, domiciliés à Ozens

Nom et profession de l'épouse :

2° Libot Hélène, garde-malades.

Lieu d'origine et de domicile :

de Ropraz domiciliée à Genève.

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Geneva le vingt trois février mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fille de Jules Libot, menuisier

domicile :

et de Elisabeth Louise née Potholliat sa femme les deux à Orbe

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt huit, à Genève le vingt neuf, à Ozens et à Ropraz le trente Septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Bussigny, à Genève, à Ozens et à Ropraz

Signatures des époux :

Jules Lahud  
Hélène Lahud née Libot

Signatures des témoins :

Charles Dorelais  
Guillaume Rey.

Communiqué : aux Officiers de l'Etat

civil de St Cinget, de Corcelles le Jorat et de Genève.

L'officier de l'état civil :

P. Albert Bavaud

N° 11  
Lantet Joly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Octobre mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lantet Jean, Agriculteur

de Charornay domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Tomprales le vingt six janvier mil huit cent quatre vingt huit

fil de Jean Louis Lantet, agriculteur

et de Elise Jeannette Pillard sa femme domiciliés à Bussigny

2° Joly Jeanne Emma Anna ménagère

de Sévrey domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Lausanne le onze juillet mil huit cent quatre vingt

filles de Louis Henri Joly, Décoré

et de Marie Henriette née Morat Décorée

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt cinq à Charornay et à Sévrey le vingt sept Août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Bussigny  
à Charornay et à Sévrey

Signatures des époux :

Jean Lantet  
Jeanne Joly

Signatures des témoins :

Joly Julien  
Marie Dufour

Communiqué : aux Officiers de  
l'Etat Civil de Charornay et de  
Crancy

L'officier de l'état civil :

L. Albert Barraud

Le 25 9 1908  
Barraud

N°

Aujourd'hui

~~mil neuf cent~~  
mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

1° Le 96<sup>o</sup> 11 à page 90 est celui de la dernière inscription, faite de dans l'année 1908. Les deux domicile à doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions  
A Bussigny le 31 Décembre 1908.

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à \_\_\_\_\_  
fille de \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_  
L'Officier de l'Etat Civil  
A. Albert Barraud



Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

2° Un double a été remis à l'autorité Cantonale le 8 Janvier de 1909 en exécution de l'art. 2. / domiciliée à Bussigny le 8 Janvier 1909

née à \_\_\_\_\_  
fille de \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_  
L'Officier de l'Etat Civil  
A. Albert Barraud



Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :



N° 1  
*Freymond Binggeli*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf janvier* mil neuf cent <sup>neuf</sup> mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Freymond Constant Eugène, Agriculteur*

de *St. Cierges* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *Bussigny le trois Mars* mil huit cent *quatre vingt sept*

fils de *feu Charles Freymond*

et de *Louise Charlotte Secoulte nee Dumont décedée.*

2° *Binggeli Céline Alice, ménagère*

de *Wahlern (Berne)* domiciliée à *Bussigny*

*Célibataire*

née à *Chapelle le quatre Mars* mil huit cent *quatre vingt six*

fille de *Brien Emmanuel Binggeli*

et de *Céline nee Meystre sa femme domiciliés à St. Cierges*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le neuf à St. Cierges et à  
 Schwarzenbourg le onze janvier mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Bussigny  
 à St. Cierges et à Schwarzenbourg*

Signatures des époux :

*Constant Freymond  
 Céline Freymond nee Binggeli*

Signatures des témoins :

*Les Prévôt  
 Martha Bruant*

Communiqué : aux Officiers de

*l'Etat Civil de St. Cierges et de  
 Wahlern*

L'officier de l'état civil :

*E. Albert Bourgeois*

N° 2  
*Kolacz Tionnet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil neuf cent neuf  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kolacz Gustave Albert, Agriculteur*

de *Sausanne et de Bussigny* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *Bussigny le vingt huit Octobre* mil huit cent quatre-vingt dix

fil de *feu Samuel Louis Kolacz*

et de *Louisa Berilina née Martin sa veuve, à Bussigny*

2° *Tionnet Marie Louise Elise*

de *St. Euxes* domiciliée à *Mont-St. Rollé*

*Célibataire*

née à *Rollé le treize Mai* mil huit cent quatre-vingt dix

fille de *Jean Ferdinand Tionnet agriculteur*

et de *Louise Franette née Martinet sa femme, domiciliée à Mont*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le seize, à Mont-St. Rollé le dix huit et à Sausanne & St. Euxes le dix neuf janvier mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Bussigny, à Mont-St. Rollé, à Sausanne et à St. Euxes*

Signatures des époux :

*Kolacz Gustave*

*Elise Kolacz Née Tionnet*

Signatures des témoins :

*A. Pithet*

*L. Maurer*

L'officier de l'état civil :

*E. M. Beraud*

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil de *Sausanne, de Suisson et de Rollé*

N° 3  
*Rossier & Delacuisine*

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq* ~~ans~~ <sup>mil neuf cent neuf</sup> ~~mil huit cent quatre vingt~~  
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1° *Rossier* ~~Auguste Louis~~, menuisier  
 de *Bussigny & de Bournens* domicilié à *Bussigny*  
*Célibataire*  
 né à *Bois le vingt sept* ~~ans~~ <sup>mil huit cent quatre vingt trois</sup>  
 fils de *feu Auguste Louis Rossier*  
 et de *Emma née Valet sa veuve à Bussigny*  
 2° *Delacuisine* ~~Mina Henriette~~, ménagère  
 de *Dailens* domiciliée à *Vimont sur Chesaux*  
*Célibataire*  
 née à *Vimont sur Chesaux le trois* ~~ans~~ <sup>mil huit cent quatre vingt cinq</sup>  
 fille de *feu Jean Marie Louis Delacuisine*  
 et de *Louise Jenny née Delacuisine sa veuve au Vimont*  
 Les publications ont eu lieu à *Bussigny le trois, à Bournens et à Dailens*  
*le quatre & Chesaux le cinq* ~~ans~~ <sup>mil neuf cent neuf</sup>

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*Certificats de publication, à Bussigny*  
*à Bournens, à Dailens & à*  
*Chesaux.*

Signatures des époux :  
*Louis Rossier*  
*Mine Rossier - Delacuisine*

Signatures des témoins :  
*Charles Demelais*  
*Aimé Muis*

Communiqué : aux officiers de l'état  
 Civil de *Sullens et de Romarich*

L'officier de l'état civil :  
*E. Math Barraud*



N° 4  
Morax Graber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Avril mil neuf cent neuf  
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Morax Maurice Elis Employé aux C.F.F.

de Villars-st. Croix domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Bussigny le vingt six Mai mil huit cent quatre vingt six

fils de Jean François Louis Morax ouvrier de fabrique

et de Louise Henriette née Broyon sa femme, les deux à Bussigny

2° Graber Frida Julia, sans profession

de Hützwyl (Berne) domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Donneloye le six Mai mil huit cent quatre vingt sept

fille de Samuel Graber, ancien Cafetier

et de Rosine née Pache sa femme, les deux à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Villars-st. Croix le premier Avril et à Hützwyl le deux Mars mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Villars-st. Croix, à Bussigny  
et à Hützwyl

Signatures des époux :

Morax Maurice  
Frida Morax née Graber

Signatures des témoins :

Marguerite Jaquier  
Marie Grosclaude

Communiqué : à l'Officier de  
l'Etat Civil Hützwyl (Berne)

L'officier de l'état civil :

Heuret Auguste

N° 5  
Girardet, Renaud

Aujourd'hui vingt sept Avril mil neuf cent neuf  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Girardet Charles Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Luchy domicilié à Chavornay

Etat civil :

veuf de Julie Henriette nee Morenaud des le treiz Avril  
mil neuf cent huit

Lieu et date de la naissance :

né à Luchy le huit Mars mil huit cent soixante sept

Noms, profession et

de François Louis Girardet

domicile des parents :

et de Charlotte Jeanne nee Malherbe

Nom et profession de l'épouse :

2° Renaud Helene Janny

Lieu d'origine et de domicile :

de Lachaux domiciliée à Bussigny

Etat civil :

Celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lachaux le vingt un Décembre mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

de François Louis Renaud

domicile des parents :

et de Emma Louise Erhan

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le dix Avril  
à Chavornay le dix Avril Lachaux et Luchy le dix  
Avril 1909

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de  
l'Etat Civil de Chavornay  
de célébrer le mariage à Bussigny

Signatures des époux :

Ch<sup>s</sup> Girardet  
Helene Renaud nee Renaud

Signatures des témoins :

Novel Gustave  
Ch. Goyon

Communiqué : aux officiers

de l'Etat Civil de  
Chavornay et Cossonay &  
Belmont

L'officier de l'état civil :

Reyret Auguste

N° 6  
Moret Barraud

Aujourd'hui premier Mai mil neuf cent neuf  
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1<sup>er</sup> Moret Ferdinand

Lieu d'origine et de domicile :

de Clarmont domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Colombier le cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf

Noms, profession et

fils de Antoine Jules Moret agriculteur

domicile des parents :

et de Rosina nee Balsiver sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>e</sup> Barraud Rosine Lucie ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny et de Villars Biercelin domiciliée à Bussigny précédem-

Etat civil :

ment à Genève Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bussigny le vingt-un Avril mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fille de Alphonse François Louis Barraud agriculteur

domicile :

et de Louise Euphrasine nee Corbar sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le dix à Clarmont le onze  
à Genève et Villars Biercelin le treize Avril mil neuf cent  
neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Clarmont, à Bussigny, à Villars  
Biercelin et à Genève

Signatures des époux :

Moret Ferdinand  
Rosine Moret nee Barraud

Signatures des témoins :

Charles Demelais  
Alphonse Barraud

Communiqué : aux Officiers de  
l'Etat Civil Genève

Puillierens Villars Biercelin

L'officier de l'état civil :

Moret



N° 7  
Bertholet Jouveurat

Aujourd'hui le six Mai mil neuf cent neuf  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Bertholet Henri secrétaire municipal

Lieu d'origine et de domicile :

de Aigle Villeneuve et Roche domicilié à Aigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Aigle le quatorze Septembre mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fils de Charles Alois Bertholet

domicile des parents :

et de Marouette Marie Amélie ne Nothard à Aigle

Nom et profession de l'épouse :

2° Jouveurat Marie Marguerite Rosalie sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Olhon domiciliée à Bussigny

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Aigle le treize février mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fille de Joseph dit Jules Jouveurat à Bussigny

domicile des parents :

et de Marie Françoise Rosalie ne Dupond Secidie

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle, Bussigny, Olhon et  
Hérisson le treize Avril et à Roche Villeneuve  
le quinze Avril mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Officier  
de l'Etat Civil d'Aigle  
de célébrer le mariage  
à Bussigny

Signatures des époux :

H Bertholet

M. Bertholet ne Jouveurat

Signatures des témoins :

P. Louvenat

A. Parrot

Communiqué : aux Officiers

de l'Etat Civil Aigle  
Villeneuve et Olhon

L'officier de l'état civil :

A. Kreyer suppl  
#3

N° 8  
Barraud Dentz

Aujourd'hui Douze Juin

mil neuf cent ~~neuf~~  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Barraud Louis Henri, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny v Villars-Biercelin domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bussigny le vingt un Mars mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fils de Elise Barraud défunte, fille elle-même de Adèle Marie

domicile des parents :

et de Barraud

Nom et profession de l'épouse :

2° Dentz Berthe Mlle.

Lieu d'origine et de domicile :

de Figy domiciliée à Bussigny

Etat civil :

Célibataire, mineure autorisée

Lieu et date de la naissance :

née àorges "A la ferme" le seize Décembre mil huit cent quatre vingt Douze

Noms, profession et

fille de Jean Dentz, vigneron

domicile :

et de Marie née Buisard sa femme les deux à Bussigny

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt cinq, à Villars-Biercelin le vingt six et à Figy le vingt sept Mai, mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Bussigny, à Villars-Biercelin et à Figy autorisation du père de l'épouse

Signatures des époux :

Barraud Henri.

Barraud Berthe

née Dentz

Signatures des témoins :

Charles Demelard

Eugène Renaud

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil de Bottenod v. de Pimel

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 9  
Morax & Seyret

Aujourd'hui Douze Juin mil neuf cent neuf  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Morax Gustave Henri

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-la-Croix domicilié à Villars-la-Croix

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Villars-la-Croix le vingt janvier mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fils de Charles Emmanuel Morax, agriculteur

domicile des parents :

et de Aline née Cuirel sa femme, les deux à Villars-la-Croix

Nom et profession de l'épouse :

2° Seyret Louise Anna, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny domiciliée à Villars-la-Croix

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Villars-la-Croix le deux juin mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Charles Constant Seyret, agriculteur à Villars-la-Croix

domicile des parents :

et de Clementine Sophie Henriette née Rochat sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny & à Villars-la-Croix  
le vingt quatre Mai mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Bussigny & à Villars-la-Croix

Signatures des époux :

Henri Morax

Alice Morax née Seyret

Signatures des témoins :

Azatton

Bernard Constant

Communiqué : ~~l'officier de~~

~~l'état civil de~~

~~de Villars-la-Croix~~

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 10  
Bron & Villard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze août mil neuf cent neuf  
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bron Louis, facteur postal

de Puiloups domicilié à Renens

Célibataire

né à Bussigny le seize janvier mil huit cent quatre vingt

fils de Jean Samuel Bron

et de Jeanne Susanne née Beroud sa femme, les deux décédés

2° Villard Marguerite Alice, sans profession

de Daillens domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Bea le deux mai mil huit cent quatre vingt dix

fille de Charles Auguste Rodolphe Villard, chauffeur mécanicien

et de Rosette née Brunner, sa femme, domiciliés à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Puiloups, à Renens, à Daillens et à Bussigny le dix juillet mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Romanel de célébrer le mariage à Bussigny

Communiqué : aux officiers de l'Etat Civil de Chesabres, de Romanel et de Daillens

Signatures des époux :

Bron Louis

Marguerite Bron née Villard

Signatures des témoins :

Villard Felix

Jean Louis

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 11  
Cueil Ramuz

Aujourd'hui vingt huit Août mil neuf cent neuf  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux : 1° Cueil Henri Jules, Agriculteur  
Lieu d'origine et de domicile : de Villars-st. Croix domicilié à Villars-st. Croix  
Etat civil : Célibataire

Lieu et date de la naissance : né à Villars-st. Croix le 27 septembre mil huit cent quatre vingt cinq  
Noms, profession et domicile des parents : fils de Julien Constant Cueil, Agriculteur à Villars-st. Croix et de Emma Morax sa femme décédée.

Nom et profession de l'épouse : 2° Ramuz Jeanne Emma, ménagère  
Lieu d'origine et de domicile : de Sullens domiciliée à Sullens  
Etat civil : Célibataire

Lieu et date de la naissance : née à Sullens le dix sept janvier mil huit cent quatre vingt sept.  
Noms, profession et domicile des parents : fille de Jules Louis Ramuz, Agriculteur et de Adrienne Marguerite née Badon sa femme les deux à Sullens

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Villars-st. Croix et à Sullens le trente un juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Certificats de publication à Villars-st. Croix et à Sullens

Signatures des époux :  
Henri Cueil  
Jeanne Cueil née Ramuz

Signatures des témoins :  
Eugène Bureau  
Asthier

Communiqué : à l'officier de l'Etat Civil de Sullens

L'officier de l'état civil :  
Es. Albert Barraud

N° 12  
Charles Berger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre mil neuf cent neuf  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Charles Francis Jules, Agriculteur  
de Taugondry domicilié à Bussigny  
Célibataire

né à Valleyres et Rances le deux Novembre mil huit cent quatre vingt quatre  
fils de Jean Louis Charles, Agriculteur  
et de Louise Julia née Widmer, sa femme, les deux à Bussigny  
2° Berger Ida Estelle Eonia, ménagère  
de Eclérens domiciliée à Tuarrens  
Célibataire

née à Eclérens le vingt six Mai mil huit cent quatre vingt quatre  
fille de Henri Emile Berger, mécanicien.  
et de Laura Sophie née Lingeon sa femme les deux à Tuarrens

Les publications ont eu lieu à Bussigny le trente, à Tuarrens le trente un  
Aout, à Eclérens le premier et à Taugondry le deux Septembre mil  
neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication a  
à Taugondry, à Bussigny  
à Tuarrens & à Eclérens

Signatures des époux :

Charles Francis  
Ida Charles née Berger

Signatures des témoins :

Charles Demelais  
A. Gysler

Communiqué : aux Officiers de  
l'Etat civil de Tuarrens, de Eclérens,  
(La-Sauvaz) et de Champagne

L'officier de l'état civil :

C. Albert Berraud

In de 8 de 1909  
Taugondry, pub.



N° 13

Lantet, Frossard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Novembre mil neuf cent neuf  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lantet Julien, Valet de Chambre

de Charornay domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Charornay le deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Jean Louis Lantet

et de Elise Jeannette Gaillard sa femme, domiciliés à Bussigny

2° Frossard Aline Louise, femme de Chambre

de Ardon (Falais) domiciliée à Sausanne

Célibataire

née à Ardon le vingt-huit mil huit cent septante-six

fille de François Frossard

et de Josephine née Gaillard sa femme

Les publications ont eu lieu à Charornay & à Bussigny le vingt-neuf,  
à Sausanne & à Ardon le trente Octobre, mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Charornay Bussigny, Ardon &  
Sausanne

Signatures des époux :

Julien Lantet  
Aline Pauline Frossard

Signatures des témoins :

Jean Lantet  
Volm Grandjean

Communiqué : aux Officiers de l'Etat  
Civil de Charornay, d'Ardon et  
de Sausanne

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barrault

N° 14  
Crosier, Meister

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept novembre* mil neuf cent ~~quatre~~ *neuf* mil huit cent ~~quatre~~ *vingt*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Crosier Alfred Robert, Employé au Dep<sup>t</sup> des Travaux publics*

de *Montherod* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *Bussigny le dix sept juin* mil huit cent *quatre vingt sept*

fil de *François Jules Daniel Crosier, ancien employé aux C.F.F.*

et de *Sabine Augustine née Breissant sa femme, les deux à Bussigny*

2° *Meister Rose, Repasseuse*

de *Merishausen (Schaffouse)* domiciliée à *Bussigny*

*Célibataire*

née à *Subonne le vingt cinq juillet* mil huit cent *quatre vingt neuf*

fille de *Jean Meister*

et de *Louise Marie née Borow sa femme, à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt neuf à Montherod le trente et à Merishausen le trente un Octobre mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Bussigny, à Montherod et à Merishausen*

*[Blank lines for additional pieces]*

Communiqué : *aux Officiers de l'Etat Civil de Simel et de Merishausen*

Signatures des époux :

*R. Crosier*

*R. Crosier née Meister*

Signatures des témoins :

*Daniel Crosier*

*Jules Borow*

L'officier de l'état civil :

*E. Alard Barraud*

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui ~~mil neuf cent~~ mil huit cent quatre-vingt-

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu~~

Nom et profession de l'époux :

1° Le 96<sup>o</sup> 14 à page 105 est celui de la dernière inscription

Lieu d'origine et de domicile :

de faite dans l'année 1909 domicilié à Les Deux Doubles du

Etat civil :

présent Registre sont conformes, ce que nous certifions.

A Bussigny le 31 Décembre 1909.

Lieu et date de la naissance :

Officier de l'Etat Civil mil huit cent

Noms, profession et

Et. Albert Barraud

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

2° Un double a été remis à l'autorité cantonale le 7 janvier

Lieu d'origine et de domicile :

de 1910 en conformité de l'article 2 de la loi domiciliée à

Etat civil :

A Bussigny le 7 janvier 1910

Lieu et date de la naissance :

Officier de l'Etat Civil

Noms, profession et

Et. Albert Barraud mil huit cent

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :



N° 1  
Cuérel Cuérel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Douze Mars mil neuf cent dix  
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cuérel Marc François, Agriculteur

de Villars-st. Croix domicilié à Villars-st. Croix

Célibataire

né à Villars-st. Croix le vingt sept Janvier mil huit cent quatre vingt un

fils de Constance Cuérel, fille elle même de François Henri Cuérel

et de Louise Henriette Bally sa femme décédée

2° Cuérel Nancy Clara, Couturière

de Villars-st. Croix domiciliée à Villars-st. Croix

Célibataire

née à Villars-st. Croix le douze Juin mil huit cent quatre vingt dix

fille de François Louis Cuérel, décédé

et de Elisa née Cuérel, sa veuve, ménagère à Villars-st. Croix

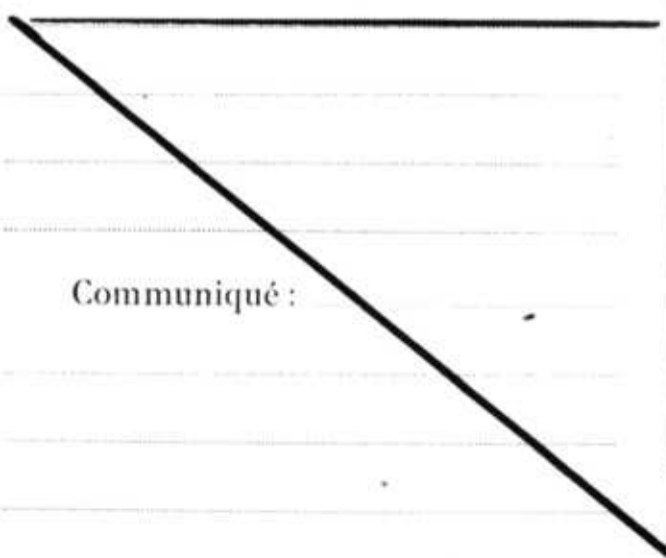
Les publications ont eu lieu à Villars-st. Croix le dix neuf février

mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Villars-st. Croix



Communiqué :

Signatures des époux :

Marc François Cuérel  
Nancy Cuérel née Cuérel

Signatures des témoins :

Alois Cuérel  
Henriette Cuérel

L'officier de l'état civil :

P. Albert Barrault

N° 2  
*Diserens Savancky*

Aujourd'hui *seize* ~~mil neuf cent dix~~ *Avril* ~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Diserens Jules Oscar, Employé aux C.F.F.*  
 de *Sarigny* domicilié à *Bussigny*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Bussigny le quatre Novembre* mil huit cent *quatre vingt quatre*

Noms, profession et

fils de *feu Jules Louis Diserens*

domicile des parents :

et de *Suzanne née Moser, sa veuve, à Bussigny*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Savancky Berthe, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sarigny & de Forel (Savaux)* domiciliée à *Bussigny*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Gronand, le vingt deux février* mil huit cent *quatre vingt neuf*

Noms, profession et

fille de *Friedrich Alexandre Savancky, contre maître bûilier*

domicile des parents :

et de *Marie Constance née Fagnières sa femme les deux à Bussigny*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le neuf, à Sarigny forel / Savaux le dix Mars, mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Bussigny à Sarigny & de Forel (Savaux)*

Signatures des époux :

*Diserens Jules*  
*Berthe Diserens ne Savancky*

Signatures des témoins :

*Savancky Alexandre*  
*Elisa Diserens*

Communiqué : aux officiers de

*l'Etat Civil de Sarigny et de Forel (Savaux)*

L'officier de l'état civil :

*C. Albert Barraud*

N° 3  
 Masson Lerret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent dix  
 mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Masson Albert, Agent de train C.F.F.

de Ecublens (Vaud) domicilié à Neuchâtel

Célibataire

né à Paris XVIII Arrondissement le vingt neuf janvier

fil de Charles Albert Masson, sans domicile connu

et de Cécile née Fanneu, décédée

2° Lerret Louise Nina, sans profession

de Prilly (Vaud) domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Bussigny le dix neuf février mil huit cent huitante neuf

fil de Jean François Lerret, agriculteur

et de Louise née Richard, à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le treize, à Romanel, à

Ecublens et à Bussigny le quinze Avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Neuchâtel, de célébrer le mariage à Bussigny

Signatures des époux :

Masson Albert  
 et Louise Masson née Lerret

Signatures des témoins :

J. Fu Rend  
 Albert Rossier

Communiqué : aux Officiers de l'Etat Civil, de Neuchâtel, d'Ecublens et de Romanel

L'officier de l'état civil :

C. Hoffmann

Par jugement du Tribunal de Lausanne du 21 janvier 1926 devenu définitif et exécutoire le 31 mars 1926 le mariage ci-dessus a été dit nul par le divorce en application de l'art. 137 du C. de P. affixé à trois ans, dès le 31 mars 1926, le délai pendant lequel la femme ne pourra se remarian, a conféré l'exercice de la puissance paternelle au père pour les enfants Francis et Lucien, la mère étant déchu des droits de la puissance paternelle.  
 Communiqué par le Chef de Justice et Police.  
 Bussigny le 15 avril 1926  
 L'Officier de l'état civil  
 Ch. Fatio





Registre des mariages A.

Par jugement du Tribunal du district d'Orbe, du 10 juin 1910, de deux décrets et de l'arrêté du C. C. S. de l'arrondissement de Colonne, en application de l'art. 137 de la loi du 19 mai 1910, le mariage ci-dessus a été déclaré nul et les fiancés ont été déclarés libres de se remarquer.

Raymond Valet  
 Bussigny, le 14 octobre 1910  
 L'Officier de l'état civil  
 E. Albert Barraud



Aujourd'hui quinze juillet mil neuf cent dix  
mil huit cent quatre-vingt-  
 \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :  
 Date des publications :

1° Raymond Robert, agriculteur  
 de Taulion domicilié à Bussigny  
Célibataire

né à Ecérens le dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept  
 fils de Louis Edouard Raymond, agriculteur  
 et de Eme Octavie née Besson sa femme les deux à Bussigny  
 2° Valet Ida, sans profession  
 de Arca domiciliée à Arrens  
Célibataire

née à Arrens le vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-huit  
 fille de Jules Valet, agriculteur, veuve Sausanne  
 et de Rose Fanny née Corboz, domiciliée à Arrens

Les publications ont eu lieu à Taulion & Bussigny le dix sept, à Arca  
le dix huit et à Arrens le vingt juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Certificats de publication à  
Taulion, Bussigny, Arca & Arrens  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :  
Robert Raymond  
Ida Val Raymond née  
Valet  
 Signatures des témoins :  
Charles Demelau  
Alfred Jeanneret

Communiqué : aux officiers de  
 l'état civil de Taulion, de Sullens  
 et de Collombier  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
E. Albert Barraud

N° 5  
Cuérel Roulet  
Cerey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui hente Decembre mil neuf cent die  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cuérel Charles, agriculteur

de Villars-Ste-Croix domicilié à Villars-Ste-Croix

veuf de Elisa Duperré dès le 26 Avril 1903

né à Villars-Ste-Croix le trois Novembre mil huit cent septante

fils de feu Jean Charles Cuérel

et de Elisa Charlotte née Lerochon sa veuve à Villars-Ste-Croix

2° Roulet née Cerey mari Hortense, ménagère

de Echichens & La Sagne (Neuchâtel) domiciliée à Echichens

veuve de Albert Jules Roulet dès le 27 Mai 1908

née à Collombier le vingt deux Avril mil huit cent septante quatre

fille de feu Jean Louis Cerey

et de feue Emma née Fer

Les publications ont eu lieu à Villars-Ste-Croix, à Echichens et à  
La Sagne le die Decembre mil neuf cent die

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à  
Villars-Ste-Croix, à Echichens  
et à La Sagne

Signatures des époux :

Charles Cuérel  
Mari Cuérel née Cerey

Signatures des témoins :

Georges Desjardins  
Lucien Barraud

Communiqué : aux Officiers de  
l'Etat Civil de Vufflens le Château  
et de La Sagne

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

N° \_\_\_\_\_

~~Aujourd'hui~~ mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Le N° 5 à page 111 est celui de la dernière inscription faite dans

Lieu d'origine et de domicile :

~~de l'année 1910, les deux doubles du~~ domicilié à présent Registre sont

Etat civil :

Conformes, ce que nous Certifions

Lieu et date de la naissance :

A Bussigny le 31 Décembre 1910. L'officier de l'état civil

Noms, profession et

né à \_\_\_\_\_ mil huit cent *E. Albert Barraud*  
fils de \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Un double a été remis à l'autorité Cantonale le 7 Janvier 1911 en

Nom et profession de l'épouse :

2° exécution de l'article 2 de la loi

Lieu d'origine et de domicile :

de A Bussigny le 7 Janvier 1911 domiciliée à L'officier de l'état civil  
*E. Albert Barraud*

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à \_\_\_\_\_ mil huit cent

Noms, profession et

filie de \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :



N° 1  
Latarel Lavillard  
née Cruchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois février mil neuf cent dix-huit

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Latarel Fernand Charles, ouvrier de fabrique

de St-Saphorin s. Jorges domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Bremblans le six Avril mil huit cent quatre vingt quatre

fils de feu Joseph Latarel

et de Isaline née Montagnon décédée

2° Lavillard née Cruchon Lina Rose Augustine

de Orny domiciliée à Bussigny

veuve de Charles Lavillard, dès le sept Avril

mil neuf cent dix

née à Apples le huit Août mil huit cent septante quatre

filles de Aimé Cruchon, agriculteur à Apples

et de Jeanne Louise née Rouiller sa femme

Les publications ont eu lieu à Bussigny le huit, à St-Saphorin

et à Orny le dix février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
à Bussigny, à St-Saphorin  
et à Orny

Signatures des époux :

Fernand Latarel

Lina Latarel née Cruchon

Signatures des témoins :

Louis Rubin à Bussigny

Louis Cuéllid

Communiqué :

aux officiers de l'Etat Civil  
de Fultierens et de La-Sarraz

L'officier de l'état civil :

Ch. Albert

Par jugement du Tribunal de  
Aoste de Savoie du 8 mai 1924  
déclaré définitif et exécutoire le 18  
juillet 1924, le mariage ci-dessus  
a été dissous par le divorce en appli-  
cation de l'art. 142 du C.C.S.  
Le Tribunal a fixé à un an  
le délai pendant lequel le  
mari ne pourra se remarier  
travaux sur l'ordre du  
Département de Justice et Police  
Bussigny le 5 août 1924  
Officier de l'état civil  
Ch. Albert



N° 2  
Dutoit, Bally

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre février mil neuf cent onze  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dutoit Marcel Constant

de Boudon &amp; Neyrus domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Aclens le vingt un Novembre mil huit cent quatre vingt neuf

fils de Constant Philippe Dutoit, agriculteur

et de Constance née Lichonnet sa femme les deux à Bussigny

2° Bally Henriette Blanche, ménagère

de Boussens domiciliée à Bussigny

Célibataire, mineure autorisée.

née à Boussens le vingt trois Avril mil huit cent quatre vingt onze

fille de Jules Bally, agriculteur

et de Anna née Couillard sa femme

Les publications ont eu lieu à Bussigny le dix sept, à Boudon le dix huit, à Boussens le dix neuf et à Neyrus le vingt Janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny  
Boudon Neyrus et Boussens  
et autorisation du père de l'épouse  
mineure

Communiqué : aux Officiers de  
l'Etat Civil de Boudon, Denezey  
& Sullens

Signatures des époux :

Dutoit Marcel

Bally Henriette Dutoit  
née Bally

Signatures des témoins :

Gustave Tossier

Miry Pittet

Gergérate Ami

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Baccard



N<sup>o</sup> 3  
Michel Bordet

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui vingt deux Avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Michel Jean, mécanicien \_\_\_\_\_  
de Coppet \_\_\_\_\_ domicilié à Bussigny \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Montevideo Amérique du Sud le sept août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt cinq \_\_\_\_\_  
fils de Antoine Constant Michel d'ici \_\_\_\_\_  
et de Susanna Henriette née Boret à Coppet \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2<sup>o</sup> Bordet Julie Clementina sans profession \_\_\_\_\_  
de Vingier Haute Savoie \_\_\_\_\_ domiciliée à Bussigny \_\_\_\_\_  
Célibataire, mineure autorisée \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :  
Date des publications :

née à Bussigny le vingt juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt onze \_\_\_\_\_  
fille de feu Hippolyte Bordet \_\_\_\_\_  
et de Anne Marie Joséphine née Bugnet, à Bussigny \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à Bussigny le dix sept, à Coppet le  
dix huit et à Vingier le vingt dix Mars, mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à  
Bussigny, à Coppet et à Vingier  
et l'autorisation de la mère de  
l'épouse mineure \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jean Michel  
Julie Michel née Bordet

Signatures des témoins :

Constant Michel à Coppet  
Auguste Louis Boissin

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Coppet et à la Chambrée  
d'Etat à Lausanne \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

L. Albert Barraud



N<sup>o</sup> 4  
 Combejine  
 Renaud née Gogerat  
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Combejine Charles, boulanger \_\_\_\_\_  
 de Deniges \_\_\_\_\_ domicilié à Bussigny \_\_\_\_\_  
 Célibataire \_\_\_\_\_

né à Pully le neuf Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt deux \_\_\_\_\_  
 fils de Auguste Samuel Combejine \_\_\_\_\_  
 et de Louise née FAYE, les deux décédés \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Renaud née Gogerat Hélène Lina \_\_\_\_\_  
 de Lachaux \_\_\_\_\_ domiciliée à Bussigny \_\_\_\_\_  
 veuve de Edmond Lucien Renaud des le vingt six décembre 1909  
 mil neuf cent neuf \_\_\_\_\_

née à Bussigny le huit Juin mil huit cent quatre vingt neuf \_\_\_\_\_  
 fille de Marie Louise Gogerat couturière à Bussigny \_\_\_\_\_  
 et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bussigny le dix, à Lachaux et à Deniges  
 le onze Avril mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Deniges  
 à Bussigny et à Lachaux

Communiqué : aux officiers de l'Etat  
 civil de Sonay et de Collonnay

Signatures des époux :

Charles Combejine  
 Hélène Combejine née Gogerat

Signatures des témoins :

Emile Combejine <sup>Charles</sup>  
 Félix Ducet à Bussigny

L'officier de l'état civil :

P. Albert Barreaud

N° 5

Marcel & Pauline  
Grau

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Avril mil neuf cent onze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marcel Marcel Auguste menuisier

de Yronand domicilié à Bussigny

Celibataire

né aux Ferrières (Neuchâtel) le vingt sept ans mil huit cent quatre vingt huit  
fils de feu Charles Marcel Charpentier

et de Elise née Jeannet sa femme

2° Pauline Pauline Alice Marguerite sans profession

de L'Abergement (Vaud) domiciliée à Bussigny

veuve en 1<sup>er</sup> noces de Ernest Pauline des le vingt sept janvier mil  
neuf cent neuf

née à Neuchâtel le vingt sept janvier mil huit cent quatre vingt un

filles de feu Jacob Grau

et de Augustine Adèle Collaud sa femme, à Sevrieres

Les publications ont eu lieu à Yronand & à Bussigny le quinze à  
Signerolle le seize et à Neuchâtel le dix huit Avril mil neuf cent  
onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny  
à Yronand, à Signerolle & à Neuchâtel

Signatures des époux :

Marcel Marcel  
Alice Marcel née Grau

Signatures des témoins :

Emile Durussel à Neuchâtel  
François Dubaront à Bussigny

Communiqué : aux Officiers de l'état  
Civil de Yronand de Signerolle

L'officier de l'état civil :

Ch. Albert Barraud

Une jugement rendu le 14  
décembre 1902, le Tribunal  
de première instance de la ville  
de Yverdon, et canton de Yverdon a déclaré  
par le divorce le mariage con-  
tracté le 29 mars 1901 à Bussigny  
entre Marcel Auguste menuisier  
et Pauline née Alice Margue-  
rite. Le divorce a été prononcé  
contre le mari, en vertu de l'art.  
130 du Code civil.  
Le Tribunal a fixé à un an  
le délai pendant lequel il  
ne pourra contracter un  
nouveau mariage.  
Un certificat de non-appel  
du 7 avril 1903 et le dit que  
le jugement est actuellement  
passé en force de chose jugée  
générale le 7 avril 1903  
Le Greffier  
(Signé) A. Pélissier  
Bussigny le 10 avril 1903  
Officier de l'état civil  
Ch. Pélissier





N° 6  
Subilia Charbonniers

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Douze Septembre mil neuf cent <sup>orig</sup> mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Subilia Fernand Paul Constant, Pasteur

de Euens domicilié à Terrey

Célibataire

né à Eausanne le deux Janvier mil huit cent quatre vingt dix

fils de Louis Jean Henri Subilia, Pasteur aux Croisettes (Epalinges)

et de Euphrasie Sophie Terrey au dit lieu.

2° Charbonnier Alice Emilie.

de Torre Pellice (Eurin Italie) domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Bussigny le quinze Mai mil huit cent quatre vingt neuf

fille de Etienne Henri Edmond Charbonnier, Docteur Médecin

et de Julie Louise née Diamond, domiciliés à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Terrey le huit juillet, à Bussigny le douze  
à Euens le douze juillet et à Torre Pellice les dix & treize Août, mil  
neuf cent <sup>orig</sup>

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état  
 Civil de Terrey, de célébrer le mariage  
 à Bussigny

Signatures des époux :

Fernand Subilia

Alice Subilia née Charbonnier

Signatures des témoins :

M. Subilia à Bussigny

C. Barrot id.

Communiqué : à l'officier de l'état

Civil de Terrey & de Euens et à la  
 Chancellerie d'Etat à Lausanne

L'officier de l'état civil :

E. Mont Barraud



N° 7  
 Rochat Laurent  
 né Cruchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Septembre mil neuf cent onze  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rochat Jules Henri Louis, horloger

de Sicy et de l'Abbaye domicilié à Bussigny

Divorcé de Clara Lucie née Rochat dès le trente un Janvier  
 mil neuf cent onze

né aux Charbonnières le dix sept Septembre mil huit cent soixante six

fils de feu Jules Isaac Rochat

et de Marie Louise Uranie née Magnenat sa veuve aux Charbonnières

2° Laurent né Cruchon Alice Ida, ménagère

de Sey domiciliée à Bussigny

veuve de Emile Frédéric Laurent dès le vingt cinq Juillet 1906  
 mil neuf cent six

née à Apples le vingt cinq Avril mil huit cent septante trois

filles de Aimé Cruchon, Cantonnier de l'Etat à Apples

et de Jeanne Louise née Rouillet, sa femme id.

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye et à Bussigny le vingt neuf, à  
 Sey et au Sicy le trente Août mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication au Sicy  
 à l'Abbaye à Sey et à Bussigny

Signatures des époux :

Jules Henri Louis Rochat  
 Alice Rochat née Cruchon

Signatures des témoins :

F. Pillard à Bussigny  
 François Létay, id.

Communiqué : aux Officiers de l'Etat

Civil du Sicy de l'Abbaye et de  
 Sey

L'officier de l'état civil :

E. Albert Bonnard

N° 8  
Meylan Croisier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Octobre mil neuf cent dix  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Meylan Constant, Agent de Police

de Sieu (Vallée de Joux) domicilié à Borges

Célibataire

né à Chesaux (Chatelard) le vingt quatre février mil huit cent quatre vingt trois

fils de Alfred Louis Meylan, Charcutier

et de Isaline Louise née Bolomey sa femme les deux à Cuisser

2° Croisier Emma Hina, Couturière

de Nontherod domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Tubonne (Bougy St-Martin) le deux huit mil huit cent septante huit

fille de François Jules Daniel Croisier, ancien Employé aux C.F.F.

et de Sabine Augustina née Braissant sa femme les deux à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt quatre, au Sieu, à Nontherod le vingt six et à Borges le trente huit mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état civil de Borges de célébrer le mariage à Bussigny

Communiqué : aux Officiers de l'état civil du Sieu de Sireuil de Borges

Signatures des époux :

Meylan Constant  
 Emma Meylan née Croisier

Signatures des témoins :

L. Croisier à Bussigny  
 P. Moras à Villars-les-Bains

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 9  
Villard Meun

Aujourd'hui Dix huit Novembre ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent onze</sup>

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Villard Auguste Louis, serrurier

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Borges le vingt quatre février mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fil de Charles Auguste Rodolphe Villard, mécanicien

domicile des parents :

et de Rosette née Brunner sa femme les deux à Bussigny

Nom et profession de l'épouse :

2° Meun Jeanne Rose, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Layenne domiciliée à Rolle

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Concise le quinze Septembre mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fille de Samuel Fritz Meun à Crissier

domicile :

et de Jeanne Rose née Digerens, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailens & à Bussigny le seize, à Rolle le dix sept et à Layenne le vingt un Octobre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Dailens, à Rolle, à Bussigny et à Layenne.

Signatures des époux :

Villard Auguste  
Rose Villard née Meun

Signatures des témoins :

Louis Meun  
Charles Villard

Communiqué : aux Officiers de l'Etat civil de Sullens, de Rolle, et de Layenne

L'officier de l'état civil :

Ch. Albert Barraud

In le 20 Xa 1911.  
F. J. J. J.



N°

Aujourd'hui

mil neuf cent  
 mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Le N° 9 à page 121 est celui de la dernière inscription

Lieu d'origine et de domicile :

de faite dans l'année 1911. Les deux ~~domiciliés~~ doubles du présent

Etat civil :

Registre sont conformes, ce que nous certifions.

A Bussigny le 31 Décembre 1911.

Lieu et date de la naissance :

L'Officier de l'Etat Civil mil huit cent

Noms, profession et

M. Albert Barraud

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

2° Un double a été remis à l'autorité Cantonale le

Lieu d'origine et de domicile :

de 8 Janvier 1912 en conformité de ~~domiciliés~~ l'article 2 de la loi

Etat civil :

A Bussigny le 8 Janvier 1912.

Lieu et date de la naissance :

L'Officier de l'Etat Civil

Noms, profession et

M. Albert Barraud mil huit cent

domicile des parents :

née à

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1  
Fazan Barraud

Aujourd'hui vingt trois ans de Bussigny mil neuf cent douze  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Fazan Hois Justin, garçon d'hôtel

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Apples le sept janvier mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fils de feu Justin Henri Fazan

domicile des parents :

et de Anna Marguerite née Bichel sa veuve à Duchy

Nom et profession de l'épouse :

2° Barraud Henriette Louise, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny & Villars. Vicreclin domiciliée à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bremblens le trente trois mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fille de feu Jean Baptiste Barraud

domicile :

et de Louise née Chambard sa veuve à Bussigny

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples, à Bussigny & Villars. Vicreclin  
le vingt quatre février mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé  
Acte de naissance de la fiancée  
Acte de publication de Apples  
Acte de publication de mariage de  
Bussigny  
Acte de publication de mariage de Villars  
Communié : aux bureaux d'état  
Civil d'Apples & de Bottens

Signatures des époux :

Fazan Hois  
Henriette Fazan née Barraud

Signatures des témoins :

A. Petit à Bussigny  
C. Bally à Bussigny

L'officier de l'état civil :

A. Albert Barraud

N° 2  
Spätig, Dumoulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Bussigny ———— mil neuf cent douze  
Aujourd'hui trente Nord ———— mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Spätig Ulisse, ouvrier de fabrique, bûcheron  
de Süsschens (Berne) ———— domicilié à Bussigny ————  
Célibataire

né à Cherroux le dix Octobre ———— mil huit cent quatre-vingt quatre  
fils de Nicolas Spätig d'écidé

et de Marie Susanne née Cuany, à Couvelles près Layern  
2° Dumoulin Marie Emma, ménagère  
de Bussy (Fribourg) ———— domiciliée à Neuchâtel ————  
Célibataire

née à Franey Fribourg le huit Avril ———— mil huit cent septante-neuf.  
fille de François Basile Dumoulin, d'écidé

et de Rosine née Corche sa veuve à Charles (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt six à Finely (Berne)  
à Bussy (Fribourg) et à Neuchâtel le vingt sept février mil neuf  
cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Bussigny, à Finely, à Bussy  
et à Neuchâtel

Communiqué : aux bureaux  
de l'Etat Civil de Finely, de Bussy  
et de Neuchâtel

Signatures des époux :  
Spätig Ulisse  
Spätig Emma née Dumoulin

Signatures des témoins :  
Henri Collet, à Bussigny  
Rosa Roy, Courmayeur

L'officier de l'état civil :  
A. Albert Barraud



N° 3  
Bessat Simonet

Aujourd'hui onze avril Bussigny mil neuf cent douze  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Bessat François Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sarigny & de Forel domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bussigny le quinze août mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fils de Henri Louis Bessat, décédé

domicile des parents :

et de Julie Louise née Perret, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Simonet Rosina, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Salmiz (Fribourg) domiciliée à Lyss (Berne)

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Châtres (Fribourg) le trois mars mil huit cent quatre vingt douze

Noms, profession et

fille de Christian Simonet, décédé

domicile :

et de Anna Barbara née Etter sa veuve à Lyss

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sarigny & à Bussigny le seize à Forel  
le dix sept et à Lyss le dix huit mars mil neuf cent douze  
à Salmiz le dix huit mars mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 & 3 Actes de naissance des fiancés
- 7 & 12 Les actes de publication de mariage à Sarigny, à Forel, à Bussigny, à Salmiz & à Lyss.

Signatures des époux :

Henri Bessat  
Rosa Bessat & Simonet

Signatures des témoins :

Charles Perret à Bussigny  
Louis Journot à Bussigny

Communiqué : aux bureaux de l'Etat Civil de Sarigny, de Forel de Salmiz & de Lyss.

L'officier de l'état civil :

Ed. Albert Barraud

N° 4  
Rossier Lillet

Aujourd'hui dix deux A Bussigny mil neuf cent douze  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux : 1° Rossier Gustave, facteur postal  
Lieu d'origine et de domicile : de Bussigny & Bournens domicilié à Bussigny  
Etat civil : Célibataire

Lieu et date de la naissance : né à Bea le vingt neuf juin mil huit cent quatre vingt quatre  
Noms, profession et domicile des parents : fils de Auguste Louis Rossier décédé  
et de Emma née Valet sa veuve à Bussigny

Nom et profession de l'épouse : 2° Lillet Marie Emma, ménagère,  
Lieu d'origine et de domicile : de Bussigny & Lampigny domiciliée à Bussigny  
Etat civil : Célibataire

Lieu et date de la naissance : née à Bussigny le trente Novembre mil huit cent quatre vingt onze  
Noms, profession et domicile des parents : fille de Constant Louis Lillet, agriculteur, à Bussigny  
et de Henriette Adèle Charlotte née Barraud

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Bussigny le dix, à Bournens et à  
Lampigny le onze Avril mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 & 3 actes de naissance des fiancés
- 4 & 5 & 6 actes de publication du mariage à Bussigny, Lampigny & Bournens

Signatures des époux :

Gustave Rossier  
Marie Rossier née Lillet

Signatures des témoins :

François Desargens  
Adèle Desargens à Bussigny

Communiqué : aux bureaux de l'état civil de Sully et de Lampigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 5  
Bocion & Faure

Aujourd'hui vingt-huit mai 1882 Bussigny  
 mil huit cent deux  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bocion Auguste Louis, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Bournens domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nyon le vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fil de Jules Marc Louis Bocion, décédé

domicile des parents :

et de Marie Augusta Josephine Sandoz à Nyon

Nom et profession de l'épouse :

2° Faure Rose, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sarigny & de Forel (Evaux) domiciliée à Sausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cheables le sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

fille de Charles Faure, boulanger à Pully

domicile :

et de Julie née Barrax, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le dix, à Bournens, à Sarigny, à Forel et à Sausanne le vingt-huit mai mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage  
 2 & 3 actes de naissance des fiancés  
 4, 5, 6 & 7, actes de publication de mariage  
 à Bussigny, Bournens, Sarigny, Forel  
 & Sausanne

Signatures des époux :

Auguste Louis Bocion  
Rose Bocion née Faure

Signatures des témoins :

Hilthard Frédéric à Bussigny  
Maurice Lysmanin

Communiqué : aux Bureaux de

l'Etat Civil de Sullens & de Pully,  
Sarigny, de Forel & de Sausanne

L'officier de l'état civil :

Ed. Albert Barrax



N° 6  
Lernoua Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un juin 1908 mil neuf cent deux  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lernoua Alfred Albert, Employé aux C.F.F.

de Argier-le-Vieux domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Neuchâtel le cinq juillet mil huit cent quatre vingt sept

fil de Arac Alfred Lernoua, Employé aux C.F.F. à Neuchâtel

et de Anne Marie née Wändly

2° Gerber Blanche Lucie

de Rothembach (Bern) domiciliée à Neuchâtel

Célibataire

née à Neuchâtel le six janvier mil huit cent quatre vingt neuf

filie de Friedric Emile Gerber typographe à Neuchâtel

et de Marie Lucie née Fwidexova sa femme

Les publications ont eu lieu à Bussigny & Neuchâtel le dix sept Mai  
à Argier le Vieux le dix huit et à Rothembach le vingt Mai, mil neuf  
cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1 promesse de mariage
- 2 et 3 actes de naissance des fiancés
- 4, 5, 6, 7 actes de publication de mariage
- à Bussigny, à Neuchâtel, à Argier le  
Vieux et à Rothembach

Signatures des époux :

Lernoua

Blanche G. Lernoua  
née Gerber

Signatures des témoins :

Jean De Sarrenay  
à Bussigny  
Emile Gerber à Neuchâtel

Communiqué : aux bureaux

de l'Etat Civil, à Argier le Vieux, de  
Neuchâtel et de Rothembach

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

N° 7  
Devillard Cuérel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui A. Bussigny vingt huit juin mil neuf cent long  
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Devillard Jules Henri, ouvrier de fabrique (boilerie)

de Gollion domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Collombier le vingt cinq octobre mil huit cent quatre vingt dix

fil de Ulysse Emile Devillard, Cordonnier à Bussigny

et de Marie Elisa née Magnenet

2° Cuéril Julie Emilie, repasseuse

de Villard St. Croix domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Villard St. Croix le vingt neuf juin mil huit cent quatre vingt dix

fille de feu François Louis Cuérel

et de Alice née Filet sa veuve à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Gollion, à Bussigny & à Villard St. Croix  
le Dix huit Mai mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1 promesse de mariage  
2 & 3 Actes de naissance des fiancés  
4, 5, & 6 actes de publication à Gollion  
à Bussigny & à Villard St. Croix

Communiqué : aux bureaux de  
l'Etat Civil de Cossonay

Signatures des époux :

Jules Devillard  
Julie Devillard née Cuérel

Signatures des témoins :

Jean Desarrens à  
Cuéril Paul Bussigny

L'officier de l'état civil :

P. Albert Bournaud

N° 8  
Klay, Eschumy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui à Bussigny mil neuf cent douze  
six juillet mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Klay Louis Auguste, ouvrier de fabriquede Walkringen (Berna) domicilié à Bussignyveuf de Marie Henriette Barraud déc. le 15 novembre 1908né à Dompierre le cinq juillet mil huit cent septante quatrefils de feu Georges Albert Klayet de Marie Alphonsine née Chassot à Bussigny2° Eschumy Berthe, sans professionde Epesses domiciliée à BussignyCélibatairenée à Puidoux le cinq Décembre mil huit cent quatre-vingt-douzefille de feu Anna Eschumyet de feu Rosalie MaurisierLes publications ont eu lieu à Bussigny & à Walkringen le dix sept  
et à Epesses le dix neuf juin mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1 promesse de mariage  
2 & 3 Actes de naissance des époux  
4, 5, 6, Actes de publication de mariage à Bussigny, à Walkringen & à Epesses. & 7 autorisation du tuteur de l'épouse mineure.

Communiqué : aux bureaux de l'état civil de Walkringen et de Cully

Signatures des époux :

Klay Louis AugusteBerthe Klay née Eschumy

Signatures des témoins :

Jeanross Desayens àEugène Oquey Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Barraud



N<sup>o</sup> 9  
*Bequin Cart*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *09* *Septembre* *1892* mil neuf cent *1892*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Bequin François Etienne, Charon*

de *St. Léger La Chesnais* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *St. Léger le huit Mai* mil huit cent *quatre vingt quatre*

fil de *François Jean Etienne Bequin, décédé*

et de *Amedine Félicie née Rochat à Jours*

2<sup>o</sup> *Cart Louise Emma, ménagère*

de *Leu* domiciliée à *Bussigny*

*Célibataire*

née à *Leu Cullayes le premier Août* mil huit cent *quatre vingt onze*

fille de *Julien Frédéric Cart, décédé*

et de *Emma née Emery, à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny et au Leu le vingt un et à St. Léger le vingt deux Août mil neuf cent douze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés
- 4, 5 et 6. Actes de publication du mariage, à St. Léger, Leu et Bussigny

Communiqué : aux bureaux de l'Etat Civil de St. Léger et au Leu

Signatures des époux :

*François Bequin*  
*Louise Bequin née Cart*

Signatures des témoins :

*Alfred Emery, à Leu*  
*Georges Badel à Bussigny*

L'officier de l'état civil :

*E. Albert Barraud*

N<sup>o</sup> 10  
Charles Franfort

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui A Bussigny Six sept Octobre mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Charles Robert Louis, facteur postal  
de Faugondry domicilié à Bussigny  
Célibataire

né à Valleyres s/ Rances le dix huit Décembre mil huit cent quatre vingt deux  
fils de Jean Louis Charles, agriculteur  
et de Louise Julie née Widmer, domiciliés à Bussigny  
2<sup>o</sup> Franfort Susanne, ménagère  
de Begnins domiciliée à Charannes s/ Ecublens  
Célibataire

née à Sautanne, Campagne Dorigny le quatorze Décembre mil huit cent quatre vingt cinq  
fille de François Jacob Franfort, agriculteur  
et de Marianne Susanne née Bozet, domiciliés à Charannes  
Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt sept, à Faugondry, à Begnins et à Charannes le vingt huit Septembre mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1 promesse de mariage
- 2 & 3 Actes de naissance des fiancés
- 4, 5, 6 & 7 actes de publication à Bussigny, à Faugondry, à Begnins et à Charannes

Communiqué : aux Bureaux de l'Etat Civil de Champagne, de Begnins et d'Ecublens

Signatures des époux :

Robert Charles  
Susanne Charles née Franfort

Signatures des témoins :

Charles Ernest Nyon  
Nelly Melliquet Pulby

L'officier de l'état civil :

E. M. Barraud

Le 6 Fe 1912  
Faugondry



N° 11  
Martinet Schopfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Bussigny mil neuf cent douze  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martinet Alfred Albert, Agriculteur

de Mont-la-Ville domicilié à Bussigny

Célibataire

né à Mont-la-Ville le vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt deux

fils de Jean Louis Albert Martinet décédé

et de Emma Julie née Henney sa femme à Mont-la-Ville

2° Schopfer Marie Louise, infirmière

de Sauenen (Berne) domiciliée à Cottens (avant à Cery-Trilly)

Célibataire

née à Cottens le vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt huit

filles de Jules Henri Victor Schopfer, agriculteur

et de Jenny Louise née Challet sa femme, domiciliés à Cottens

Les publications ont eu lieu à Bussigny & à Trilly la Dix, à Mont-la-Ville

& à Cottens le onze et à Sauenen le douze Décembre mil neuf cent

douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 & 3 Extrait de naissance des fiancés
- 4, 5, 6 & 7 publication de mariage à Bussigny, Trilly, Mont-la-Ville, Cottens & Sauenen.

Signatures des époux :

Alfred Martinet  
Marie Martinet née Schopfer

Signatures des témoins :

Louis Vercherz à Bussigny  
Jules Schopfer à Cottens

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

Communiqué : aux Bureaux de l'Etat civil de Es. Isle, de Trilly Romand, de Cottens (Grancy) et de Sauenen

En 76 11 a page 133 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1912. Les

deux doubles du présent Registre sont conformes, ce que nous certifions  
A Bussigny le 31 Décembre 1912. L'Officier de l'Etat civil Es. Albert Barraud

Un double a été remis à l'autorité Cantonale le 9 Janvier 1913 en vertu de l'article 9 de la loi.

A Bussigny le 9 Janvier 1913  
L'Officier de l'Etat civil  
Es. Albert Barraud



N° 1  
*Neyret Gogerat*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *femur Jorret* *M. Bussigny* mil neuf cent *treize*  
 mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Neyret Charles Albert, Agriculteur*

de *Bussigny* domicilié à *Bussigny*

*Celibataire*

né à *Bussigny le dix juin* mil huit cent *quatre vingt dix*

fils de *feu Louis Neyret*

et de *Louise Henriette née Kovak sa sœur à Bussigny*

2° *Gogerat Marie Louise, ménagère*

de *Bussigny* domiciliée à *Bussigny*

*Celibataire*

née à *Bussigny le huit juin* mil huit cent *quatre vingt treize*

fille de *Louis Alexis Gogerat*

et de *Marie Louise née Dumont, domiciliés à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le dix janvier mil*  
*neuf cent treize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1 Acte de naissance du fiancé
- 2 Acte de naissance de la fiancée
- 3 Autorisation des père & mère de la fiancée mineure
- 4 Acte de publication de mariage à Bussigny

Communiqué :

Signatures des époux :

*Charles Neyret*

*Marie Neyret née Gogerat*

Signatures des témoins :

*Gogerat Arnie, à Bussigny*

*Erlebach Paul à Renans*

L'officier de l'état civil :

*C. H. Bussigny*

N° 2  
Renard, Virevax

Aujourd'hui premier Mars A. Bussigny mil neuf cent treize  
mil huit cent quatre vingt

Nom et profession de l'époux :

1° Renard Maurice, manoeuvre

Lieu d'origine et de domicile :

de Echaux domicilié à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Echaux le douze février mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fils de François Louis Renard, Secier

domicile des parents :

et de Emma Louise née Brehan à Bussigny

Nom et profession de l'épouse :

2° Virevax Rose Henriette

Lieu d'origine et de domicile :

de Cussier domiciliée à Renens

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Trilly le vingt huit Septembre mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fille de François Louis Virevax, Charpentier

domicile :

et de Louise Henriette née Guereux, les deux à Renens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le six, à Echaux le sept  
à Cussier & Renens le sept février, mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 & 3 Actes de naissance des fiancés
- 4, 5, 6 & 7 Actes de publication de mariage à Echaux, Bussigny Cussier et Renens

Signatures des époux :

Maurice Renard  
Rose Renard née Virevax

Signatures des témoins :

Jean Deshayes  
François Lesay, c. s.

Communiqué : aux Bureaux de l'état civil de Cotonnaye, et de Romanet à Trilly

L'officier de l'état civil :

E. Albert Renaud

N° 3  
~~Ducret Ducret~~

Aujourd'hui quatre St. Bussigny mil neuf cent treize  
tril mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Ducret Elis, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens & St. Sulpice domicilié à Ecublens

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ecublens le huit Décembre mil huit cent septante sept

Noms, profession et

et de feu Louis Marc Ducret

domicile des parents :

et de Suzette Rosine née Gouret sa veuve à Ecublens

Nom et profession de l'épouse :

2° Ducret Blanche Fanny, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens & St. Sulpice domiciliée à Ecublens

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ecublens le quinze août mil huit cent huitante six

Noms, profession et

filles de Jean François Ducret, Agriculteur

domicile des parents :

et de Julie Charlotte née Loret sa femme à Ecublens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens et à St. Sulpice le quatorze  
Mars mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à  
Ecublens et St. Sulpice et autorisa-  
tion de l'Officier de l'Etat Civil  
d'Ecublens, de célébrer le mariage  
à Bussigny

Communiqué : au Bureau de l'Etat  
civil d'Ecublens

Signatures des époux :

P. Ducret

B. Ducret, née Ducret

Signatures des témoins :

Ducret à Ecublens

Alex. Barrault à  
Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barrault



N° 4  
*Perret Journot*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *cing* ~~truit~~ *A Bussigny* ~~mil neuf cent treize~~ *mil huit cent quatre vingt*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perret Charles François, Agriculteur*

de *Lilly* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *Bussigny le vingt-cinq Octobre* mil huit cent *quatre vingt sept*

fils de *Jean François Perret, agriculteur*

et de *Louisa née Richard sa femme, à Bussigny*

2° *Journot Elise Louise, Couturière*

de *Juans, Départ. du Doubs (France)* domiciliée à *Bussigny*

*Célibataire*

née à *la Jonction rière Daillens, le dix huit* ~~mil huit cent~~ *quatre vingt douze* <sup>Janvier</sup>

fille de *Ulysse Henri Journot, Cantonnier aux C.F.F.*

et de *Marie Wingerd sa femme, à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le sept et à Lilly le huit*  
*mars mil neuf cent treize et en France*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1. promesse de mariage
- 2 & 3 Actes de naissance des fiancés
- 4 Déclaration de consentement des père & mère de fiancé
- 5 & 6 Certificat de publication à Lilly & Bussigny & certificat de publication et de capacité matrimoniale du consulat Communiqué de France, à Genève au Bureau de l'Etat Civil de Lilly & à la Chancellerie d'Etat à Ecublens

Signatures des époux :

*Perret Charles*

*Perret née Journot Louise*

Signatures des témoins :

*Emile Wingerd*

*Henri Benvegrossi*  
*Collombier Puffens la Ville*

L'officier de l'état civil :

*E. Albert Barraud*

N° 5  
Rossier Lerret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui à Bussigny le cinq avril mil neuf cent treize  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossier Ami Albert, employé d'Imprimeriede Bournens et Bussigny domicilié à SausanneCélibatairené à Bussigny le cinq février mil huit cent quatre vingt quatrefils de Henri Rossier, agriculteur à Bussignyet de Julia Henriette Françoise née Veiret à Sausanne2° Lerret Louise Eydiede Prilly domiciliée à SausanneCélibatairenée à Bussigny le douze Septembre mil huit cent quatre vingt dixfille de Jean François Lerret, agriculteuret de Louisa née Richard sa femme, à BussignyLes publications ont eu lieu à Sausanne, Bussigny, Prilly et  
Bournens le treize Mars mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à  
Sausanne, Bussigny, Bournens  
et Prilly et autorisation de célébrer  
le mariage à Bussigny par  
l'officier de l'état civil de  
Sausanne

Communiqué : aux Bureaux  
de l'état civil de Prilly de Sullens  
et de Sausanne

Signatures des époux :

Albert RossierLouise Rossier née Parth

Signatures des témoins :

Les Parth à BussignyHenri Benvegnin à  
Sufflens la Ville

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° 6  
*Dyens Wagnerat*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *Dix huit Avril* *Bussigny* mil neuf cent *treize*  
 mil huit cent *quatre-vingt*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dyens Fritz Eugène, ouvrier de fabrique*

de *Concise* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *La Pise Gaulay de Concise le sept Mai* mil huit cent *quatre-vingt*

fils de *Henri François Louis Dyens, décédé*

et de *Marie née Fuchs sa veuve à Concise*

2° *Wagnerat Marie Virginie, ancienne cuisinière*

de *Taulion* domiciliée à *Bussigny*

*Célibataire*

née à *Collombier le dix Mai* mil huit cent *soixante neuf*

fille de *Jean Julien Wagnerat, agriculteur à Selépons*

et de *Ursule née Wolf sa femme décédée*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le premier, à Concise et à Taulion le deux Avril, mil neuf cent treize.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Promesse de mariage*  
*extraits de naissance des fiancés*  
*Certificats de publication à*  
*Bussigny, à Concise et à Taulion*

Signatures des époux :

*Dyens Fritz*  
*Marie Dyens née*  
*Wagnerat*

Signatures des témoins :

*François Desouzergis*  
*François Béjuin Bussigny*

Communiqué : aux Bureaux de  
 l'Etat Civil de *Concise* et de  
*Taulion*

L'officier de l'état civil :

*E. Monfauand*



N° 7  
*Barraud Bally*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aussigny  
Aujourd'hui *vingt six Avril* mil neuf cent *treize*  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Barraud Alphonse Louis, Agriculteur*de *Bussigny - Villars. Cercelin* domicilié à *Bussigny**Célibataire*né à *Bussigny le dix neuf Mai* mil huit cent *quatre vingt neuf*fils de *Alphonse François Louis Barraud, Agriculteur à Bussigny*et de *Louise Euphrasie née Corbax, veuve*2° *Bally Rosine Jenny, ménagère*de *Roussens* domiciliée à *Cressier**Célibataire*née à *Roussens le onze Août* mil huit cent *quatre vingt cinq*fille de *Jean François Louis Daniel Bally, Agriculteur à Cressier*et de *Sabine Louise Polay sa femme à Cressier*Les publications ont eu lieu à *Bussigny, à Villars. Cercelin à Roussens*  
et à *Cressier le premier Avril mil neuf cent treize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Promesse de mariage et acte de naissance des futurs époux, certificat de publication à Bussigny, à Villars Cercelin, à Roussens et à Cressier*

Communiqué : aux bureaux de l'Etat civil, de Roussens à Poligny le Grand de Lullens et de Romanet à Trilly

Signatures des époux :

*Alphonse Barraud*  
*Rosine Barraud née Bally*

Signatures des témoins :

*Edouard Bally à Cressier*  
*Albert Larone à Bussigny*

L'officier de l'état civil :

*E. Barraud*

N° 8  
*Heere & Charbonnier*

Aujourd'hui *A Bussigny* ~~mil neuf cent treize~~  
*huit mai* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1° *Heere Eugène François Paul, homme d'affaires*  
 de *Paris* domicilié à *sans domicile fixe*  
 Etat civil : *Célibataire*

Lieu et date de la naissance : né à *Paris, rue Breillard 11. 8<sup>me</sup> arrondissement* ~~La Saussure~~ *le deux Octobre* ~~mil huit cent septante huit~~  
 Noms, profession et domicile des parents : fils de *Henri Georges Heere, Docteur en médecine*  
 et de *Marie Françoise Clotilde Palretat son épouse, les deux à Paris*  
 Nom et profession de l'épouse : 2° *Charbonnier Juliette Caroline Elise, sans profession*  
 Lieu d'origine et de domicile : de *Corre Pellicia (Turin Italie)* domiciliée à *Bussigny*  
 Etat civil : *Célibataire*

Lieu et date de la naissance : née à *Cheseaux* ~~le vingt huit juillet~~ *mil huit cent quatre vingt cinq*  
 Noms, profession et domicile : fille de *Henri Étienne Edmond Charbonnier, Docteur médecin*  
 et de *Julie Louise née Diamond son épouse les deux à Bussigny*  
 Date des publications : Les publications ont eu lieu à *Bussigny le douze*, à *Paris le quatorze*  
*février* & à *Corre Pellicia le douze Mars, mil neuf cent treize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*Promesse de mariage*  
*Extrait de naissance des fiancés*  
*Autorisation du Département de Justice*  
*& Police de faire les publications, certificats*  
*de publication à Bussigny, à Paris et à*  
*Corre Pellicia, autorisation du Département*  
*de célébrer le mariage.*  
 Communiqué : à la chancellerie d'état  
 à *Lausanne*

Signatures des époux :  
*Paul Heere*  
*Juliette Heere née Charbonnier*  
 Signatures des témoins :  
*Marquise H. Publia Thelin*  
*Henri Lubin*  
 L'officier de l'état civil :  
*C. Albert Barrault*

N° 9  
Devantay, Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Bussigny — mil neuf cent treize  
Aujourd'hui vingt huit juin — mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Devantay Louis Charles, agriculteur  
de Grancy — domicilié à Echandens (au houlain)  
Célibatairené à Grancy le trois Septembre — mil huit cent quatre vingt cinq  
fils de Frédéric Victor Devantay, agriculteur  
et de Lydie née Cherpillod, sa femme à Echandens  
2° Pittet Alice Louise  
de Bussigny & de Lamproy — domiciliée à Bussigny  
Célibatairenée à Bussigny le quatorze février mil huit cent quatre vingt treize  
fille de Charles Albert Pittet, agriculteur.  
et de Adèle née Bessat, sa femme, à BussignyLes publications ont eu lieu à Echandens & à Bussigny le quinze  
mai, à Grancy le seize et à Lamproy le dix huit mai  
mil neuf cent treize.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publications à  
Echandens, Bussigny, Grancy  
& Lamproy et autorisation  
de l'officier de l'Etat Civil  
de Sonay de procéder à la  
célébration du mariage.Communiqué : aux bureaux de  
l'Etat Civil de Sonay à Echandens  
de Grancy et de Lamproy

Signatures des époux :

M. Devantay  
A Devantay née Pittet

Signatures des témoins :

Frédéric Devantay à Echandens  
J. Crochet à Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud



N° 10

*Agnosotti Cassinelli*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize* <sup>de Bussigny</sup> ~~mil neuf cent treize~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Agnosotti Jacques Antoine, maçon.*

de *Champdepraz (Curin Italia)* domicilié à *Bussigny*

*Célibataire*

né à *Fiering, Commune de Champdepraz le deux* <sup>juin</sup> ~~mil huit cent quatre vingt huit~~

fils de *Chiaffredo Antoine Agnosotti, agriculteur*

et de *Maria Rosalie, née Dherin, les deux à Champdepraz*

2° *Cassinelli Angèle Agnès, Couturière*

de *Magliano Alfieri (Cunis Italia)* domiciliée à *Bussigny*

*Célibataire*

née à *Magliano Alfieri le dix-neuf janvier* ~~mil huit cent quatre vingt seize~~

fille de *Jean Cassinelli, agriculteur*

et de *Maria Ferrero sa femme, les deux à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Champdepraz, à Magliano Alfieri*  
*le 29 juin 1913 et à Bussigny le 16 Août, mil neuf cent*  
*treize.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Promesse de mariage, actes de naissance des fiancés, autorisation des père/mère de la fiancée mineure, Certificats de nationalité des fiancés, acte de publication de mariage, à Bussigny, Champdepraz et à Magliano Alfieri, certificat de capacité au mariage des deux fiancés, autorisation de l'état.*

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne, en deux doubles

Signatures des époux :

*Agnosotti Giacomo*  
*Agnosotti Angèle née Cassinelli*

Signatures des témoins :

*Ferrero Meirap Bussigny*  
*Francino Des à Romand*

L'officier de l'état civil :

*Ed. Albert Barraud*

*Le 28 Ju 1913*  
*Jacques Agnosotti*

N° 11  
Mingard Binggeli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Novembre 1912 Bussigny mil neuf cent treize  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mingard Jean Georges, Employé aux C.F.F.de Chapelles (Taud) domicilié à Lessey, rue de Neuchâtelveuf de Anna née Binggeli des le 23 Août 1912né à Lausanne le vingt quatre juillet mil huit cent quatre vingt unfils de Jean Mingardet de Marie Louise née Freymond, décédée2° Binggeli Ida, sans professionde Wahlern (Berne) domiciliée à BussignyCélibatairenée à Chapelles le quatre Septembre mil huit cent quatre vingt quatrefille de Jean Arien Emmanuel Binggeliet de Céline née Meyster, à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Lessey, Wahlern, Bussigny et  
Chapelles, les trois Septembre, deux et trois Octobre, mil neuf cent  
treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, à Lessey,  
à Wahlern à Bussigny et à Chapelles  
et autorisation de l'officier de l'Etat  
civil de Lessey, de célébrer le  
mariage à Bussigny

Communiqué : aux bureaux de  
l'Etat Civil de St. Georges, de Lessey  
et de Wahlern, à Schwarzenbourg

Signatures des époux :

Mingard Jean  
Ida Mingard née Binggeli

Signatures des témoins :

L. Brunard à Bussigny  
C. Freymond Employé aux T.L.

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Garraud

N° 12  
*Pictet & Cerey*

Aujourd'hui *vingt deux Novembre* à *Bussigny* — mil neuf cent *trois*  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Pictet Henri Arthur, garde-malade*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Genève* domicilié à *Bussigny*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *La Chauf-de-fonds le trois Mai* — mil huit cent *huitante sept* —

Noms, profession et

fil de *Charles Pictet, quillocheur à la Chauf-de-fonds*

domicile des parents :

et de *Emma Julie née Bourquin, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Cerey Ida Alice*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cheseaux* domiciliée à *Bussigny*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Cheseaux le onze Mars* — mil huit cent *quatre vingt deux*

Noms, profession et

fille de *Jean François Cerey, agriculteur à Bussigny*

domicile :

et de *Jenny née Chatelan, sa femme*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny, Genève & Cheseaux le*  
*vingt six Novembre mil neuf cent trois.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. *Promesse de mariage*  
 2. *Actes de naissance des fiancés*  
*& Certificats de publication à Genève,*  
*Bussigny & Cheseaux.*

Signatures des époux :

*Henri Pictet*  
*Ida Pictet née Cerey*

Signatures des témoins :

*Jean Cerey à Bussigny*  
*Gorgé et Anis Hussier*  
*à Bussigny*

Communiqué : aux bureaux de l'état

*Civil de Genève et de Romanel à*  
*Lully*

L'officier de l'état civil :

*E. Albert Barraud*



N° 13

Maury &amp; Berboën

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui 4 Bussigny mil neuf cent treize  
ouze Décembre mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maury Emile, ouvrier de fabriquede Tuibroye domicilié à BussignyCélibatairené à Eaubanne le huit janvier mil huit cent quatre-vingt quatrefils de Louis Euphrasie Alexis Maury, domicile inconnuet de Louise Julie née Sillieron, décédée2° Berboën Elise, ménagèrede Morges et de Lonay domiciliée à LonayCélibatairenée à Lonay le trente un Décembre mil huit cent quatre-vingt neuffille de François Auguste Berboën à Lonayet de Suzanne Louise Pauline Delaraye née Duperrut, décédée

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt, à Tuibroye et Lonay  
le vingt un et à Morges le vingt deux Octobre mil neuf cent  
treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1 promesse de mariage  
 2 & 3 actes de naissance des fiancés  
 4, 5, 6 & 7 certificats de publication  
 à Bussigny, à Tuibroye, à Lonay  
 et à Morges

Communiqué : aux bureaux de  
 l'état civil à Cron, de Morges et  
 de Lonay, à Echandens

Signatures des époux :

Maury EmileMaury Elise née Berboën

Signatures des témoins :

Devillard. U., à Bussigny  
Schmitzguébel Henri id.

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui

mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

1° Le 76<sup>13</sup> à page 146 est celui de la dernière inscription de faite dans l'année 1913, Les deux domiciliés à Doubles du présent Registre sont conformes. Ce que nous certifions  
A Bussigny le 31 Décembre 1913

L'Officier de l'Etat civil  
E. Albert Barraud  
mil huit cent

2° Un double a été remis à l'autorité cantonale le 7 janvier 1914 en conformité de l'article 2. domiciliés à de la loi  
A Bussigny le 7 janvier 1914

L'Officier de l'Etat civil  
E. Albert Barraud  
mil huit cent

et de Aujourd'hui 31 Décembre 1913, le présent Registre

Les publications ont eu lieu à quoique non rempli est clos, en vertu de la circulaire du Département de Justice & Police en date du 16 Décembre 1913, ce que nous certifions, à Bussigny le 31 Décembre 1913  
L'Officier de l'Etat civil E. Albert Barraud

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui

mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

1° Le 76<sup>13</sup> à page 146 est celui de la dernière inscription de faite dans l'année 1913, Les deux domiciliés à Doubles du présent Registre sont conformes. Ce que nous certifions  
A Bussigny le 31 Décembre 1913

L'Officier de l'Etat civil  
E. Albert Barraud  
mil huit cent

2° Un double a été remis à l'autorité cantonale le 7 janvier 1914 en conformité de l'article 2. domiciliés à de la loi  
A Bussigny le 7 janvier 1914

L'Officier de l'Etat civil  
E. Albert Barraud  
mil huit cent

et de Aujourd'hui 31 Décembre 1913, le présent Registre

Les publications ont eu lieu à quoique non rempli est clos, en vertu de la circulaire du Département de Justice & Police en date du 16 Décembre 1913, ce que nous certifions, à Bussigny le 31 Décembre 1913  
L'Officier de l'Etat civil E. Albert Barraud

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

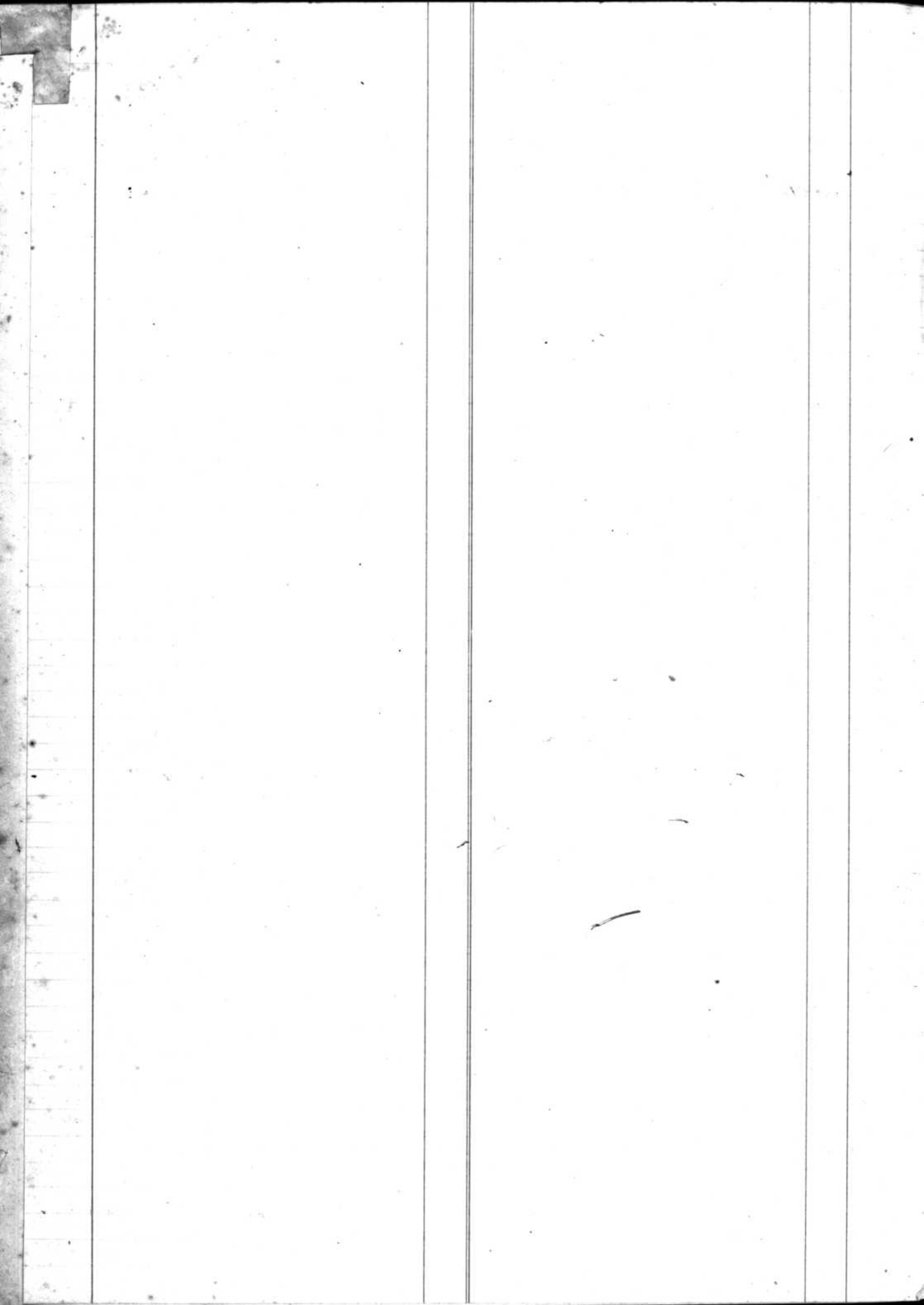
L'officier de l'état civil :



1902  
Amiguet Adrien  
Antonin Ferdinand Saunier  
Agnesotti Jacques Antoine

1902  
✓ Lucie Constance Marie Magnenet 14  
1906  
✓ Louise Emma Henriette Gras 57  
1913  
✓ Angele Agnes Cassinelli 143

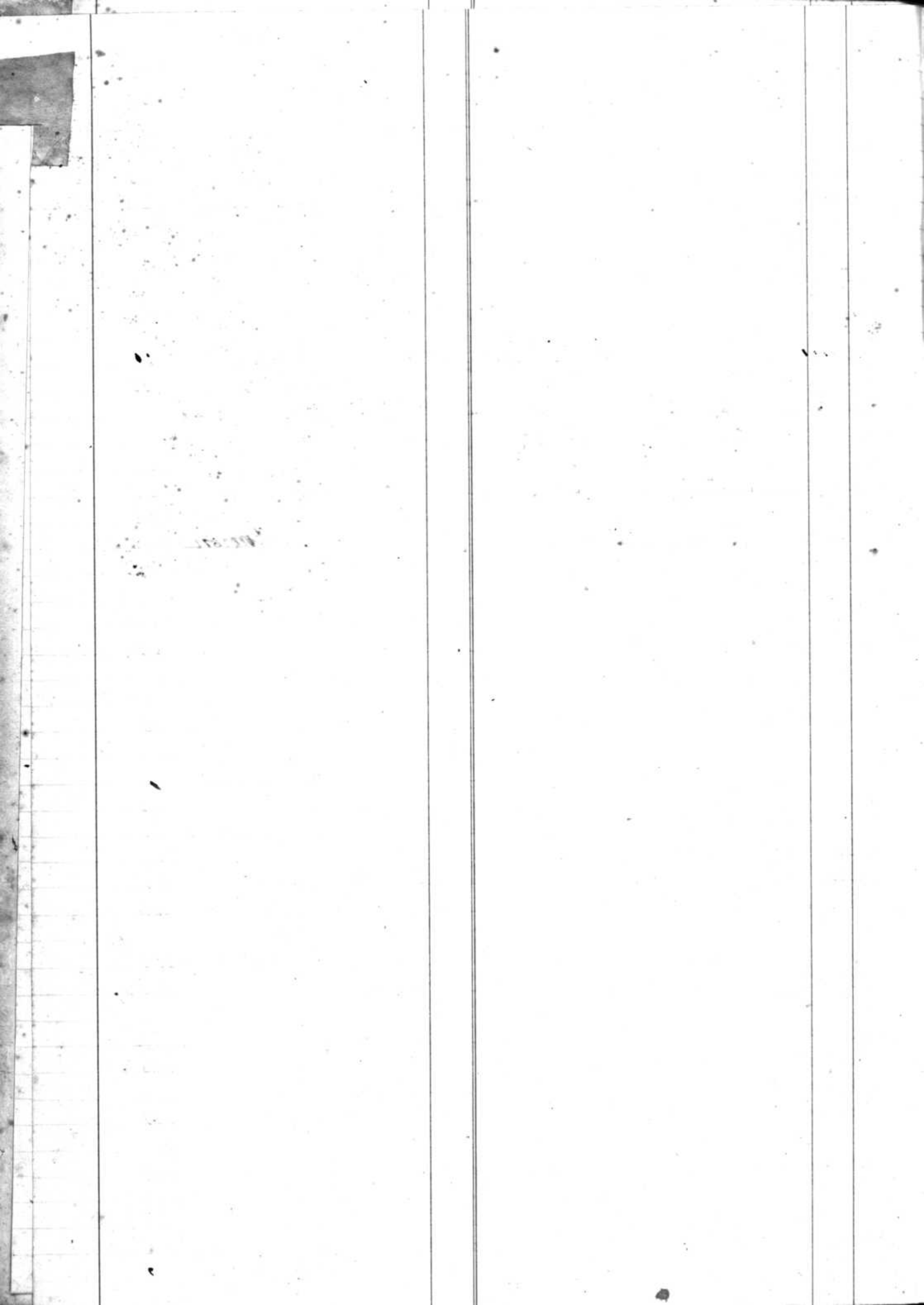
A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



	1902		
Bolay Charles Francois	v	Leonia fanny Cuirel	11
Barraud Lucien Emile	v	Louise Jenny Cottier	12
Barraud Jules Edouard	v	Augusta Françoise	13
	1903		
Barraud Jules Ulysse	v	Jeanne Berthe Chappuis	21
Brocard Eugene	v	Rose Marguerite Dufour	22
Bron Hymon Auguste	v	Rosine Henrioud	25
	1904		
Bugnona reura Michot Eugenie Marguerite	v	Alais Henri Cuirel	32
	1905		
Barras Louis	v	Marie Louise Cuirel	42
Barriswyl Georges Arthur	v	Marie Louise Henriette Klay	48
Bolomey Ferdinand	v	Elisa Rosina Vuille	49
	1906		
Balmat Louise Alice	v	William Louis Rossier	53
Bessat reura Krautler Louise Henriette	v	Abel Emile Stauffer	54
Brechon Henriette Jeanne	v	Constant Henri Ruby	58
Bulloz Henriette Amelie	v	Henri Louis Alphonse Favre	61
Beetschen Emilie	v	Paul Alexis Jaccard	62
	1907		
Barraud Louis Alfred	v	Eugenie Perret	69
Binggeli Anna	v	Jean Georges Bingard	71
Boeloen Marie Eugenie	v	Edouard Louis Borel	78
	1908		
Barraud Jules Albert	v	Marguerite Dormond	83
	1909		
Binggeli Cilina Alice	v	Constant Eugène Freymond	92
Barras Rosina Lucia	v	Ferdinand Moret	97
Bertholet v Henri	v	Marie Marguerite Rosalie Juvenot	98
Barraud Louis Henri	v	Berthe Alice Dente	99
Bron Louis	v	Marguerite Alice Villard	101
Berger Ida Estelle Eonie	v	Francis Jules Chabloz	103
	1911		
Bally Henriette Blanche	v	Marcel Constant Dubois	114
Bordet Julie Clémentine	v	Jean Michel	115
	1912		
Barraud Henriette Louise	v	Alis Justin Faxon	123
Bessat Henri Louis	v	Rosina Simonet	125
Bocion Auguste Louis	v	Ferre Clémentine Hüb	127
Bequin Francois Etienne	v	Louise Emma Cart	131
	1913		
Barraud Alphonse Louis	v	Rosina Jenny Bally	140
Bally Rosina Jenny	v	Alphonse Louis Barraud	140
Binggeli Ida	v	Jean Georges Bingard	144
Boelien Elise	v	Emile Baury	146

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





1901	Casellini <del>Pittet</del> Exchange	1	Louise Helene Marie Pittet	2
	Chable Felix Auguste Daniel Henri	2	Julietta Charbonnier	3
	Charbonnier Juliette	3	Felix Auguste Daniel Henri Chable	4
1902	Cuèrel Alfred	4	Julie Jenny Henriette Pittet	10
	Cuèrel Fanny Leonie	5	Charles Francois Bolay	11
	Cottier Louise Jenny	6	Lucien Emile Barraud	12
	Cuèrel Marie Louis	7	Bertha Marie Gross	16
1903	Cuèrel Constance Rosa	8	Alfred Kräehenbühl	18
	Chappuis Jeanne Bertha	9	Jules Ulysses Barraud	21
1904	Cottier Charles Louis	10	Rosine Finaud	28
	Croisier Auguste Samuel Rodolphe	11	Fanny Fagnières	29
	Cuèrel Marie Henri	12	Eugenie Marguerite Michot veuve	32
	Collet Georges Henri	13	Bugnonna	32
		14	Maria Julia dite Alma Dutoit	33
1905	Cornuet Ida	15	Pache Alfred Gustave	39
	Croisier Jules Auguste	16	Jordan Marie Helene	40
	Cuèrel Marie Louise	17	Barraud Louis	42
	Cassini Giacomo Giovanni Battista	18	Clemence Louise Habert	51
1906	Clerc Jean Rodolphe	19	Rosa Elise Gerdy	60
1907	Collet Jean Samuel	20	Louise Julie Alice Massonni Collet	76
	Clement Louis Auguste	21	Bertha Elise Jaccard	77
1909	Cuèrel Henri Jules	22	Jeanne Emma Kamuz	102
	Chablot Francis Jules	23	Ida Estelle Leonie Berger	103
	Croisier Alfred Robert	24	Rosa Weister	105
1910	Cuèrel Jean Francois	25	Nancy Clara Cuèrel	107
	Cuèrel Charles	26	Marie Hortense Roulet veuve Cerey	110
	Cerey veuve Roulet Marie Hortense	27	Charles Cuèrel	110
1911	Cruchoy <sup>veuve</sup> Lavillard Lina	28	Fernand Charles Faturel	113
	Rosa Augustina	29	Helene Lina Renaudin Gogerat	116
	Comberine Charles	30	Constant Meylan	120
	Croisier Emma Alice	31	Fernand Paul Constant Subilia	118
	Charbonnier Alice Emilie	32	Jules Henri Louis Rochet	119
	Cruchoy veuve Laurent Alice Ida	33		
1912	Cuèrel Julia Emilie	34	Jules Henri Devillard	120
	Cort Louise Emma	35	Francois Etienne Beiguen	131
	Chablot Robert Louis	36	Suzanne Franfort	132

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Charbonnier Juliette Carolina Elisa  
Cassinelli Angele Agnes  
Cerey Ida Alice

1913

v  
v  
v

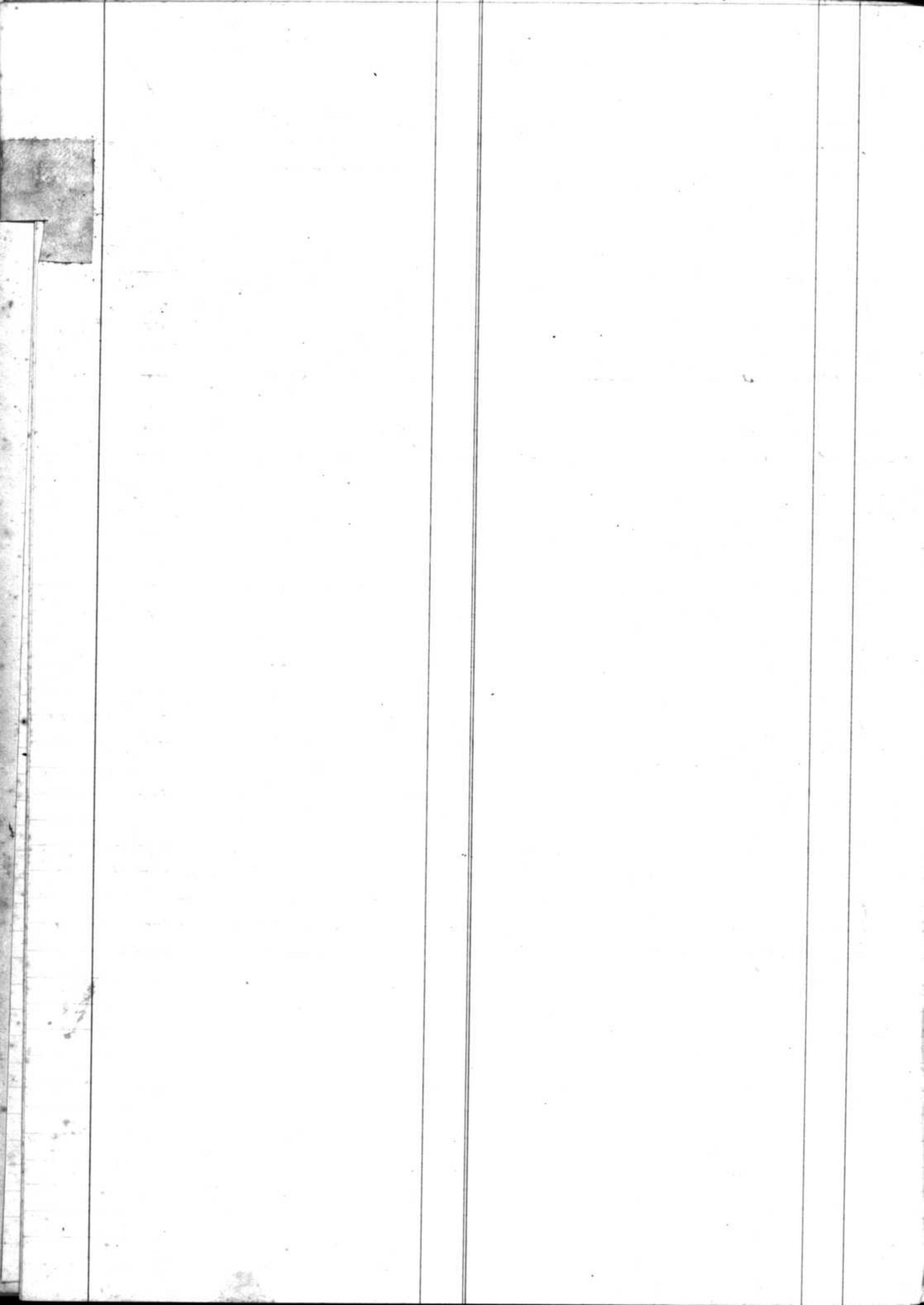
Eugene Francois Paul Hervé  
Jacques Antoine Agrossetti  
Henri Arthur Pictet

141  
143  
145



Dumont Henri Armand	1901	Lydie Kingard	1
Demonterjard Marie	v	Charles Henri Gergesot	4
Delesse Jules Louis	v	Marie Henriette Heritier	6
Duboua Emma	v	Ernest Pugginsperg	7
Damond Ducret Marie Emma	1903	Charles Louis Fagnieres	20
Dufour Rosa Marguerite	v	Eugene Brocard	22
Derussel Ernest Jules	v	Louise Marie Bocca	24
Detraux Alfred	1904	Marie Julia Desch	31
Dutoit Arina Julia dite Alma	v	Georges Henri Collet	33
Duperrea John Alphonse	v	Julie Mathilde Solano	35
Dicerens Julia Louise	1905	Pierre Francois Rary	43
Deroua Jean Baptiste Lucien	v	Anga Adelaide Silva	45
Dufour Louise	1907	Charles Louis Rossier	65
Dumont Charlotte Lea	v	Louis Antoine Renaud	69
Dormond Marguerite	1908	Jules Albert Barraud	83
Dessouclary Marie Louise	v	Gustave Vitoude	84
Delacuisine Aline Henriette	1909	Maurice Louis Rossier	93
Denz Berthe Alice	v	Louis Henri Barraud	99
Dicerens Jules Oscar	1910	Berthe Savanchy	108
Dutoit Marcel Constant	1911	Henriette Blanche Bally	114
Dumoulin Marie Emma	1912	Ulitta Spratig	124
Desillard Jules Henri	v	Julie Emilie Cuvel	129
Ducret Elie	1913	Blanche Fanny Ducret	136
Devantay Marie Louis Charles	v	Alice Louise Pittet	142

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



1908  
Stendw Marie Louise  
Orlebach Paul Joseph

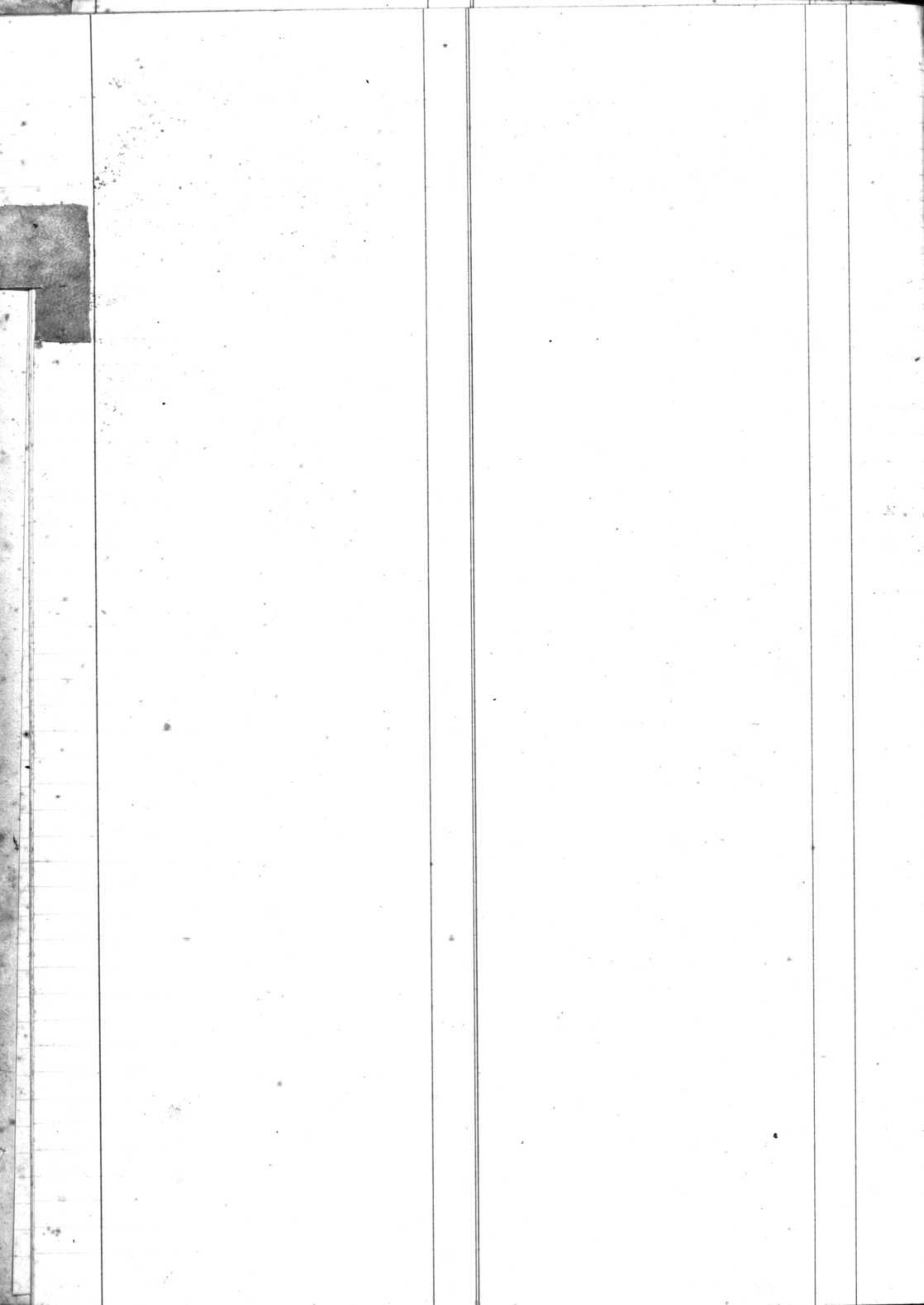
v Louis Henri Fauthey  
v Bertha Lina Gogerat

85

88

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Francfort Augusta	1902	Jules Edouard Boreaud	13
Fiana Rosina	1904	Charles Louis Cottier	28
Faës Emile Alphonse	1908	Emilie Alice Gogerat	87
Freymond Constant Eugène	1909	Céline Alice née Ringgeli	92
Frédard Aline Louise		Julien Sartet	104
Faxon Alois Justin	1912	Henriette Louise Boreaud	123
Fano Clémence Adèle		Auguste Louis Boisson	127
Francfort Robert Louis Susanna		Robert Louis Chablon	131

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





1901  
 Gogerat Charles Henri  
 Grandchamp Adrien  
 Gugginsberg Ernest  
 Gebba Bertha Marie

Solar Lucie Bathilde

Gillieron Cecile  
 Gacou Blancha Valentina

Grand Louise Emma Henriette  
 Gogerat Julie Louise  
 Guillemin Jean Huber Julie

Gogerat Helene Louise  
 Galley Françoise Amelie  
 Gobety John Albert  
 Guichoud Henriette Paula  
 Gogerat Louis Georges Alfred

Gogerat Henri Louis  
 Gogerat Emilia Alice  
 Gogerat Bertha Lina

Gerber Frida Julia  
 Girardet ~~Henri Louis~~

Gogerat Jean Renaud Helene Lina  
 Grand Jean Anna Alice Marguerite

Gerber Blanche Lucie

Gogerat Marie Louise

1901  
 ✓

✓

1902  
 ✓

1904  
 ✓

1905  
 ✓

1906  
 ✓

✓

1907  
 ✓

✓

✓

1908  
 ✓

✓

1909  
 ✓

1911  
 ✓

✓

1912  
 ✓

1913  
 ✓

Marie Demontejaud 4  
 Henriette Emma Desch 5  
 Emma Duboua 7  
 Marie Louis Cuciel 16

John Alphons Duperron 35

Jeanand Joseph Lereque 37  
 Victor Wehren 46

Ferdinand Marie Antonin 52  
 Gustave Jeanmonod 56  
 Charles Edouard 64

Edmond Lucien Renaud 65  
 Paul Michel Pasquier 72  
 Henriette Paula Guichoud 73  
 John Albert Gobety 78  
 Julie Rosine Henchoz-Jordan 74

Rosa Jeanne Louise Martin 82  
 Emile Alphonse Faës 87  
 Paul Joseph Erlebach 88

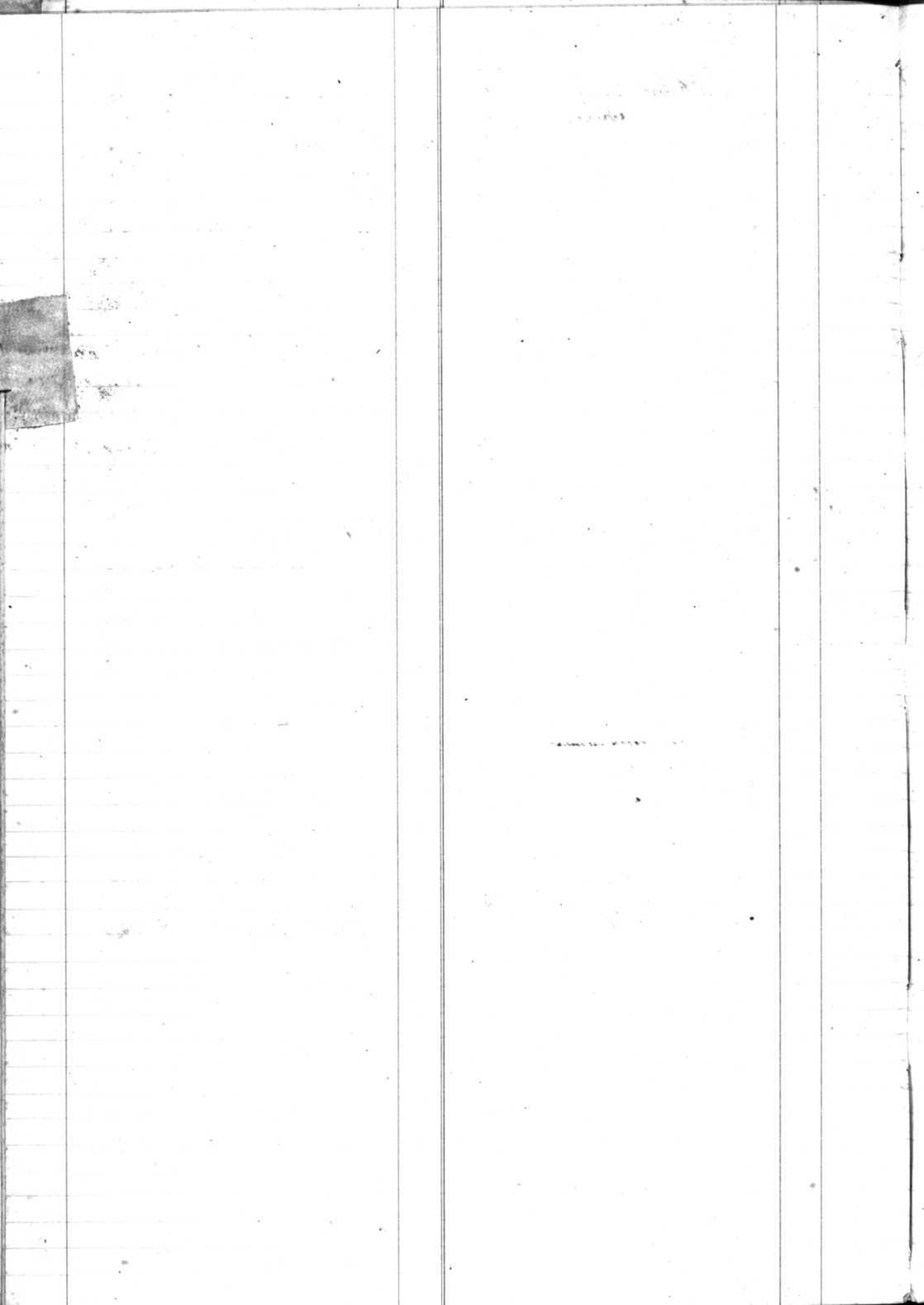
Marie Elie Moras 95  
 Helene Jenny Renaud 90

Charles Cornberine 116  
 Marcel Auguste Marcel 117

Alfred Alphons Lermoua 126

Charles Albert Neyret 134

G  
 H  
 J  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z



Héritier Alice Henriette	1901	Jules Louis Delesbert	6
Haldé Emilie	1903	Xavier Roos	23
Henrioud Rosina		Symon Auguste Bron	25
Habert Clémence Louise	1905	Giacomo Giovanni Battista Cabbini	51
Henchozini Jordan Julia Rosina	1907	Louis Georges Alfred Gorgerat	74
Huguenin Virchaux Jacques Alexandre	1908	Henriette Cecile Lina Sebilica	86
Heeré Eugène François Paul	1913	Juliette Carolina Elise Charbonnier	141

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Jacquier Nancy	1903	Charles Louis Ferdinand	17
Jordan Marie Helene	1905	Jules Auguste Croisier	40
Just Jules		Sophie Françoise Tubes	47
Jouvenot Jenny Marie		Rudolph Marie Greger	50
Jeanmonod Peistara	1906	Julia Louise Bergerat	56
Jaccard Paul Alexis		Emilie Beetschen	62
Jordan Marie Henriette Julia Rosine	1907	Louis Georges Alfred Bergerat	74
Jaccard Bertha Elise		Louis Auguste Clement	77
Joly Jeanne Emma Anna	1908	Jean Tartet	90
Jouvenot Marie Marguerite Rosalie	1909	Henri Bertholet	98
Jouvenot Elise Louise	1913	Charles Francois Secret	137

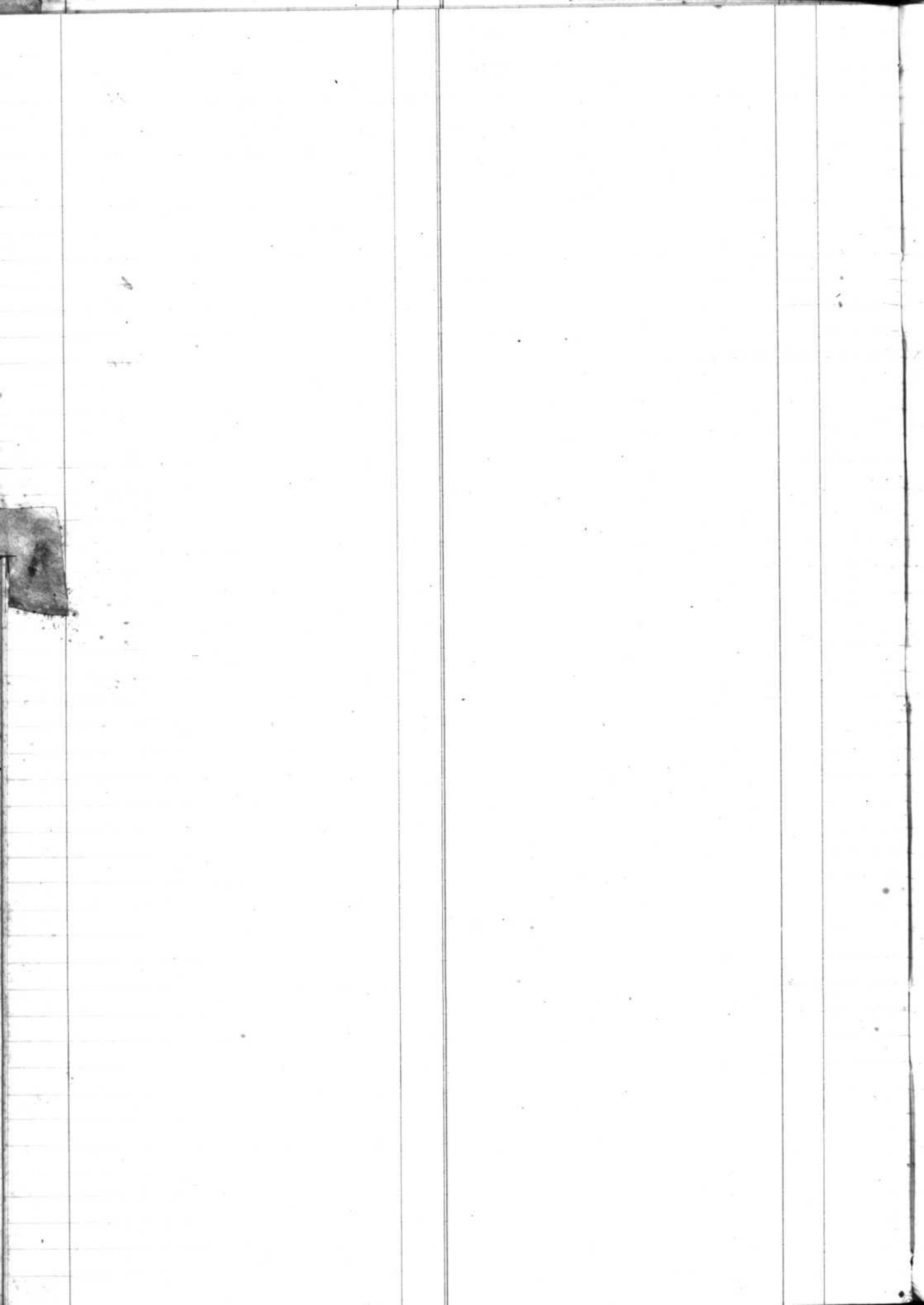
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Krähenbuhl Alfred	1913	✓	Constance Rosa Cuérel	18
Klay Jean Jules	1904	✓	Elisabeth Wolfine Schärer	30
Klay Marie Louise Bernette	1905	#	Georges Arthur Bacciswyl	48
Kräutlerin Bessat Louise Bernette	1906	✓	Albert Emile Stauffer	54
Klay Gustave Adolphe	1907	✓	Lina Marie Lanchaud	68
Klay Ellyette Emile		✓	Hélène Tragnieux	70
Klay Louis Auguste	1912	✓	Bertha Eschmury	130

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



1905	✓	Cécile Pillieron	37
	✓	Louis Charles Tissot	44
1908	✓	Samuel Fritz Aécian	81
	✓	Jules Henri Lahud	89
1910	✓	Jules Oscar Disserens	108
1911	✓	Jules Henri Louis Rochat	119

Sévère Ferdinand Joseph  
 Sabat veuve D'ollivier-Haini Julia

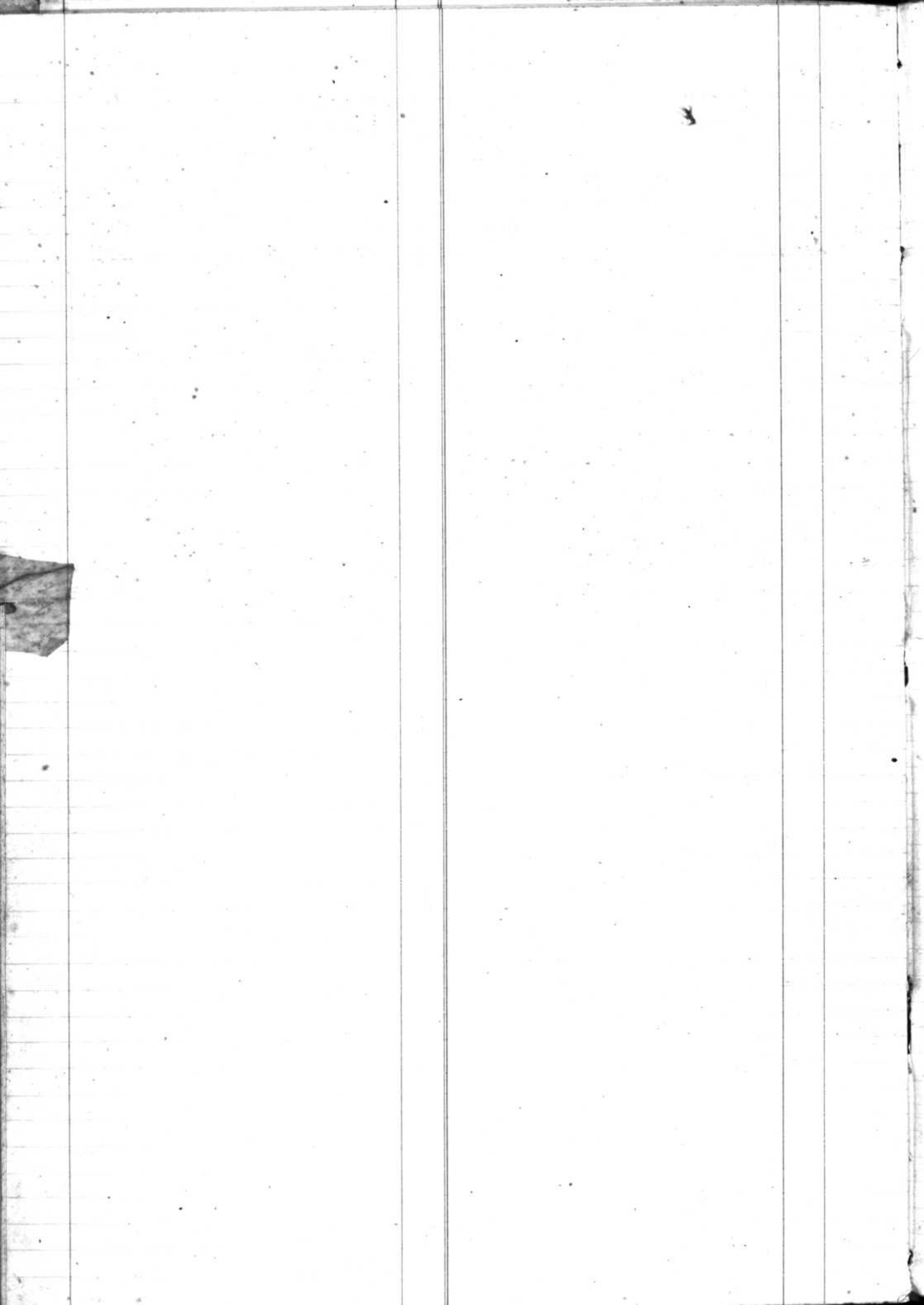
Seyba veuve Chélin Bernette Lina  
 Sibot Hélène

Savanchy Berthe

Saurent née Quichon Alice Ida

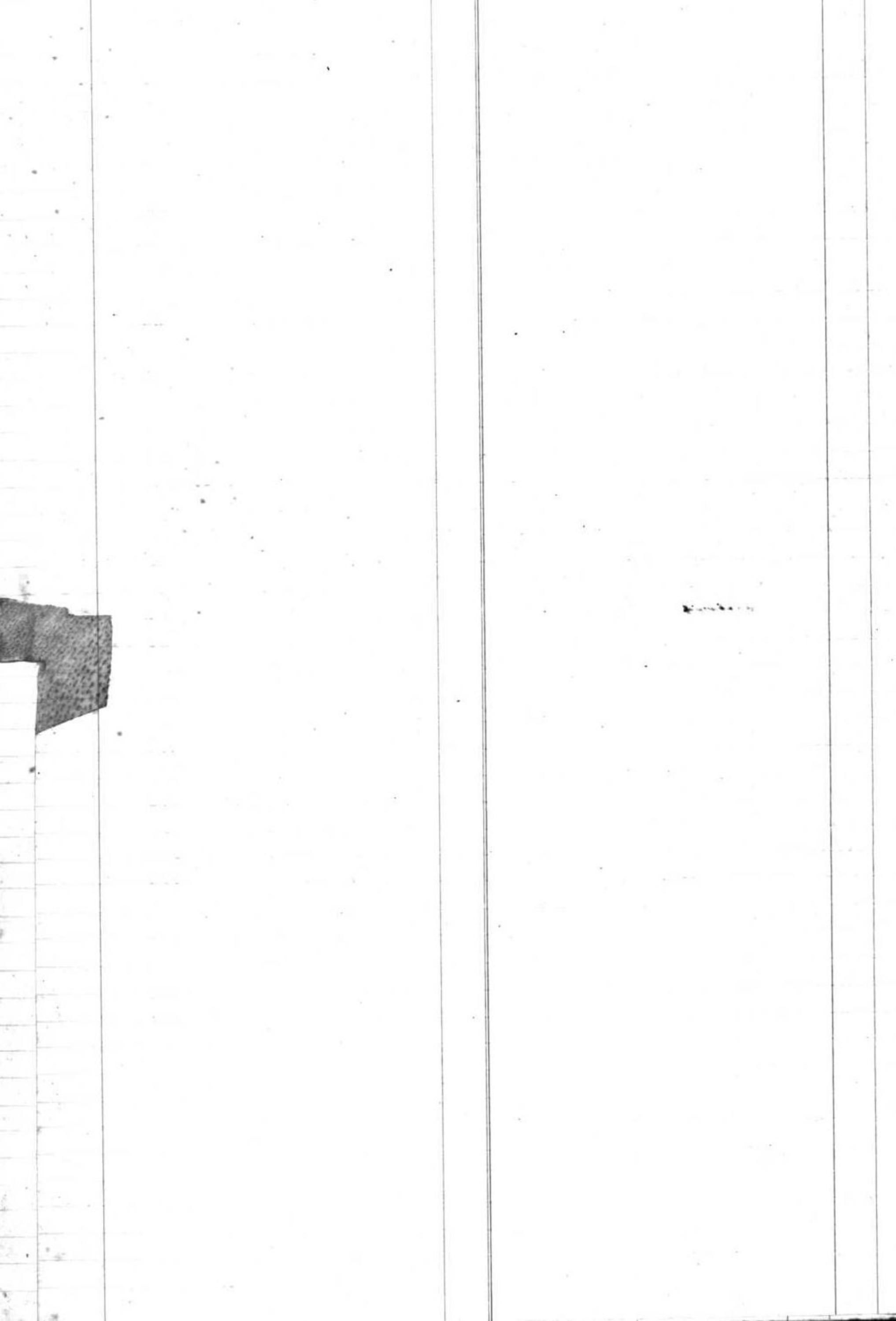
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Mingard Lydie Mourey Clémence Léontine	1901 v	Hemi Armand Dumont Jean Baptiste Loncet	1 3
Magnenet Lucia Constance	1902 v	Adrien Amiguet	14
Morax Constant Albert Morax Louise Marie	1903 v v	Jeanne Nancy Pache Ernest Jules Durussel	19 24
Nichotini Eugénie Marguerite	1904 v	Aleis Hemi Cuérel	32
Nussy Constant Hemi	1906 <del>58</del>	Hermette Jeanne Brechon	58
Mingard Jean Georges Mollet Louis Auguste Massonin Collet Louise Julie Hémie Morax Edouard Louis Néan Samuel Fritz Martin Rosa Jeanne Louise	1907 v v v 1908 v v	Anna Binggeli Hémie Mingard Jean Samuel Collet Barboën Marie Eugénie Hermette Lina Thérèse née Leubens Hemi Louis Sergeot	71 75 76 78 81 82
Morax <del>Charles</del> Marie Elie Morax Ferdinand Morax Gustave Hemi Meister Rose	1909 v v v	Julia Julia Graber Rosine Lucie Bernaud Louise Anna Neyret Alfred Robert Croisier	95 97 100 105
Masson Albert	1910 v	Louise Hémie Perret	109
Michel Jean Marel Marcel Auguste Meylan Constant Mikan Jeanne Rose	1911 v v v	Julie Clémentine Bordet Hémie Marguerite Laura née Gräu Emma Hémie Croisier Auguste Louis Fittard	115 117 120 121
Martinet Alfred Albert	1912 v	Maria Louise Schopfer	133
Mingard Jean Georges Mourey Emile	1913 v v	Ida Binggeli Elis Barboën	144 146

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Neyret Louise Anna  
 Norel Louis Francois  
 Nobel Catherine  
 Nater Euphrosine  
 Norel Gustave Alphonse  
 Neyret Constance Louise  
 Neyret Louise Anna  
 Neyret Charles Albert

1901

v

Hemi Albert Lehner

9

1902

v

Alice Ida Key

15

1904

v

Louis Wolff

26

v

Wilhelm Key

36

1906

v

Ida Letticiere

57

1908

v

Charles Aimé Fiquerat

80

1909

v

Constant Hemi Norais

100

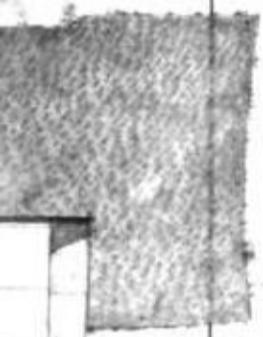
1913

v

Louise Louise Goggerat

134

N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z



Besch Henriette Emma

1901

v. Min Grandchamp

5

Besch Marie Julia

1904

v. Alfred Diteaux

31

Besch Charles Gustava

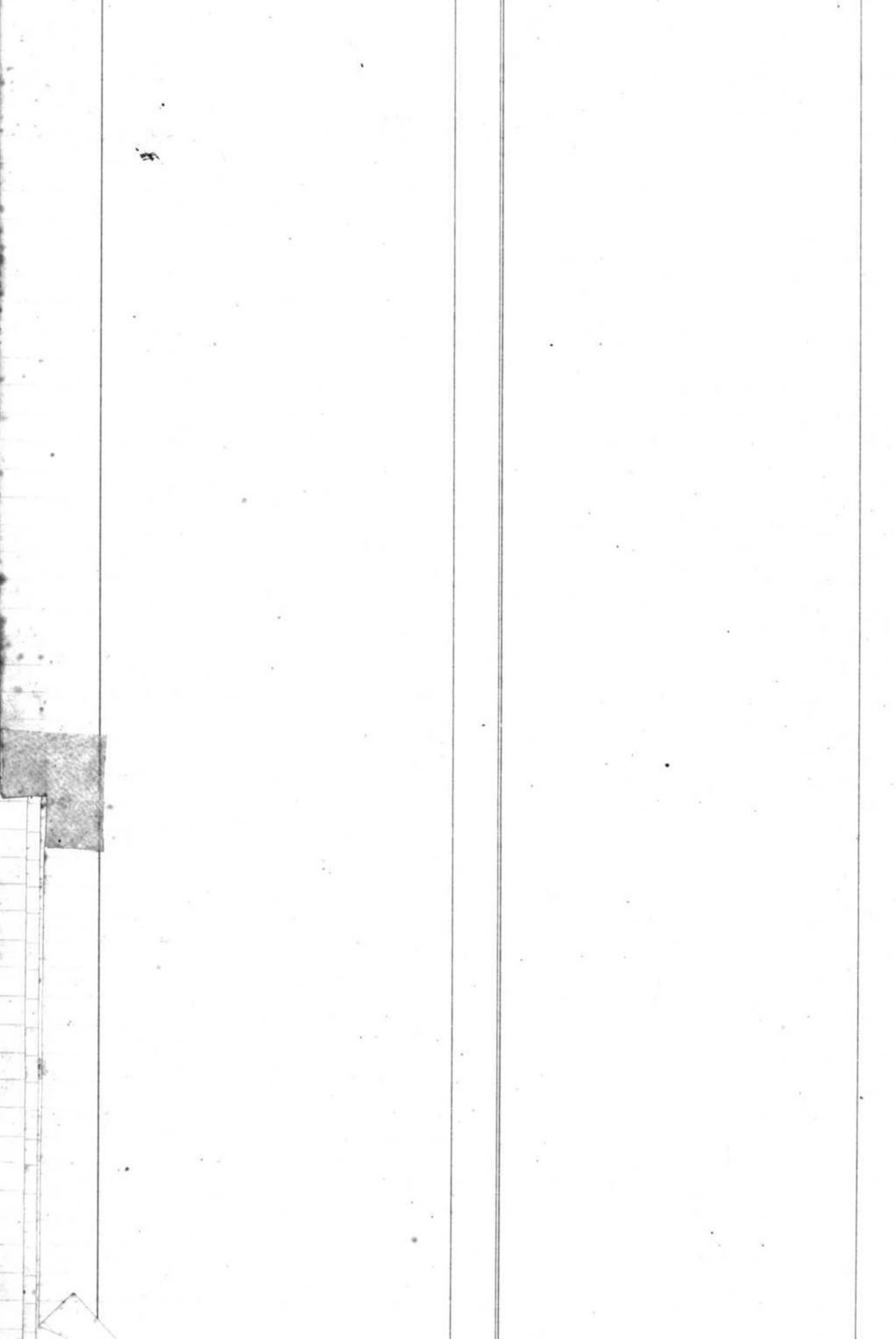
1906

v. Anna Isabelle Stockli

55

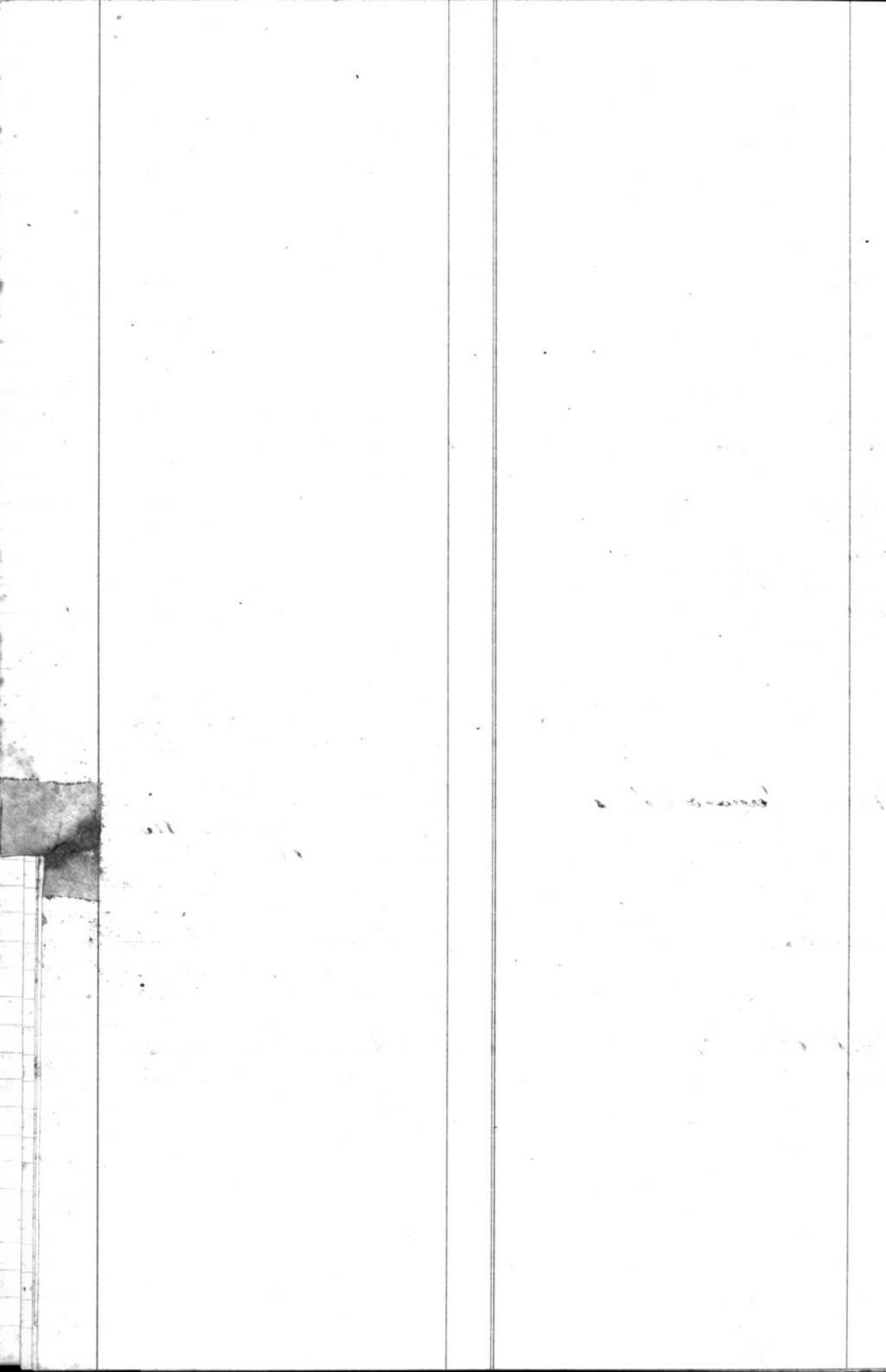
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





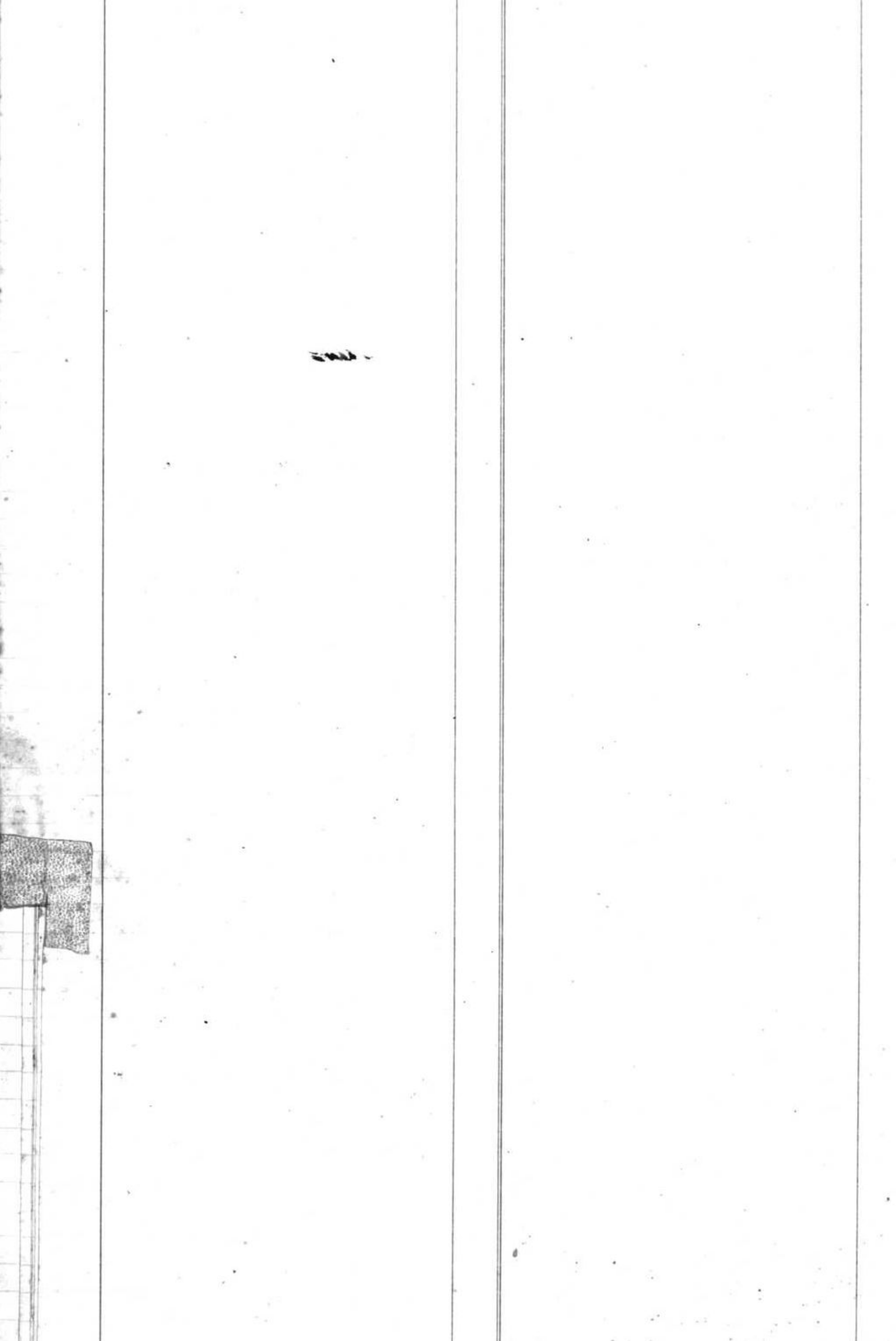
1901	Pittet & <sup>Louise &amp; Marie Helene</sup> Cabellere	et	Archange Cabellini	2
	Foncet & <del>Lucy</del> Jean Baptiste	et	Clemence Leontine Maury	3
1902	Pittet Julie Jenny Henriette	v	Alfred Cuirel	10
1903	Lache Jeanne Nancy	v	Constant Albut Noeas	19
1904	Prachin Marie Eugénie	v	Gottlieb Johann Schreier	34
1905	Pittet Alfred Jules	v	Louise Henriette Rolat	38
	Lache Alfred Gustave	v	Ida Coenut	39
1906	Petitpierre Ida	v	Gustave Alphonse Dorel	57
	Lache Marie Elise	v	Auguste Charles Rollier	59
1907	Panchaud Lina Aline	v	Gustave Adolphe Klay	68
	Pernet Eugénie	v	Louis Alfred Renaud	69
	Pasquier Paul Michel	v	Francoise Amélie Galley	72
1908	Pahud Jules Aimé	v	Hélène Libot	89
	Pantet Jean	v	Joly Jeanne Emma Anna	90
1909	Pantet Julien	v	Aline Louise Frossard	104
	Perret Louise Aline	1910	Albert Masson	109
	Paturel Ferdinand Charles	1911	Davillaud nee Cuchon Eina Rose Augustine	113
	Lauanin Gräw Alice Marguerite	et	Marcel Auguste Barre	117
	Pittet Marie Emma	1912	Gustave Rossier	126
	Pernoua Alfred Alphonse	v	Blanche Lucie Serber	128
	Perret Charles François	1913	Elide Louise Journot	137
	Perret Louise Lydia	v	Ami Albert Rossier	138
	Pittet Alice Louise	v	Max Louis Charles Devantay	142
	Pictet Henri Arthur	v	Ida Alice Cerey	145

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Key Alice Ida	1902	Louis Francois Novel	15
Ross Larier	1903	Emilie Haldi	23
Key Wilhelm	1904	Euphrasine Vater	36
Rolax Louisa Berniette	1905	Alfred Jules Tillet	38
Key Pierre Francois	1905	Julie Louise Didecens	43
Rossier William Louis	1906	Louise Alice Berlmont	53
Rollier Auguste Charlat	1906	Marie Elise Perche	58
Rossier Charles Louis	1907	Louise Dufour	65
Renaud Edmond Lucien	1907	Helene Lina Gorgereat	66
Renaud Louis Antoine	1907	Charlotte Lea Dumont	67
Rolax Gustave Albert	1909	Marie Louise Elise Fionnet	92
Rossier <del>Auguste</del> Louis	1909	Mme Berniette Delacuisse	93
Renaud Helene Jenny	1909	Charles Girardet	96
Ramus Jeanne Emma	1909	Berni Jules Cuirel	102
Reymond Robert	1910	Ida Valet	110
Roulet nie Cerey Marie Hortense	1910	Charles Cuirel	111
Renaud nie Gorgereat Helene Lina	1911	Charles Combejira	116
Rochat Jules Berni Louis	1911	Sauvent nie Cruchon Alice Ida	119
Rossier Gustave	1912	Mary Emma Tillet	126
Renaud Marie	1913	Rose Berniette Vireaux	135
Rossier Ami Albert	1913	Louise Sydie Perret	138

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Schopfer Eugénie Julie  
 Schärer Divina Wolf Elisabeth  
 Schrier Gottlieb Johann  
 Peris Claude Séraphin  
 Silva Anny Adélaïde  
 Stauffer Albert Emile  
 Stöckli Anna Isabelle  
 Subilia Honniette Cécile Lina  
 Subilia Fernand Paul Constant  
 Spätig Ulisse  
 Simonet Rosina  
 Schopfer Marie Louise

1904  
 ✓  
 ✓  
 ✓  
 1905  
 ✓  
 ✓  
 1906  
 ✓  
 ✓  
 1908  
 ✓  
 1911  
 ✓  
 1912  
 ✓  
 ✓  
 ✓

Vuorchop Louis Rodolphe 24  
 Jean Jules Klay 30  
 Marie Eugénie Fraklin 34  
 Marie Séverine Tullermina 41  
 Jean Baptiste Lucien Duroua 45  
 Louise Honniette Kräutlerin Bessat 54  
 Charles Gustave Cesch 55  
 Jacques Alexandre Huguenin Fichaux 86  
 Alice Emilie Charbonnier 118  
 Marie Emma Dumoulin 124  
 Henri Louis Bessat 125  
 Alfred Albert Martinet 133

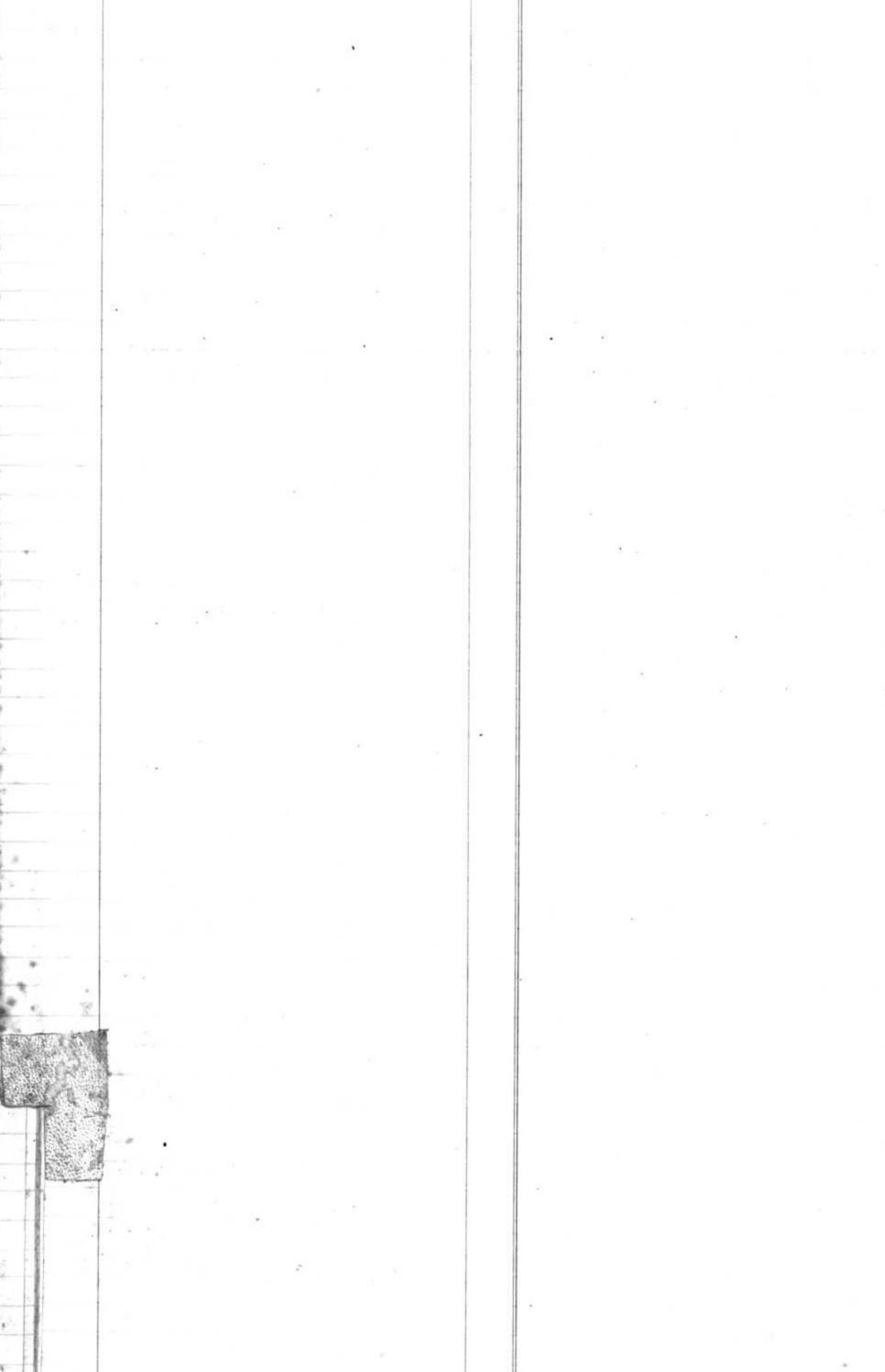
S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z





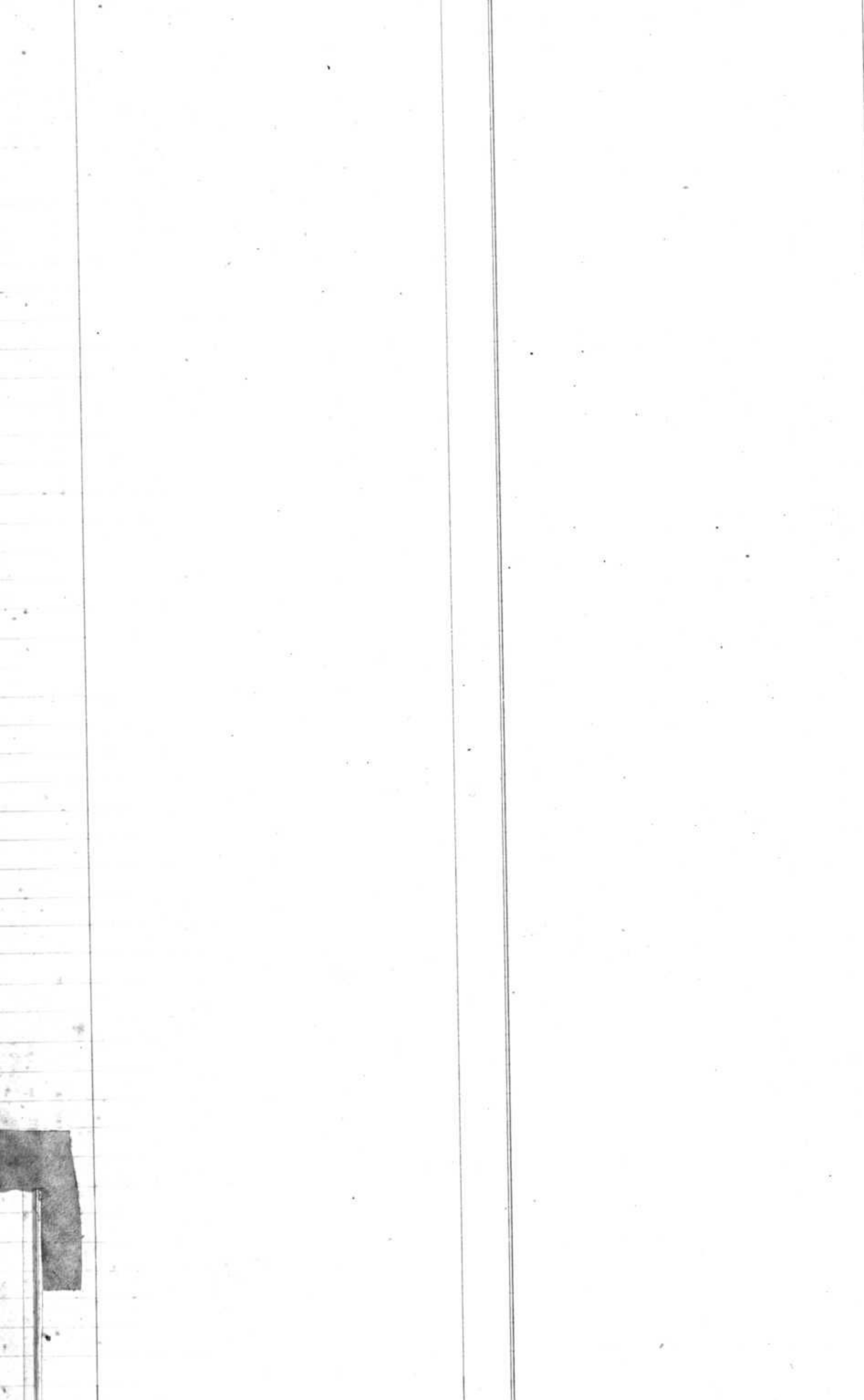
Bissot Louis Charles	✓	1905	Brollet nee Labret Marie Julie	44
Brollet nee Labret Marie Julie	✓		Louis Charles Bissot	44
Breger Rudolph Noe	✓		Jenny Marie Jouxemat	50
Carby Rosa Elisa	✓	1906	Jean Rodolphe Clerc	60
Canniquet Charles Edouard	✓	1907	Julie Lubet nee Guillemin	64
Chelin nee Leubert Henriette Lina	✓	1908	Samuel Fritz Noe	81
Eschumy Berthe	✓	1912	Louis Auguste Klau	130

T  
U  
V  
X  
Y  
Z



U  
V  
X  
Y  
Z





	1903		
Fisinand Charles Louis	v	Nancy Jaquier	17
Fagnières Charles Louis	v	Marie Emma Demarandini Ducrot	20
	1904		
Fuerchot Louis Rodolphe	v	Eugénie Julie Schopfer	27
Fagnières Janny	v	Auguste Samuel Rodolphe Croisier	29
	1905		
Guillemina Marie Percein	v	Claude Séraphin Séré	41
Guille Elise Robina	et	Ferdinand Polomey	48
	1907		
Guagniaux Hélène	v	Ulysses Emile Klay	70
	1908		
Figuerat Charles Henri	v	Constance Louise Neyret	80
Fibouder Gustave	v	Marie Louise Gessouslary	84
Fauthey Louis Henri	v	Marie Louise Etendu	85
	1909		
Fionnet Marie Louise Elise	v	Gustave Albert Kolar	92
Fillard Marguerite Alice	v	Louis Bron	101
	1910		
Falet Ida	v	Robert Raymond	110
	1911		
Villard Auguste Louis	v	Jeanne Rose Mear	121
	1913		
Virevat Rose Henriette	v	Maurice Renaud	135

V  
X  
Y  
Z

Wolff Louis  
Wolff nee Schärer Elisabeth  
Wehren Victor

1904

v

Catherine Nobel

26

v

Jean Jules Klay

30

1905

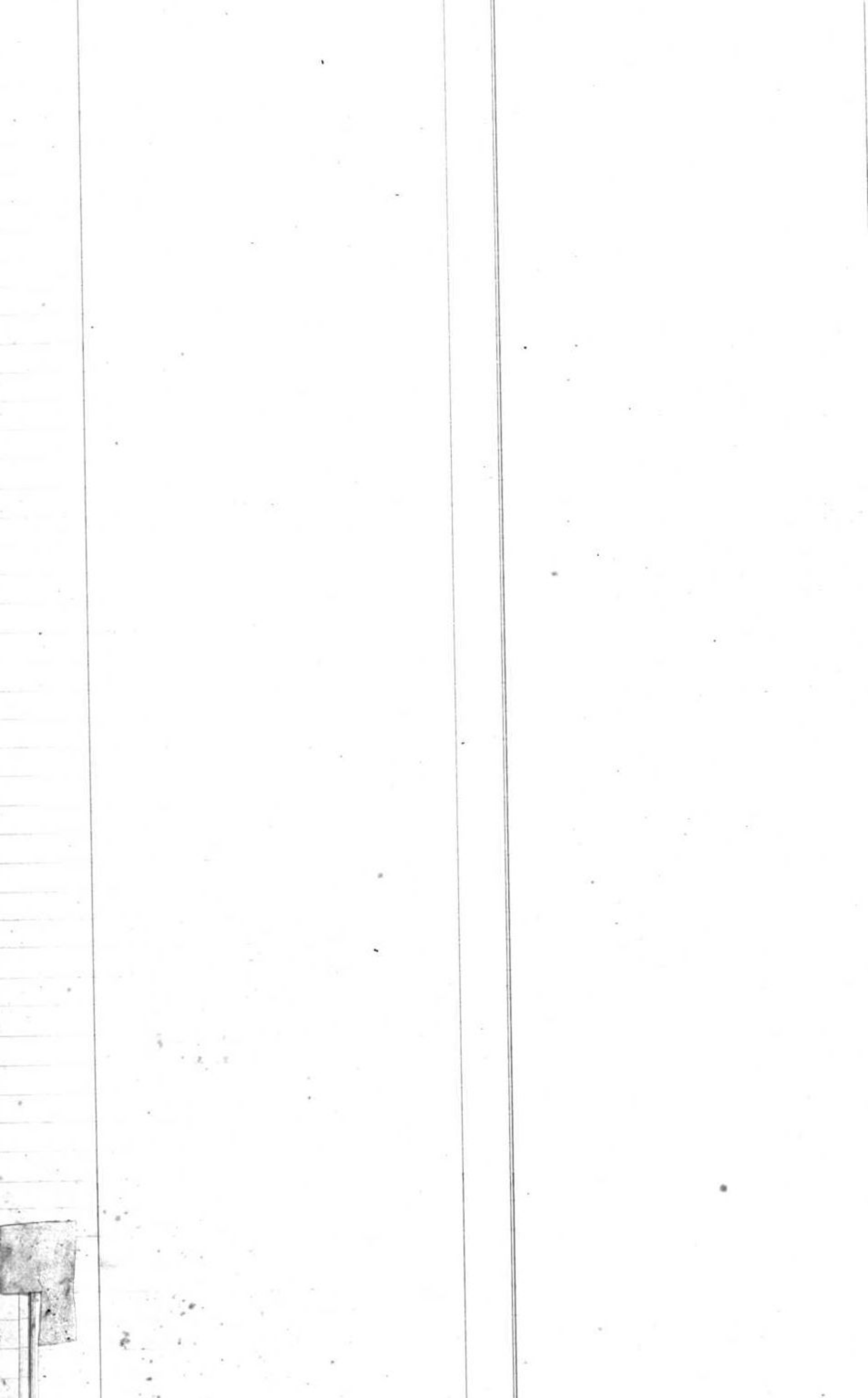
v

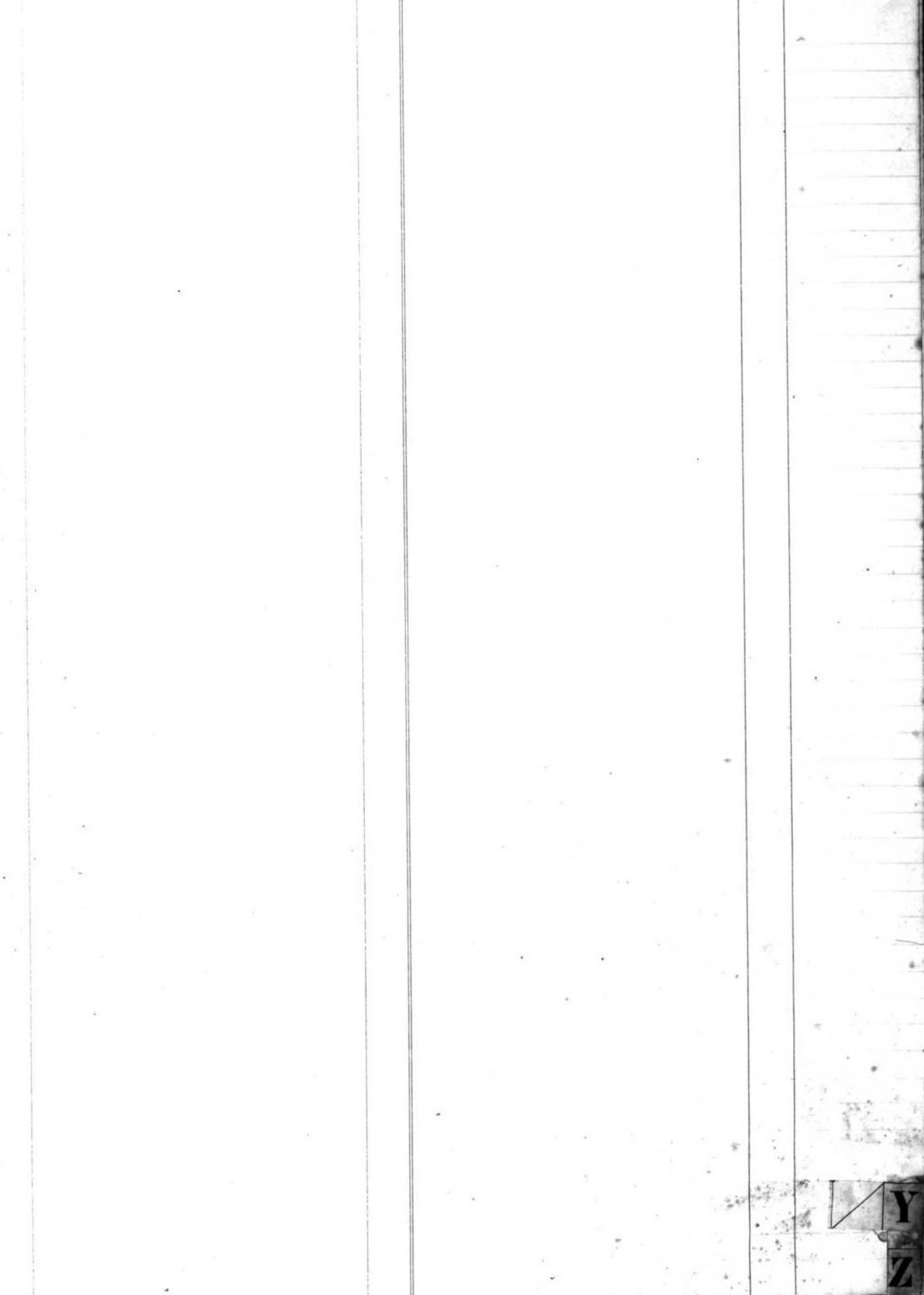
Blanka Valentine Gamm

46

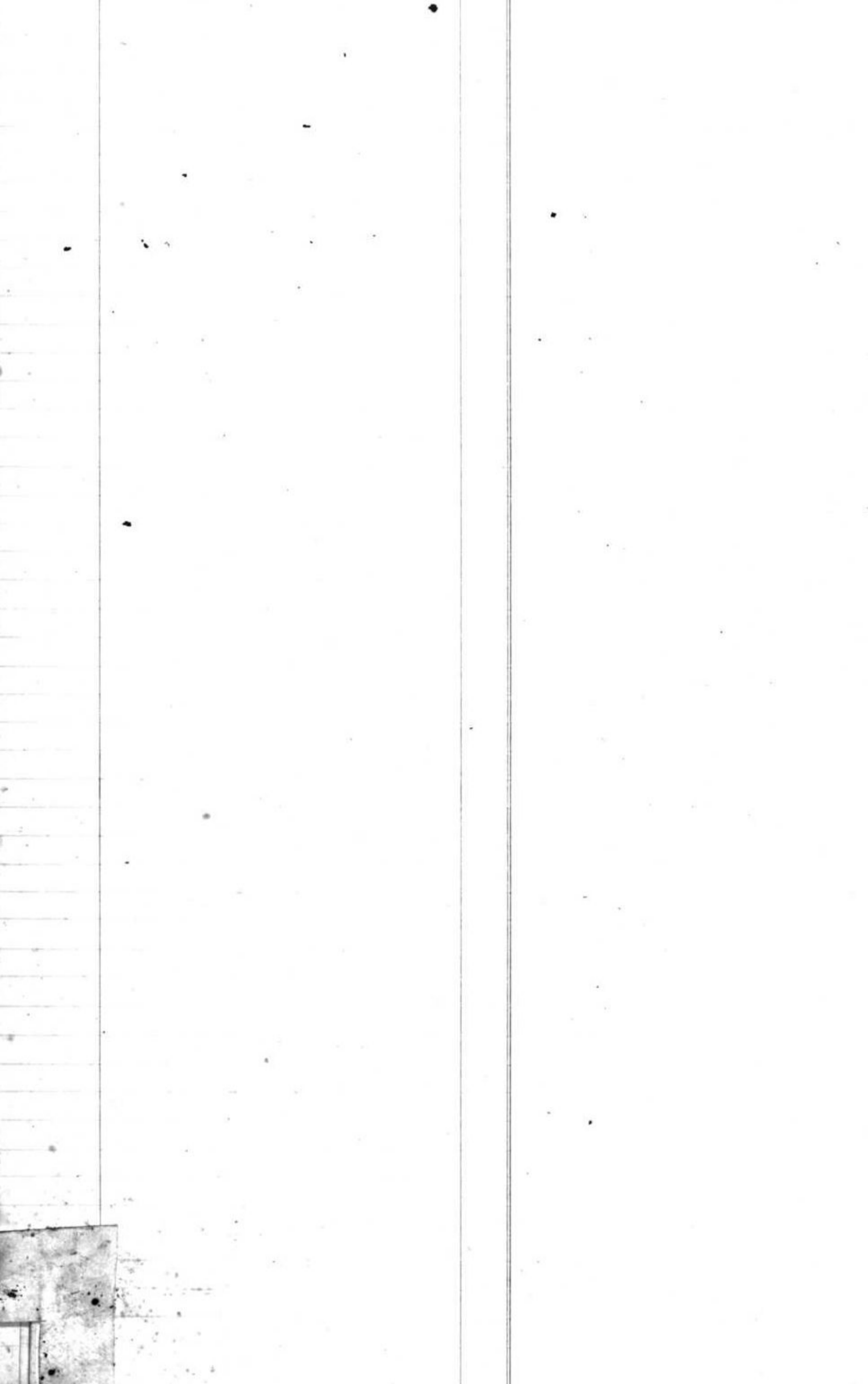


X  
Y  
Z









Fahner Henri Albert	1901	Louise Anna Peyret	9
Fuber Sophie Françoise	1905	Jules Juet	47
Fanone Henri Louis Alphonse	1906	Henriette Amélie Bulloz	61
Fuberin Guillemain Julia	1907	Charles Edouard Carriguer	64

